

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LETZEBUERG"

Document PSELL No. 8

PAUVRETE ET CONDITIONS
D'EXISTENCE

Théories, modèles et mesures

[Première édition]



Paul DICKES

Document produit par le

CENTRE D'ETUDES DE POPULATIONS, DE PAUVRETE
ET DE POLITIQUES SOCIO-ECONOMIQUES
a.s.b.l.

B.P. 65 L-7201 WALFERDANGE
Tél. (352) 33 25 15

Président : Gaston Schaber

1989

INTRODUCTION

CHAPITRE 1: MESURER LA PAUVRETE PAR LES RESSOURCES FINANCIERES

1. Seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence
2. Présentation de cinq seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence
3. Quotients de pauvreté et revenus

CHAPITRE 2: MESURER LA PAUVRETE PAR LES CONDITIONS D'EXISTENCE

1. Approches pour mesurer la pauvreté
 - Rowntree ou mesurer la pauvreté d'une façon absolue
 - Townsend ou mesurer la pauvreté par le style de vie
 - a) Les concepts
 - b) La recherche
 - c) Les critiques
 - d) Les corrélats
 - Villeneuve ou mesurer la précarité
 - a) Les items
 - b) L'indicateur de précarité
 - Mack et Lansley ou mesurer la pauvreté par le manque de nécessités
 - a) La positions théoriques
 - b) La liste des items
 - c) La perception des nécessités par le public
 - d) La construction des échelles de pauvreté
 - e) L'impact de la déprivation
 - Desai et Shah ou mesurer la pauvreté par les événements de consommation
 - a) La formulation théorique
 - b) Le modèle
2. Mesures objectives de la pauvreté
 - Mesurer d'une façon objective
 - Mesurer la pauvreté des familles : étude BEPP
 - Mesurer la pauvreté des ménages: étude CEPS

CHAPITRE 3. THEORIE POUR MESURER LA PAUVRETE PAR LES CONDITIONS D'EXISTENCE

A. PROBLEMATIQUE

1. Items
2. Unités d'analyse
3. Modèles de mesure

B. SOLUTIONS PRATIQUES ET THEORIQUES

1. Contenu des items
2. Articulations théoriques et contrôles
 - contrôle par la fréquence
 - contrôle par les ressources monétaires
 - contrôle consensuel
 - contrôle du goût
 - contrôle par le modèle
3. Unités d'information, d'application et d'analyse
 - unité d'information
 - unité d'application
 - unité d'analyse

C. THEORIE POUR LA MESURE DE LA PAUVRETE

1. Propositions paradigmatiques pour une mesure de la pauvreté
 - Définitions de type LC et de type R
 - La pauvreté est un continuum
 - Le concept de pauvreté est mesurable de façon objective
 - La mesure de la pauvreté est relative et limitée
 - a) effet placher - plafond
 - b) effet biais de test
2. Propositions théoriques
 - Une définition pour la pauvreté
 - Des items pour mesurer la pauvreté
 - a) nature des items
 - b) facettes des items
 - Des modèles pour mesurer la pauvreté
 - Des contrôles pour la mesure
 - Attentes ou hypothèses

Conclusions

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

1. Contenu des Items
2. Seuils de pauvreté
3. Définitions

INTRODUCTION

Dans le cadre du 2ème programme de lutte contre la pauvreté des Communautés Européennes, le C.E.P.S./INSTEAD (Luxembourg - Walferdange) participe - avec d'autres centres de recherche, localisés en Belgique, en Irlande, aux Pays-Bas et en Lorraine - à une étude méthodologique (Projet No 86286 du 2.9.86). Il s'agit de comparer, dans des pays différents, plusieurs "Indicateurs Sociaux" les uns avec les autres et d'évaluer, au moyen de ces indicateurs, l'efficacité de la "Sécurité Sociale" en matière de protection contre la pauvreté. Les premiers résultats de ces investigations ont été réunis et commentés dans un rapport intermédiaire, présenté par DELEECK et al. (1988). D'autres analyses sont actuellement en cours et seront publiées en 1989. A Luxembourg, mais aussi en Lorraine, la recherche est réalisée à partir des fichiers du panel socio-économique des ménages.

A côté du travail commun, planifié et coordonné par les chercheurs du "Centrum of Social Beleid" de l'Université d'Anvers, le traitement et l'approfondissement de certaines questions spécifiques qui se rapportent à l'évaluation de la pauvreté, sont pris en charge par des équipes nationales. Ainsi, RAY et JEANDIDIER (1988) ont analysé en profondeur les données lorraines et HAUSMAN (1988) a présenté un rapport sur la sécurité sociale luxembourgeoise.

Le rapport que nous présentons ici fait partie des contributions spécifiques de l'équipe luxembourgeoise. Les "indicateurs sociaux de sécurité" mesurent la pauvreté (ou l'insécurité d'existence) à partir du revenu des ménages. Mais, nous avons montré, lors des recherches réalisées pour le premier programme de lutte contre la pauvreté pour la C.E., que la pauvreté peut être mesurée directement, à partir des conditions d'existence (DICKES et al., 1984, DICKES, 1984 et DICKES, 1987). La recherche, consignée dans ce rapport, constitue le prolongement de ces premiers travaux. Aussi comptons-nous, dans l'intérêt du second programme de lutte contre la pauvreté, atteindre les objectifs suivants:

- 1) étudier l'évaluation de la pauvreté par des indicateurs non monétaires, dérivés des conditions d'existence dans lesquelles vivent les ménages;
- 2) comparer les indicateurs non monétaires avec les "indicateurs sociaux de la sécurité sociale";
- 3) étudier l'application des indicateurs non monétaires sur deux ou plusieurs pays différents.

Le présent rapport porte, avant tout, sur l'approfondissement théorique de l'évaluation de la pauvreté en termes de conditions d'existence. Depuis l'étude de Peter

TOWNSEND (1979), en Grande-Bretagne, de nombreux chercheurs (travaillant souvent sans interaction les uns avec les autres) ont tenté d'approcher la pauvreté sous cet angle. Aussi notre intention est-elle de revoir nos positions à la lumière des nouvelles recherches et de présenter un cadre de référence dans lequel on puisse, utilement, situer les mesures non monétaires.

Notre rapport est la synthèse d'un travail qui a duré plus d'un an. Certains fragments ont déjà été présentés et discutés, lors de colloques ou de séminaires qui ont eu lieu en 1987 et 1988. Il s'agit en particulier:

- du cycle de conférences sur les "Pauvretés", organisé par le professeur Pierre Gilliard à l'Université de Lausanne (novembre 1987);
- des 2èmes Journées Nancéiennes d'Analyse Dynamique de la Pauvreté (DICKES, 1988 a);
- de notre intervention (avril 1988) devant le C.N.I.S. (Conseil National de l'Information Statistique - Groupe "Statistiques pauvreté-précarité"), en France.

Nous avons repris, en partie, les textes préparés spécialement pour ces manifestations et les avons intégrés dans ce rapport.

Les réflexions, présentées ici, ont été notablement enrichies par des travaux empiriques complémentaires, réalisés durant l'année 1988. En particulier, il convient de souligner:

- Le travail de maîtrise (en psychologie) de BRUNETTI et FERRY (1988), réalisé à l'Université de Nancy II sous notre direction. On a réussi à dégager la validité conceptuelle ("construct validity") des questions de bien-être subjectif qui sont utilisées par certains auteurs, lorsqu'ils déterminent des seuils de pauvreté.
- L'exploration méthodologique que nous avons pu faire sur les données de l'enquête pilote irlandaise (et notamment sur les items du questionnaire de MACK et LANSLEY, 1984) de l'enquête de l'année 1987 (DICKES, 1988 b). La mesure de la pauvreté, en termes de conditions d'existence, nous est apparue comme plus complexe et différenciée que nous ne l'avions imaginé jusque là. En outre, ce travail confirme l'intérêt du dispositif expérimental de Mack et Lansley pour éliminer parmi les items censés mesurer la pauvreté, les effets de "goût" et de "choix".

Notre exposé théorique doit être considéré comme une réponse partielle à l'objectif que nous entendons poursuivre. Partiel, parce qu'il sera complété par des analyses empiriques qui, seules, seront susceptibles de mettre à l'épreuve les hypothèses et les idées formulées ici. Partiel également, parce que nos mesures devront être appliquées. Notre intention est: 1) de comparer la mesure de la pauvreté, en termes de conditions d'existence, avec d'autres révélateurs de la pauvreté, basés sur les ressources monétaires; 2) de confronter les mesures de la pauvreté, en termes de conditions d'existence, lorsqu'elles sont objectivées dans des échantillons provenant de pays ou de régions différents.

*
* *

Notre entendons démontrer qu'il est possible de mesurer directement la pauvreté, en se basant sur les conditions d'existence.

Le point de départ de notre réflexion, concerne l'examen des méthodes qui évaluent la pauvreté (ou plus modestement l'insécurité d'existence) par des seuils que l'on fixe sur des échelles de revenus. Ces indicateurs nous serviront de repère pour valider les mesures de pauvreté en termes de conditions d'existence. Dans un premier chapitre nous verrons quelques propriétés formelles de ces méthodes. Nous tenterons de montrer qu'elles ne constituent pas des "mesures", mais des "assignations typologiques". DELEECK et al. (1988) ont mis en évidence que les pourcentages de pauvres dans une population varient fortement en fonction des méthodes utilisées pour les identifier. Si l'on abandonne la pratique qui consiste à "compter les pauvres" (ORSHANSKY, 1965), et si l'on tente de voir ce que les méthodes "à seuils" ont en commun, dès lors que l'on transforme les assignations typologiques en échelles, on arrive à la conclusion qu'elles mesurent toutes un seul et même concept, à savoir: le niveau de vie. Un tel résultat est susceptible d'être intégré dans un modèle plus général, proposé récemment par Lee Rainwater et appliqué à des données de la banque LIS (Luxemburg Income Study).

Le deuxième chapitre de notre rapport consiste à présenter, sous une forme concise, les travaux des auteurs qui ont tenté de mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence. Nous avons réussi à répertorier six recherches. A l'origine on trouve le travail monumental de Peter TOWNSEND (1979), qui a connu des perfectionnements et des prolongements en Grande Bretagne. Mais, aussi sur le continent, les chercheurs (sans avoir été influencés directement par les travaux de Townsend) se sont préoccupés de questions semblables. Lors d'une édition ultérieure du présent ouvrage, nous tiendrons compte des rapports de HULSBERGEN & DREWE (1984) et de DREWE & HULSBERGEN (1987), qui nous sont parvenus récemment et que nous n'avons pas encore pu répertorier ici.

Le troisième chapitre constitue la partie centrale du rapport. L'objectif est de présenter une théorie opérationnelle pour mesurer la pauvreté. Nous y justifierons nos positions paradigmatiques et théoriques, en nous situant par rapport aux théories et aux opérationnalisations des différents auteurs que nous avons répertoriés. Notre souci est d'arriver à des formulations théoriques utiles, transparentes et transposables pour la pratique.

CHAPITRE 1. MESURER LA PAUVRETE PAR LES RESSOURCES FINANCIERES

D'habitude, la pauvreté est définie et mesurée par le manque de ressources financières des individus ou des ménages. HAUSER (1984) parle d'une définition de "type-R" ("resources"). Mais on peut aussi définir la pauvreté en adoptant une perspective qui tienne compte, directement, des conditions d'existence dans lesquelles vivent les ménages. On parle alors, dans la terminologie de Hauser, d'une définition de "type-LC" ("living conditions"). La pauvreté est décrite d'une façon "comportementale", concrète. Les pauvres ne participent pas aux activités considérées généralement comme "habituelles" dans une société. Ils sont dépourvus de biens et de moyens qui, d'une façon implicite, sont considérés par les membres de la société comme "allant de soi", "normaux", "nécessaires" ou "devant être partagés par tous".

Ce premier chapitre traitera des définitions de type-R, définitions mises en oeuvre par les seuils de pauvreté. Les "indicateurs sociaux pour la sécurité sociale" sont des évaluations de la pauvreté, qu'on définit en fixant un seuil (variable selon les différentes méthodes) sur une échelle de ressources monétaires. Cette façon de procéder correspond à une définition, selon la terminologie de Hauser, de "type-R".

Mais déterminer un seuil de pauvreté, ce n'est pas mesurer la pauvreté. Nous allons montrer que les deux opérations sont distinctes et ont leur logique propre.

Nous présenterons également, sous une forme condensée, les principales méthodes utilisées pour le calcul des seuils de pauvreté dans la recherche "Indicateurs Sociaux de la Sécurité Sociale". Nous nous appuierons ensuite sur les données de la première vague du panel luxembourgeois pour montrer la communauté qui existe entre ces méthodes et tenterons de la comprendre par un modèle général.

Dans la littérature sur la pauvreté, on trouve de nombreux travaux qui tentent de fixer des seuils sur des échelles de revenus. Les sujets qui ont des revenus inférieurs au seuil sont considérés comme pauvres. Ces travaux obéissent souvent à des contraintes pragmatiques, puisqu'il s'agit de proposer des estimations pour la population générale qui servent de repères aux politiques sociales. Ces seuils sont des indicateurs sociaux permettant d'évaluer la pauvreté, ou d'une façon plus large l'insécurité d'existence. Nous allons tenter de dégager la logique de construction de ces seuils et présenterons, sous une forme concise, les seuils qui feront l'objet particulier de notre investigation.

1. Seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence

Lorsque l'on parle de seuil de pauvreté ou d'insécurité d'existence on peut tenter de clarifier le concept en tenant compte de trois points de vue: 1) le seuil est différent d'une mesure; 2) la justification des seuils peut être normative ou être soutenue par une démarche empirique; 3) un seuil est relatif à une situation.

1) Il s'agit d'abord de bien mettre en évidence la distinction entre seuil et mesure de la pauvreté. Les deux concepts sont souvent confondus. Ceci tend à rendre confus le discours que l'on peut tenir sur la pauvreté.

Les démarches théoriques et méthodologiques qui mènent à la détermination d'un seuil de pauvreté sont différentes de celles qui conduisent à la construction d'une mesure de la pauvreté. Les premières relèvent de l'analyse ou de la décision typologique, les secondes de l'application de modèles de mesure.

La distinction sur laquelle nous insistons est bien connue des psychologues (CATTEL et al. 1966) ou des criminologues (DICKES et HAUSMAN, 1987). Ainsi lorsque le criminologue parle de "délinquants", il fait référence à un groupe de personnes qui possèdent plusieurs caractéristiques en commun. Par contre, lorsqu'il parle de "délinquance", il fait référence à une seule caractéristique d'après laquelle tous les sujets se différencient par degré. Un exemple emprunté à la biométrie permet d'illustrer de façon claire une problématique analogue, dès lors que l'on veut déterminer un seuil. Ainsi, lorsque l'on exprime la taille d'un individu en cm., on applique une mesure physique. Par contre, lorsque l'on parle d'un "géant" ou d'un "nain", on a: 1) fixé un seuil "de taille" sur l'échelle en cm. et on a 2) utilisé d'autres critères(s) pour justifier le seuil. Au sujet des critères nécessaires pour fixer le seuil, on tente d'obtenir un consensus dans la communauté scientifique et/ou politique.

L'assignation typologique nécessite l'emploi de deux types d'informations. Le premier consiste à trouver une variable sur laquelle on fixe le seuil de pauvreté. Nous parlerons de variable porteuse. Le second est l'ensemble du ou des critères qui servent à le justifier. On parlera de variable(s) justificative(s). Notons que le choix des variables justificatives ou de la variable porteuse relève de théories explicites ou implicites.

La variable porteuse, utilisée communément dans les recherches sur la pauvreté, depuis l'étude de ROWNTREE (1901), est le revenu disponible du ménage - le calcul du revenu étant variable d'après les auteurs. Ainsi on trouve:

- le revenu au sens étroit;
- le revenu en espèces en biens ainsi que l'usage des services disponibles dans les domaines public et privé (selon la définition de la CE., 22.7.1975);
- les revenus en argent du travail, des biens mobiliers et immobiliers, avantages liés à l'emploi, valeurs des services sociaux publics, revenus privés en nature (TOWNSEND, 1979);

- les ressources économiques (a), les ressources dérivées de la position sociale (b), les ressources dérivées des relations interpersonnelles (c) (RAINWATER et REIN, 1980).

Les variables justificatives peuvent être de différents ordres. C'est ainsi que l'on a proposé (voir DICKES et al., 1984):

- la subsistance biologique, l'efficacité physique (ROWNTREE, 1901);
- les modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat Membre dans lequel vivent les ménages (C.E. déf. du 22.7.1975);
- le style de vie: les types de nourriture, la participation aux activités, les conditions d'existence, les commodités qui sont habituels ou au moins largement encouragés ou approuvés dans les sociétés auxquelles appartiennent (TOWNSEND, 1979) les individus;
- des conditions telles que la relation entre le revenu et les problèmes sociaux et personnels y apparaît comme statistiquement aléatoire (GRISBAY et BARATZ, cité par DICKES et al. 1984);
- des réponses qui mettent en évidence la sécurité subjective de subsistance (DELEECK et BERGHMAN, 1985) ou/et le revenu minimum subjectif (DELEECK et BERGHMAN, 1985; KAPTEYN et al., 1987);
- la prise en compte de la composition du ménage: nombre de personnes dans le ménage, nombre d'adultes, d'enfants, de personnes âgées, l'âge des personnes qui composent le ménage (DELEECK et BERGHMAN, 1985; KAPTEYN et al., 1987; OECD, 1976; Loi du 26.7.1986 sur le revenu minimum garanti au Grand-Duché de Luxembourg).

2) La nature des des variables justificatives est de deux ordres. Le premier correspond à une utilisation a priori. On fixe les critères d'après des raisons théoriques, pratiques ou encore politiques. L'adoption des critères, et le maintien de ceux-ci dans le temps, sont souvent le fait d'une prise de position légale ou politique. Les justifications ne sont guère contestées, et le seuil n'est pas remis en cause. Seules des modifications ou des adaptations mineures sont réalisées à l'occasion. Les seuils de l'OECD ou des CE, ou encore celui qui est utilisé par l'administration des Etats-Unis (qui se base d'ailleurs sur la méthodologie de Rowntree) sont des exemples de ce type. On qualifie les seuils établis d'après des justifications a priori de seuils normatifs.

Le second procédé est a posteriori. Il s'agit de méthodes qui conduisent à fixer des seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence, en se basant de façon " démocratique " sur l'avis des sujets dans la population. VAN PRAAG et al. (1980) parlent à ce propos de faire appel à la " vox populi ". On peut encore qualifier ces seuils de " consensuels ". Il est évident que les méthodologies développées par VAN PRAAG (1968) à Leyden, par KAPTEYN et al. (1987) à l'université de Tilburg, tout comme celles qui sont proposées à l'Université d'Anvers par DELEECK (voir DELEECK et BERGHMAN, 1985) sont de ce type. Le seuil est fonction de l'évaluation subjective de la pauvreté par les sujets et d'autres variables descriptives de la composition du ménage. On calcule une équation de régression en prenant la variable

consensusuelle comme variable dépendante, les variables indépendantes étant des caractéristiques se rapportant aux unités d'analyse (la grandeur de la famille, le revenu total du ménage, le niveau d'éducation du chef de ménage, l'âge des personnes qui vivent dans le ménage etc.). A partir de l'équation de régression, on peut fixer un seuil qui est spécifique et relatif à chaque pays ou chaque région. Dans le cadre du premier programme de lutte contre la pauvreté des CE, VAN PRAAG et al. (1982) ont présenté des équations pour les 9 pays de la communauté européenne.

3) Enfin, une troisième caractéristique des seuils est leur **sensibilité différentielle**. Le seuil varie à l'intérieur d'une même population. Il n'est pas absolu pour toutes les unités de la population. IL est en fait modulé en fonction des situations particulières que connaissent les membres d'une société donnée. Un seuil, par exemple, dépendra du nombre de personnes dans le ménage, de l'âge de ces personnes, ou de toute autre variable jugée utile. Chaque ménage ou groupe de ménages aura, dès lors, un seuil spécifique. On parlera de **sensibilité interne**.

Le caractère relatif des seuils de pauvreté est encore plus évident si on se rappelle la littérature qui permet de trouver, voire d'imaginer une multitude de seuils différents. Ceux-ci varient selon les règles que l'on entend mettre en action. Pour certains seuils ces règles sont fort simples, pour d'autres elles sont plus complexes. Toujours est-il que des seuils différents seront calculés d'après des règles différentes. Une conséquence de cet état de fait est que les pourcentages des ménages qui sont considérés comme pauvres ou "insécurés" sont variables d'un seuil à l'autre. On parlera à ce propos d'une **sensibilité de définition**.

En même temps, il faut remarquer que les pourcentages des ménages qui tombent en dessous du même seuil, sont différents d'une population à l'autre. Les pourcentages de pauvres, calculés d'après la même méthode en Allemagne, au Royaume-Uni, en France ou en Grèce ne seront pas pareils (voir VAN PRAAG et al. 1982). Ceci dépend du fait que d'une population à l'autre la distribution statistique des variables utilisées pour le calcul varie. On peut dès lors parler de **sensibilité interpopulation**.

En dernier lieu on peut citer pour mémoire la **sensibilité temporelle**. Un seuil donné est sensible aux fluctuations temporelles. Il nous permet de suivre la variation des pourcentages de pauvres dans la population dans le temps.

*
* *

La fixation des seuils de pauvreté revient à une assignation typologique sur le revenu à partir de variables justificatives, choisies de façon normative ou consensusuelle. Les pourcentages de pauvres, déterminés à partir des seuils, varient en fonction des situations internes que connaissent les ménages (sensibilité interne), des définitions que l'on adopte (sensibilité de définition) pour les calculer, des populations et des périodes temporelles auxquelles les seuils sont appliqués. On trouvera chez DELEECK et al. (1986) et VAN PRAAG et al. (1982) des tableaux qui sont des illustrations de la sensibilité différentielle de ces seuils de pauvreté.

2. Présentation de cinq seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence

Dans cette recherche, cinq seuils de pauvreté ou d'insécurité d'existence seront comparés les uns aux autres. Dans le cadre de ce travail, nous considérons les termes seuil "de pauvreté" et "d'insécurité d'existence" comme équivalents. Il est en effet apparu que les pourcentages de ménages qui tombent en dessous d'un certain seuil sont fort variables d'un seuil à l'autre. Certains seuils (celui de l'OECD notamment) nous amènent à considérer que plus de 20% des ménages, dans une population tout venant, seraient "pauvres". Ceci est sans doute exagéré: le terme "pauvreté" est trop fort pour caractériser la situation de vie de ces ménages. Ceci justifie la proposition de DELEECK (1988) qui préconise le terme plus général d' "insécurité d'existence". Un ménage qui tombe en-dessous du seuil est appelé "insécure". Au-dessus du seuil, on le qualifiera de "sécure".

Le calcul des cinq seuils est exposé en annexe (voir annexe numéro 2). Nous ne mentionnerons que brièvement les méthodes ici:

- Le calcul du minimum socio-vital est réalisé d'après la méthodologie préconisée par le "Center of Social Policy" de l'université d'Anvers. On trouvera des références dans DELEECK et BERGHMAN (1985) et DELEECK et al. (1986). Il s'agit d'une méthode a posteriori ou démocratique. Elle fait intervenir le jugement subjectif des sujets pour la détermination du seuil. On désignera cette méthode par l'abréviation CSP.
- Les calculs du seuil de pauvreté par la méthodologie développée à l'université de Leyden par Van Praag, et plus tard continuée par Kapteyn à l'université de Tilburg, sont suffisamment connus pour qu'il soit nécessaire de les présenter en détail ici. Nous nous appuyons surtout sur les travaux récents de KAPTEYN et al. (1987). Le lecteur intéressé trouvera chez HAAGENAARDS (1986) une vue d'ensemble sur la question. La méthode est a posteriori, consensuelle. Nous la désignons par les lettres SPL (Subjective Poverty Line).
- Le seuil OECD est une mesure individuelle pour les ménages, justifiée à partir du revenu national net au coût des facteurs. On trouvera des indications utiles dans la publication de l'OECD (1976) et chez BECKERMAN et al. (1979). En fait la fixation du seuil est normative. Le seuil a l'avantage de pouvoir être calculé facilement, si des informations macro-économiques sont disponibles pour un pays donné. On parlera du seuil OECD.
- Enfin pour le Luxembourg, nous disposons depuis le 26.7.1986 d'une ligne de pauvreté officielle. La loi sur le "revenu minimum garanti" établit les conditions pour définir les "ayants droits" à ce revenu social minimum. On peut donc, pour chaque ménage, calculer un revenu (minimum) garanti théorique. Le seuil est calculé à partir du quotient formé par le rapport du revenu théorique sur le revenu réel. Il s'agit, bien sûr, d'un revenu normatif que nous désignons ici par le mot légal.

- Enfin le dernier seuil qui sert à notre comparaison, est constitué à partir d'une formule, adoptée par les Communautés Européennes lors du premier programme de lutte contre la pauvreté. Cette formule a l'avantage d'être calculée très simplement. Il s'agit d'une formule normative que nous désignons ici par les lettres CE.

Un tableau récapitulatif, présenté ci-dessous, contient les principales variables justificatives (a priori ou a posteriori) qui entrent dans le calcul des seuils.

Méthode pour calculer le seuil	Variables justificatives relatives à:								
	composition ménage						subjec.		macro.
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
CSP		x	x	x				x	
SPL	x							x	
OECD	x								x
Légal			x	x	x	x			
CE	x								

composition du ménage

- A = nombre de personnes dans le ménage (FS)
- B = nombre de personnes actives dans le ménage (NACT)
- C = nombre de personnes âgées dans le ménage (NELD)
- D = nombre d'enfants dans le ménage (NCHI)
- E = nombre d'adultes dans le ménage
- F = couple dans le ménage

questions subjectives

- G = question du revenu minimum (MIQ)
- H = sécurité subjective d'existence (question SSS)

question macro-économique

- I = revenu national net au coût des facteurs

Les données chiffrées, concernant les pourcentages de pauvres dans le fichier de la première vague (année 1985) du panel luxembourgeois d'après les différents seuils, sont présentées ci-dessous. La description de la population, de la méthode d'échantillonnage et du dispositif pour recueillir les informations est consignée, en détail, dans le document PSELL numéro 1. Il nous suffit de savoir, qu'il s'agit d'un échantillon représentatif de 2013 ménages de la population luxembourgeoise, ayant une résidence fixe au Luxembourg, comprenant aussi bien des autochtones que des étrangers. Les renseignements sont recueillis au moyen d'un questionnaire, administré sous forme d'une interview structurée au domicile des sujets, par des intervieweurs expérimentés.

Seuil calculé d'après la méthode	Non Pauvres (sécures)	Pauvres (insécures)
CSP	86.2	13.8
SPL	79.3	20.7
OECD	72.2	27.8
Légal	94.2	6.8
CE	93.4	6.6

Tableau numéro 1: Pourcentages de pauvres et de non pauvres des ménages luxembourgeois (N=2013), selon les différents seuils de pauvreté (abréviations voir texte).

Les disparités entre les pourcentages sont évidentes. On peut donc légitimement se poser des questions quant à la communauté qui peut exister entre les différentes méthodes. Pour faire cette comparaison, on crée, à partir des seuils, des quotients de pauvreté que l'on peut comparer entre eux.

3. Quotients de pauvreté et revenus

A partir des seuils de pauvreté, il est possible de créer des indicateurs qui sont utilisés dans la littérature comme des échelles (monétaires) de pauvreté. On procède comme suit:

On calcule, d'abord, pour chaque ménage le montant correspondant à son seuil de pauvreté. Celui-ci est un montant monétaire qui varie en fonction des variables justificatives. On connaît d'autre part le revenu total pour le ménage. On peut donc calculer le rapport (multiplié par 100) entre (le revenu total) et le revenu théorique correspondant au seuil de pauvreté de chaque ménage.

On désigne cette valeur par le terme **quotient de pauvreté** ("poverty gap"). Si ce quotient est inférieur à 100, les ménages seront considérés comme pauvres. Si ce quotient est supérieur à 100 (le revenu total est plus grand que le seuil de pauvreté), le ménage est considéré comme non-pauvre. Nous avons calculé les quotients de pauvreté, dérivés des seuils CSP, SPL, OECD, Légal et CE et les avons comparés ensuite au revenu disponible du ménage et au niveau de vie (le revenu disponible par unité de consommation). Nous disposons donc de sept indicateurs monétaires:

- Le QCSP: quotient de pauvreté, dérivé du seuil de pauvreté CSP (DELEECK et BERGHMAN, 1985).
- Le QSPL: quotient de pauvreté, dérivé du seuil de SPL (KAPTEYN et al., 1987).
- Le QCDE: quotient de pauvreté, dérivé du seuil DECDE;

- Le QRMG: quotient de pauvreté, dérivé du seuil légal au Luxembourg (revenu minimum garanti).
- Le QCEE: quotient dérivé du seuil CE.
- Le REVT: revenu disponible total du ménage. Il s'agit de l'ensemble des revenus dont dispose le ménage; revenus primaires, revenus de la redistribution publique, revenus de la redistribution privée. Les revenus primaires sont, ici, entendus nets d'impôts et de cotisations sociales (voir HAUSMAN, P. 1987).
- Le RENI: le niveau de vie qui est évalué par le revenu disponible par unité de consommation. L'unité de consommation est exprimée par un coefficient attribué à chaque membre du ménage, par référence au chef de ménage. Les coefficients sont les suivants: chef de ménage = 1; conjoint = 0.8; personne de plus de 18 ans = 0.8; personne de 13 à 18 ans = 0.75; enfant de 7 à 13 ans = 0.65; enfant de 6 ans et moins = 0.45.

La matrice de corrélation Bravais-Pearson entre les variables permet de se rendre compte de la façon dont les indicateurs monétaires sont liés les uns aux autres.

	QCSP	QSPL	QOCD	QRMG	QCEE	REVT	RENI
QCSP	1.00						
QSPL	.89	1.00					
QOCD	.91	.98	1.00				
QRMG	.93	.98	.97	1.00			
QCEE	.89	.88	.92	.88	1.00		
RVT	.71	.87	.85	.84	.57	1.00	
RENI	.89	.85	.90	.87	.99	.54	1.00

Tableau numéro 2: Matrice de corrélations Bravais-Pearson entre les indicateurs monétaires (N = 2013) (abréviations voir texte).

Il apparaît que les cinq seuils de pauvreté représentent plus le niveau de vie que le revenu total du ménage. Leurs corrélations avec le niveau de vie sont supérieures à 0.85 alors que leurs corrélations avec le revenu total sont inférieures à 0.85. Le quotient de pauvreté, dérivé du seuil de la CEE a même une corrélation presque parfaite avec le niveau de vie ($r = 0.99$). Ceci s'explique aisément du fait que la plupart des seuils sont construits d'après des variables justificatives (comme le nombre de personnes dans le ménage, nombres d'enfants, etc.) qui rentrent directement ou indirectement dans la définition du niveau de vie. Donc malgré la disparité entre les pourcentages de pauvres obtenus par le calcul des différents seuils, le concept qui leur est commun est le niveau de vie.

CHAPITRE 2. : MESURER LA PAUVRETE PAR LES CONDITIONS D'EXISTENCE

Lorsqu' un seuil a été déterminé, on a fixé une valeur sur une variable porteuse au moyen de variables justificatives, de telle façon que les groupes de sujets (de ménages) qui sont en-dessous de ce seuil possèdent des propriétés communes, différentes des propriétés des personnes qui sont au-dessus de ce seuil. On a réalisé ainsi une assignation typologique.

Rappelons que, par ces procédés, on n'a pas "mesuré" la pauvreté, mais on a tout simplement fixé une valeur sur une échelle. Les cinq seuils qui ont été présentés plus haut, ont été fixés sur une échelle de revenu disponible du ménage, qui est une mesure ou un indicateur des ressources monétaires de celui-ci. Notons que les ressources monétaires sont en général appréciés par le revenu total disponible.

On mesure d'habitude le niveau de vie des ménages en pondérant le revenu total du ménage en fonction des personnes qui en font partie. Dans de nombreuses études, le niveau de vie est utilisé comme référence lorsqu'il s'agit d'évaluer la pauvreté.

Mais on peut également identifier dans la littérature, une autre tradition de recherche, qui se différencie d'une définition essentiellement monétaire de la pauvreté.

Déjà en 1880, Charles BOOTH fait une enquête sur la pauvreté à Londres. Il définit les "très pauvres" comme ceux dont les moyens sont insuffisants par rapport aux "standards normaux d'existence dans ce pays".

Seohm ROWNTREE, qui a développé le concept de pauvreté "absolue" en se basant sur des critères de subsistance et de bien-être physique, a tenu compte, non seulement des besoins biologiques, mais a admis l'importance, lors de sa seconde enquête en 1936, des biens durables, des activités de loisirs et de participation sociale.

L'objectif de ce chapitre est de rapporter diverses études, publiées durant les dix dernières années, qui ont eu le souci de prendre au sérieux la mesure de la pauvreté en des termes non monétaires. On est étonné par la grande diversité que l'on constate entre les auteurs en matière de théories, de questions, d'items (nature et contenu) et d'argumentations pour justifier la construction de leurs échelles. Mais on est tout aussi étonné de voir la convergence entre leurs résultats, dès lors que les échelles sont construites. Nous verrons que ces approches définissent et évaluent une réalité sociale qui apparaît comme similaire. L'objet de la première partie de ce chapitre est de fournir une vue d'ensemble sur ces travaux.

Dans la seconde partie nous résumerons nos propres travaux sur cette question. Nous avons tenté d'évaluer la pauvreté en termes de conditions d'existence, dès 1978 (enquête "Pauvreté

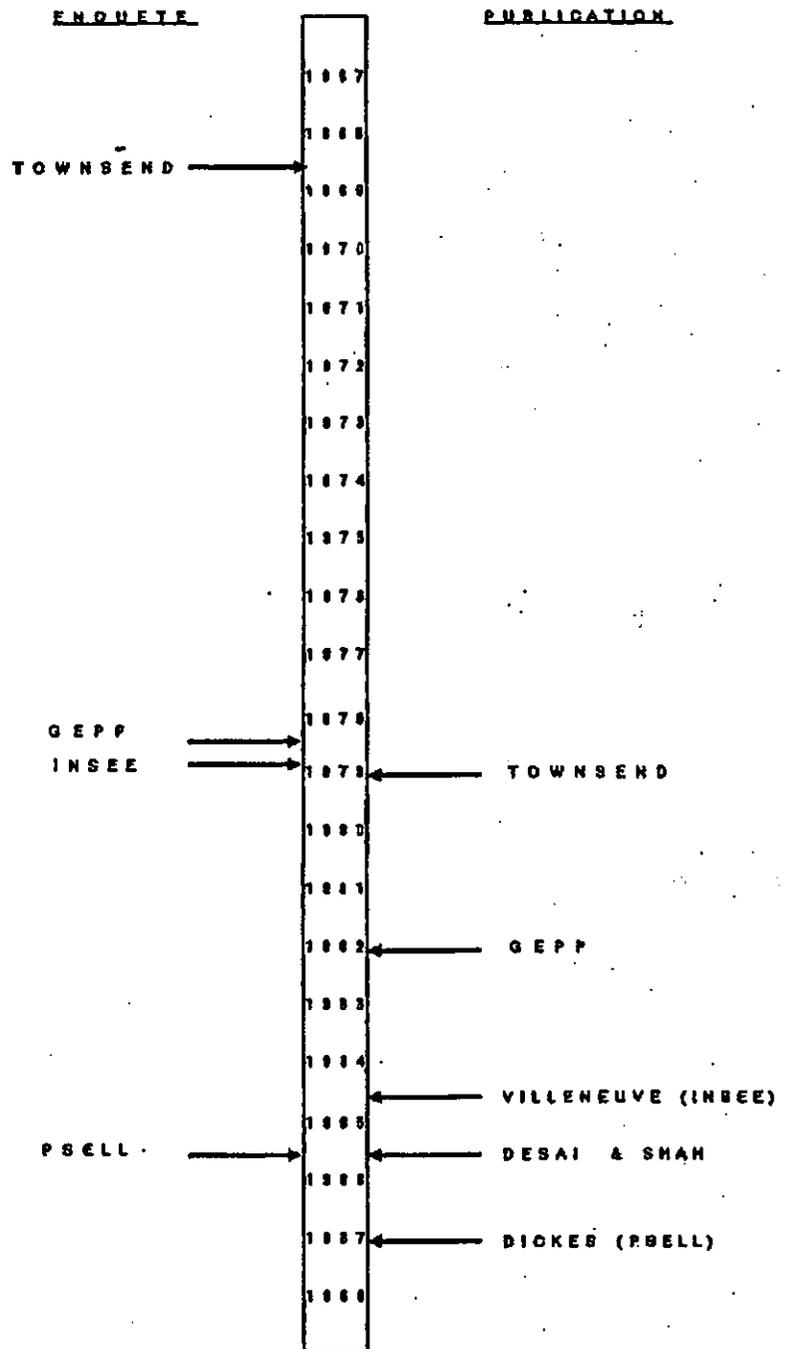
Persistante - Grande Région" - premier programme de lutte contre la pauvreté des Communautés Européennes). Nous avons pris connaissance du monumental travail de Peter TOWNSEND (1979) en "cours de route", alors que notre propre recherche était déjà fort avancée. Mais on a aussi été frappé par la convergence de nos propres résultats avec ceux de Townsend et des autres chercheurs, dont les travaux ont été répertoriés dans le chapitre précédent.

Ce deuxième chapitre est avant tout destiné à faire l'état de la question. Nous essayerons de résumer les diverses approches, de la meilleure façon. On peut utiliser le schéma chronologique suivant comme un repère. Comme il existe un décalage assez important entre le début du travail sur le terrain et la date des premières publications, nous avons représenté les deux événements pour chaque recherche.

insérer graphique numéro xxx

schéma chronologique

CALENDRIER DES ETUDES



1. Approches pour mesurer la pauvreté

En partant de ROWNTREE(1901), nous allons présenter les travaux qui entendent mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence. Nous résumerons d'abord la recherche de Peter TOWNSEND (1979), en tenant compte, en particulier, des critiques qui lui ont été adressées. Nous présenterons également les analyses de VILLENEUVE (1984) sur les données de la première enquête "Situations Défavorisées" de l'INSEE (France). Ce travail a été réalisé indépendamment des autres recherches et apporte donc une autre perspective que celle des travaux anglais. Nous accorderons, ensuite, une place importante au travail de MACK & LANSLEY (1985), réalisé pour le compte d'une chaîne de télévision anglaise. Cette étude se greffe explicitement sur celle de Townsend et entend la continuer. Enfin, nous tiendrons compte du travail avant tout théorique de DESAI et SHAH (1985), dont le point de vue économétrique est intéressant pour notre propos.

Rowntree ou mesurer la pauvreté de façon absolue

L'idée de pauvreté absolue ou encore de pauvreté primaire date du début du siècle. Seebohm ROWNTREE - dans son étude classique sur la pauvreté à York en 1899 - a défini la pauvreté primaire comme étant un revenu "insuffisant pour garantir le minimum nécessaire au maintien de l'efficacité physique". Il parle de dépenses qui "tiennent compte des aspects mentaux, moraux ou sociaux de la nature humaine". Mais, dans l'esprit de l'auteur, ces aspects ne concernent que la survie ou la subsistance de l'individu: l'alimentation, l'habillement et l'abri.

Rowntree ne mesure pas la pauvreté, mais veut déterminer un seuil de pauvreté sur une variable porteuse qui est une échelle monétaire. Les variables justificatives relèvent de la subsistance physique. Sa définition de la pauvreté est une assignation typologique et non une mesure. Il ne crée pas un indicateur de subsistance physique ou d'efficacité physique. Il fait calculer par des experts le montant des dépenses nécessaires pour ne pas mourir de faim.

En outre, sa justification qui n'a rien d'absolue, s'est révélée malgré tout comme relative. Les règles de subsistance ont évolué dans le temps. Actuellement, avec les habitudes diététiques qui sont les nôtres, les experts des années 1980 ne donneraient plus les mêmes chiffres que ceux de Rowntree. Les règles varient en fonction des pays. Mais, ce qui apparaît peut-être comme plus significatif, c'est que la position de Rowntree a elle-même varié dans le temps. Au moment du déroulement de sa seconde enquête, à York en 1936, il tient également compte d'autres besoins que ceux nécessaires au seul maintien de la santé ou de l'efficacité physique: Il parle de la

nécessité de disposer de biens comme radio, livres, journaux, bière, tabac, cadeaux et vacances. En d'autres termes, atténuant par là sa position "absolue", il parle - d'une façon timide - de biens durables, des activités de loisirs et de participation sociale.

Townsend ou mesurer la pauvreté par le style de vie

L'étude de Peter TOWNSEND (1979) est monumentale à plusieurs titres. "Poverty in the United Kingdom" contient une somme considérable d'informations sur la pauvreté en Grande Bretagne. Elle est le fruit d'une enquête réalisée en 1968-1969. Elle représente plus de dix années de conception, d'analyse et de rédaction. Elle contient également, et c'est surtout à ce titre qu'elle attire notre attention, une nouvelle approche pour la mesure de la pauvreté.

a) Les concepts

Pour Townsend, la pauvreté ne peut être définie qu'en termes de "déprivation relative".

"On peut dire que des individus, des familles et des groupes dans la population sont dans la pauvreté, quand il leur manque les ressources nécessaires pour obtenir les types d'alimentation, participer aux activités et avoir les conditions d'existence et aménagements habituels - ou au moins largement encouragés ou approuvés - dans les sociétés auxquelles ils appartiennent." (TOWNSEND, 1979, p. 31 - c'est nous qui traduisons).

Il est, certes, difficile de recueillir des informations sur toutes les habitudes et les activités qui forment le style de vie prédominant dans la société. Aussi doit-on essayer d'obtenir un échantillon aléatoire des activités les plus communes. Pour définir ce qui est commun, on utilise les critères suivants:

- activité exercée par 50% et plus des individus dans la population ou
- au moins être approuvée et largement répandue.

Townsend veut remplacer le concept de consommation (ou d'une façon encore plus étroite de "ration alimentaire") par celui de style de vie. Il est bien conscient que le "style de vie" n'est pas uniforme pour tous les membres dans la population. Aussi, pour obtenir une définition opérationnelle, il distingue entre:

- les coutumes, les activités sociales, les conditions d'existence (comme le logement, l'environnement, les conditions du travail), qui sont celles de la majorité des personnes dans la population nationale;
- les coutumes et les activités pratiquées ou approuvées par une majorité de personnes dans une localité, une communauté, une classe sociale, un groupe racial, une secte religieuse ou un groupe professionnel;

- le contenu spécifique et les manières de l'expression individuelle ou collective des coutumes ou pratiques nationales et locales.

Townsend ne tient compte que de la définition "nationale" du style de vie. Il suppose qu'avec une diminution de leur niveau de ressources, les personnes connaîtront une diminution de leur participation au "style de vie" national.

Townsend a le souci de mesurer la pauvreté d'une façon objective. Il veut dire par là que ni le chercheur, ni la société dans son ensemble, ne doivent déterminer ce que les personnes "devraient" avoir ou à quoi ils "auraient droit". La réponse vient de l'observation des conditions sociales concrètes. Pour arriver à cela, il a besoin de compléter sa définition précédente. Le concept de "coutume" est vague et le fait de parler de style de vie "largement encouragé ou approuvé" apparaît malgré tout véhiculer des jugements de valeurs, d'ordre collectif. Aussi, il complète sa définition en spécifiant:

"Leurs ressources sont tellement en-dessous de celles de la famille ou de l'individu moyen, que les pauvres sont, en fait, exclus des "pattern" d'existence, des coutumes et des activités ordinaires" (Townsend, 1979, p.31).

b) La recherche

L'étude de Townsend (1979) est basée sur une enquête réalisée en 1968-1969. Elle comprend un échantillon de 2000 ménages (surreprésenté par des ménages qui vivent dans des zones défavorisées) à travers la Grande Bretagne.

Lorsque les ressources de chaque individu ou de la famille diminuent, il y a un point en dessous duquel se produit une rupture. On arrive au retrait (withdrawal) soudain de la participation aux coutumes et aux activités sanctionnées par la culture. Le point à partir duquel le retrait "croît" disproportionnellement, alors que les ressources décroissent, définira la ligne de pauvreté. (Townsend, 1979, page 57).

Pour faire cela, TOWNSEND calcule d'abord les ressources de chaque individu. Il tient compte aussi bien des ressources monétaires que des ressources en nature (privées et publiques).

Ensuite, Townsend collectionne des informations sur ce qu'il appelle le "style de vie". Il remplace le concept étroit de "consommation", qui a été dominant dans les recherches antérieures sur la pauvreté, par celui de "style de vie". Celui-ci englobe tous les aspects de la vie de la personne. Pour l'opérationnaliser, il sélectionne 60 items qui portent sur des activités des membres de la société et qui concernent: la nourriture, l'habillement, l'énergie, l'aménagement du logement et son environnement, les conditions générales, les bénéfices sociaux du travail, le soutien familial, les loisirs, l'éducation, la santé et les relations sociales. Il construit un "indicateur de déprivation" composé de 12 items. La liste des 12 items est la suivante:

1. N'a pas eu, pendant les douze derniers mois, une semaine de vacances, loin de la maison.
2. Seulement pour adultes. N'a pas eu un parent ou un ami à la maison pour un repas, pendant les 4 dernières semaines.
3. Seulement pour adultes. N'est pas sorti durant les 4 dernières semaines chez un parent ou un ami pour prendre un repas.
4. Seulement pour les enfants (moins de 15 ans). N'avait pas un ami pour jouer ou prendre un goûter pendant les 4 dernières semaines.
5. Seulement pour les enfants. N'a pas eu de goûter pour son dernier anniversaire.
6. N'a pas eu une après-midi ou une soirée pour une sortie pendant les dernières 2 semaines.
7. N'a pas de viande fraîche (repas à l'extérieur compris) au moins 4 fois par semaine
8. A passé un ou deux jours, les deux dernières semaines, sans un repas chaud.
9. N'a pas eu un petit déjeuner chaud la plupart des jours dans la semaine
10. Le ménage n'a pas de réfrigérateur.
11. Le ménage n'a pas habituellement sa réunion de dimanche (3 sur 4)
12. Le ménage n'a pas l'usage exclusif de 4 aménagements internes (WC; évier et robinet à eau-froide; réchaud à gaz ou électrique)

Certaines questions s'adressent uniquement au ménage (par exemple: questions 10 et 12); d'autres s'adressent à tous les individus du ménage (questions no. 1); d'autres à certains individus spécifiques (adultes, parents d'un enfant âgé de 3-14 ans, conjoint, chef de ménage ou individu ayant le revenu le plus important). L'information originale se rapporte donc à des unités variables. Si la question se rapporte au ménage, comme l'item no. 10 dans la liste précédente, la réponse est rapportée à chaque membre du ménage. TOWNSEND (1979, page 251) a choisi de garder dans sa liste les items qui s'appliquent à toute la population. Néanmoins il différencie entre un score réservé aux adultes et un score réservé aux enfants. On calcule un score de déprivation pour chaque individu. Le score de déprivation du ménage est formé par la moyenne des scores de déprivation des individus qui composent le ménage.

c) Les critiques

Townsend veut fixer une ligne de pauvreté en reliant de façon statistique les revenus du ménage (pondéré par le nombre de personnes dans le ménage) avec l'indicateur de déprivation. Le postulat de base est que l'addition des réponses positives (le sujet répond "oui" et exprime par là un désavantage) à ces 12 questions constitue une mesure de la pauvreté. Ce postulat a été critiqué par PIACHAUD (1981) et d'autres (WEDDERBURN, 1981; SEN, 1982; HENNING, 1984). La critique porte sur les points suivants:

1. Piachaud soutient que Townsend a oublié un facteur vital: le choix. Choisir de prendre des vacances ou de manger de la viande peut intéresser le sociologue, mais est sans intérêt pour ceux qui s'intéressent à la pauvreté. Ne pas prendre des vacances ou choisir de ne pas en prendre sont deux choses totalement différentes.
2. La seconde critique est plus fondamentale. Pourquoi une réponse positive aux items de l'indicateur de déprivation (exprimant par là un manque), peut-elle être considérée comme étant symptomatique de la pauvreté? Pourquoi ces items là ont-ils été sélectionnés et pas d'autres?

Townsend a choisi ses items parce qu'ils étaient corrélés avec le revenu. Pour répondre à Piachaud, il insiste sur le principe de sélection d'un item: Seule une minorité de la population devrait en être privée. Néanmoins, ce principe n'a pas été respecté par lui: plus de 3 items font défaut à plus de 50% de la population. Townsend réplique à cet argument en complétant le principe précédent par un autre: les items doivent "coller" au concept de pauvreté, c'est-à-dire signifier l'exclusion de la personne d'un style de vie "ordinaire". Mais, même avec cette argumentation, on ne comprend pas pourquoi les 12 items ont été retenus à partir de sa liste originale (composée de 60 items) et pas les autres. Bien sûr, les 12 items sont tous corrélés (de façon négative) avec le revenu. Mais d'autres items, qui ne font pas partie de la liste des indicateurs de déprivation (ne pas pouvoir s'acheter des vêtements neufs par exemple), sont aussi corrélés de façon négative avec le revenu.

Townsend répond en disant avoir compilé différentes listes en combinant d'autres items. Il obtient le même résultat. Les personnes à qui manquent certains items ont aussi tendance à éprouver des manques aux items d'autres listes. Le choix des items (lorsque ceux-ci ont été définis) pour créer un indicateur est en quelque sorte arbitraire ou aléatoire. N'importe quelle combinaison d'items mesure la pauvreté. En d'autres termes, tous les items conviennent à la mesure de la pauvreté. Le choix spécifique de tels items peut, dès lors, être considéré comme étant sans grande importance.

Même si ceci est vrai, il existe malgré tout un autre problème majeur qui est celui de savoir pourquoi chacun de ces items est important au point que son absence signifie la "déprivation" ou la pauvreté. En vertu de quoi peut-on prétendre que ces items sont des indicateurs de pauvreté? La réponse de Townsend est rapide: il suffit que les items représentent des activités communes, pratiquées largement par tout le monde. Mais cette réponse est-elle réellement suffisante?

Il est évident qu'un score élevé sur l'indicateur de pauvreté de Townsend donne des indications sur les personnes qui ne participent pas aux "pattern de la vie ordinaire". Mais ceci n'implique pas nécessairement la pauvreté. En fait, Townsend reconnaît le problème. Il considère que le manque de participation aux pattern de la vie ordinaire est synonyme de pauvreté lorsque le niveau de déprivation augmente de façon disproportionnelle avec la diminution des ressources.

Il est donc central pour Townsend, lorsqu'il identifie la pauvreté, qu'il y ait un seuil de revenu en-dessous duquel les gens sont disproportionnellement rejetés de la participation aux "pattern de la vie ordinaire". Cet argument est cependant insatisfaisant lorsqu'il s'agit de définir conceptuellement la pauvreté. Même si un tel seuil existait - ce qui est discutable - il ne constitue pas un critère suffisant pour assurer la validité du construit. Si on observe une augmentation progressive du manque de ressources et de la déprivation on n'a pas besoin d'un seuil pour déclarer que ceux qui sont au bas de l'échelle sont pauvres. Le seuil éventuel dépend de la distribution des revenus dans la population et de la distribution de l'échelle de "déprivation".

d) Les corrélats

L'indicateur de déprivation de Townsend est lié de façon significative à des indicateurs de type-R (par construction, bien sûr) et à d'autres variables associées à la pauvreté.

Le tableau le plus significatif, présenté par l'auteur, est celui qui exprime les scores moyens de l'échelle de déprivation en fonction du revenu total net du ménage et de la grandeur du ménage (TOWNSEND, 1987, tableau 6.4. page 252)

Revenu en £	Grandeur du ménage					Total	
	1	2	3	4	5+	M	N
- de 300	5.9					5.8	69
300-49	5.9	5.6				5.8	71
350-99	5.4					5.4	72
400-99	4.9	5.2				5.0	94
500-99	4.0	5.0	4.7	(4.5)		4.7	83
600-99	4.1	4.3			(5.2)	4.3	85
700-99	4.0	4.3	4.7	(4.1)		4.4	107
800-99		4.1	3.9	3.5		3.9	107
900-99	(3.2)	3.8	3.6	(3.1)	(4.8)	3.6	115
1000-99		3.6	3.1	3.1	(4.1)	3.3	109
1100-99		3.6	2.9	3.1	(4.1)	3.4	117
1200-399		2.9	3.0	2.8	3.5	3.0	212
1400-599		2.6	2.9	3.1	3.3	3.0	130
1600-799	(3.4)	2.5	2.8	2.9	3.4	2.9	126
1800-999		(2.2)	(2.8)	(2.7)	(3.5)	2.8	66
2000-499		(2.7)	2.7	2.5	2.7	2.6	108
2500 +		(1.7)	(2.2)	2.0	2.6	2.3	98
Total	5.1	3.8	3.2	3.0	3.5	3.7	1769

Tableau 2: Score moyen de déprivation de Townsend en fonction du revenu annuel disponible net du ménage et de la taille du ménage. (on ne donne pas la moyenne lorsque le nombre de ménages est inférieur à 10; lorsque le nombre de ménages est entre 10 et 19, les scores moyens sont entre parenthèses).

Nous pouvons maintenant présenter la position de Townsend sous une forme synoptique.

- concept de "style de vie";
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique);
- domaines recouverts par les items: nourriture, habillement, énergie, équipement du logement, aménagement du logement, environnement du logement, conditions générales du travail, bénéfices sociaux liés au travail, soutien familial, loisir, éducation, santé et relations sociales;
- l'information provient d'unités variables;
- l'unité d'analyse est l'individu; on prend la moyenne des scores individuels si l'on veut attribuer un score au ménage;
- critères du choix des items: bonne corrélation avec le revenu disponible du ménage;
- sommation des items pour arriver à un score composite;
- nombre d'items pour le score composite: 12;
- n'utilise pas un modèle de mesure au sens strict, mais trouve que des listes différentes, composées d'items différents, conduisent à des indicateurs semblables.

Villeneuve ou mesurer la précarité

En France, VILLENEUVE (1984) a proposé un indicateur de "précarité" qu'il a mis au point à partir des résultats de l'enquête "Situations Défavorisées" de l'INSEE.

Il refuse d'emblée un discours à connotation extensive et vague sur la précarité, qui est trop facilement adopté par les mass media, lorsqu'ils parlent de la "nouvelle pauvreté" (par exemple tout ce qui fait l'écart entre les formes actuelles concrètes de pauvreté et ses formes traditionnelles repérables). D'une façon précise, la précarité est caractérisée par l'instabilité et la fragilité (probabilité supérieure à la normale de devenir pauvre).

Villeneuve regrette de ne pas pouvoir définir la précarité de façon axiomatique et de déduire par là un indicateur. Il est tributaire de l'enquête "Situations Défavorisées" de l'INSEE (Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques - France) qui n'a pas été conçue directement dans le sens de cette problématique. Cette enquête a été effectuée fin 1978-début 1979 sur un échantillon de 6000 ménages "ordinaires" habitant des villes de plus de 100 000 habitants. L'enquête a été faite en deux temps. On a d'abord interrogé les ménages (caractéristiques, composition, logement, patrimoine et revenus). Ensuite, on a tiré au hasard, parmi les membres adultes du ménage, un individu qui a été interrogé intensivement sur son emploi, ses relations sociales, son état de santé et sa biographie. L'unité d'analyse est donc individuelle. Vu la nature particulière des informations recueillies, le champ d'application de l'indicateur est rétréci aux seuls individus de plus de 18 ans, salariés (chômeurs compris), appartenant à un "ménage ordinaire" d'une grande ville.

L'objectif de l'étude est de voir s'il est possible de dégager une dimension spécifique de la pauvreté qui ne soit pas redondante avec le revenu pondéré par unité de consommation (il est calculé comme suit: On divise le revenu total par un facteur d'échelle qui est égal à 0.3 - représentant les coûts fixes du ménage - plus 0.7 par adulte - défini ici comme étant une personne de plus de 14 ans - plus 0.5 par enfant - défini ici comme étant une personne de moins de 14 ans), traditionnellement utilisé comme mesure du "niveau de vie" et donc de la pauvreté du ménage

a) Les items

L'auteur est parti d'une liste de 47 items dichotomiques, regroupés en huit thèmes définis a priori:

- problèmes généraux (exemples: retards payement charges, saisies);
- emploi (exemple: chômeur);

- santé (exemples: handicapé, malade);
- difficultés d'argent (exemples: ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue, logement trop cher);
- mécontentement (exemples: reproches au logement, au travail);
- mauvais pronostic (exemples: baisse de revenu; perte d'emploi probable);
- ignorance, dépendance (exemples: ne connaît pas le niveau de sa future retraite, ne pourrait prendre une demie journée de congé);
- divers (exemples: réception d'aides, pas de parent habitant à proximité, pas de possibilité d'être hébergé en cas de besoin).

Les variables sont de nature très diverses: accidents survenus à l'individu, instabilité, manque de ressources financières, ignorance et dépendance par rapport à autrui, jugements subjectifs (mécontentements).

b) L'indicateur de précarité

La matrice des intercorrélations entre les 47 items dichotomiques ne contient pratiquement que des corrélations égales ou supérieures à zéro. Toutes ces variables ont quelque chose en commun. On peut donc présumer qu'il soit possible d'extraire une variable latente, qui en l'occurrence serait la précarité.

L'auteur ne fait pas d'analyse structurale de la matrice de corrélation. Son intention est de dégager un indicateur solide de précarité qui soit, à la fois, pratique et reproductible dans d'autres enquêtes. Il arrive à un indicateur composé de 5 items. Ces variables ont été choisies en fonction des critères suivants:

- variables de fréquence non infime;
- corrélations importantes avec les autres variables;
- aussi objectives que possibles: donc élimination des variables subjectives (mécontentement);
- relevant de domaines divers (ressources financières, santé, emploi, réseau social...);
- concernant la situation présente, les accidents passés, les éventualités pour l'avenir;

Les cinq variables retenues, après divers essais, sont les suivantes:

- faiblesses des ressources financières du ménage: le total des dépôts et des placements est inférieur à 2000 frs (français) ou le sujet ne saurait pas comment faire face à une dépense imprévue;
- le revenu de l'individu serait très diminué en cas de maladie d'au moins deux mois;
- l'individu n'aurait pas la possibilité d'être hébergé par autrui, si besoin était;
- Depuis l'âge de 18 ans, et hors maternité, l'individu a dû interrompre durant plus d'un an son activité pour raisons de santé;
- avoir été, au cours de sa vie, contraint de se mettre à travailler alors que, normalement, l'enquêté ne l'aurait pas fait, du moins à ce moment là (divorce, veuvage, ne pas gagner assez d'argent, etc.).

Un score composite a été créé en faisant la somme non pondérée des réponses aux cinq items. On a donc créé un score qui varie de 0 à 5. Villeneuve montre que ce score est solide. Il n'applique pas un modèle de mesure au score. Mais il démontre que les pourcentages cumulés observés sont différents des pourcentages cumulés théoriques si les 5 variables qui composent le score étaient indépendantes les unes des autres. Donc elles ont tendance à "aller ensemble".

En outre, on observe que:

- Le score est corrélé avec les autres items non retenus.
- Le score est corrélé avec le niveau de vie (revenu pondéré par unité de consommation). Cette corrélation n'est pas suffisamment forte pour que l'on puisse dire que les mesures de la précarité et le niveau de vie soient équivalentes.
- Les corrélations entre le score composite et les autres items (non retenus pour le calcul du score de précarité) sont encore significatives lorsque l'effet du niveau de vie est partialisé.
- Le score est lié avec les catégories socioprofessionnelles des individus.

Nous pouvons dès lors résumer les points saillants de la recherche de Villeneuve de la façon suivante:

- concept de "précarité";
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique);
- domaines couverts par les items: problèmes généraux, emploi, santé, difficultés d'argent, mécontentement, mauvais pronostic, ignorance, dépendance, divers;
- les items s'appliquent à un individu de plus de 18 ans, salarié (éventuellement au chômage), appartenant à un "ménage ordinaire" d'une grande ville;
- critères du choix des items: fréquence non infime, corrélations importantes avec les autres variables, questions aussi objectives que possibles, domaines divers, concernant la situation présente passée et celle de l'avenir;
- sommation des items pour arriver à un score composite;
- nombre d'items pour le score composite: 5;
- n'utilise pas un modèle de mesure au sens strict, mais trouve que les items sont solides et forment un ensemble

Mack et Lansley ou mesurer la pauvreté par le manque de nécessités

Le livre de MACK et LANSLEY (1984) présente les résultats d'une enquête conduite au Royaume Uni en février 1983 sur un échantillon par quotas de 1174 personnes, âgées de 16 ans et plus, vivant en Grande Bretagne. Il s'agit de l'enquête "Breadline Britain". L'échantillon contient une sur-représentation de 200 personnes qui vivent dans des zones défavorisées. Par un système de pondération, les auteurs sont capables de fournir une vue représentative de la population vivant en Grande Bretagne.

La recherche a été commanditée par la "London Weekend Television" à une société spécialisée dans les sondages d'opinion et les enquêtes socio-politiques (MORI: "Market and Opinion Research International").

a) La position théorique

Les auteurs défendent une conception de la pauvreté qui est basée sur la perception sociale des besoins. Pour eux, le besoin "actuel" ou "objectif" n'existe pas. Le terme n'a pas de sens en dehors de la perception des personnes qui font partie de la société. Ils proposent une série d'items qui, pour eux, sont des nécessités, si et seulement si on les perçoit socialement comme telles.

La perception sociale des besoins est elle-même déterminée par les conditions sociales: distribution des ressources, des standards de vie, distribution du pouvoir. Elle est actualisée par les jugements des individus, pris collectivement. Les individus qui partagent la perception sociale se sentiront déprivés quand ils sont dépossédés par rapport aux items qui, par la société, sont généralement considérés comme des nécessités.

L'avantage de faire appel au terme de "nécessité" est qu'il est moins connoté sémantiquement et politiquement que le concept de "pauvreté".

Dans cette étude, les auteurs définissent la pauvreté en termes de manque prononcé de nécessités sociales. Chez Townsend, la pauvreté est définie en se référant à une exclusion d'une "norme", ou des pattern de vie "usuels" ou "ordinaires". On trouve chez les auteurs une référence implicite à un minimum, plutôt qu'à une norme. Le concept de minimum sépare les pauvres du reste de la société et met en évidence le fait qu'ils sont des citoyens de seconde classe.

Définir la pauvreté comme un manque prononcé de nécessités sociales consiste aussi à tenir compte de l'influence du manque de nécessités sur le genre de vie. Le manque prononcé de nécessités est appelé déprivation. Ces déprivations ne seront considérées comme étant des symptômes de la pauvreté que si elles affectent le genre de vie. Ceci constitue un complément indispensable à la définition de la pauvreté.

Beaucoup d'études sur la pauvreté ont été dominées par le souci d'établir "des standards minimaux". On a fait appel à des analyses "d'experts" pour déterminer les "besoins" ou on a examiné des "pattern de consommation". Dans cette étude, on procède autrement et on fait référence à la perception de la société dans son ensemble. Il s'agit donc d'une approche consensuelle pour définir des minima standards. Dans ce sens, les auteurs se sentent proches du courant de recherche qui est celui de Van Praag.

Les auteurs veulent identifier un standard minimum d'existence de façon directe. Ils demandent à un échantillon représentatif de personnes de porter un jugement sur ce qui est nécessaire pour vivre en Grande Bretagne en 1980. Seuls les sujets qui souffrent d'un manque prononcé de nécessités seront considérés comme pauvres si ce manque affecte leur genre de vie .

Ils apportent en outre des spécifications supplémentaires à leur définition. Ils décident que seuls les aspects de la vie qui pourraient être améliorés par un apport d'argent seront pris en compte dans leur enquête. La méthode consiste à choisir une série d'items, qui sont des indicateurs des différents aspects du genre de vie, et de demander aux gens dans quelle mesure ils les considèrent comme des nécessités. Les aspects concernés incluent des objets de consommation personnelle et des activités sociales. Les domaines couverts par leur questionnaire sont:

- nourriture;
- chauffage,
- habillement,
- biens durables;
- distractions;
- activités de loisir;
- vacances;
- occasions et activités sociales.

On a ajouté également deux services qui sont assurés en partie par le secteur public:

- logement;
- transports publics.

D'autres services publics ont été écartés, à savoir: les soins médicaux et l'éducation (argument: les individus ne doivent pas payer pour ces services en Grande Bretagne).

Ils ont également écarté les conditions liées au travail. On reconnaît que les conditions de travail des pauvres sont plus défavorables que celles des non-pauvres. Mais elles ne peuvent pas être améliorées par un apport d'argent. Ils ont également exclu, pour les mêmes raisons, des facteurs liés à l'environnement (comme la sécurité dans les rues).

L'enquête veut découvrir les standards d'existence qui sont considérés comme inacceptables par la société dans son ensemble. La perception des nécessités varie de génération en génération et de société à société. Pour eux, la pauvreté en tant que telle est relative.

b) La liste des items

Après des essais qualitatifs, les auteurs ont retenu une liste finale de 35 items. On a écarté les items qui expriment des nécessités satisfaites chez tout le monde (par exemple avoir du sel) ou des items qui ne manquent pratiquement à personne (comme le calculateur de poche).

Les auteurs ont également pris position quant aux spécifications à donner à la qualité des biens ou des activités faisant partie de leur liste. Par exemple, le tapis ou le réfrigérateur devait-il être en bon état? Les auteurs ont choisi de ne pas tenir compte de la qualité des articles, du fait qu'une telle évaluation est trop dépendante de facteurs subjectifs.

Ils ont également pris position de façon explicite quant aux sujets auxquels les items s'appliquent. Fallait-il identifier un seul minimum d'existence, valable pour tout le monde ou fallait-il en prévoir plusieurs? Par exemple, fallait-il tenir compte, d'une façon spécifique, des besoins des jeunes, des vieux, d'un ménage d'une personne ou d'une famille nombreuse? Ils ont opté pour le calcul d'un seul standard minimum, qui s'applique principalement à tous les adultes. Cette décision est basée sur le fait que les différences entre les jugements de nécessité, par les différents groupes dans la société, (jeunes - vieux, classes sociales, etc.) sont très petites. Spécifions, cependant, que ce principe général a été transgressé par Mack et Lansley, puisqu'ils proposent un indicateur pour les individus en général, et une variante pour les individus qui ont des enfants.

Lorsque la liste des items a été dressée, on a posé trois types de questions.

- La première question concerne l'identification d'un minimum standard d'existence. Une réponse dichotomique a été sollicitée: tel bien est-il nécessaire ou non?
- Ensuite, on a posé une question supplémentaire pour les items qui ont été évalués comme nécessaires: Etes-vous d'accord pour que l'on augmente les impôts à raison d'une livre pour que tout le monde puisse s'offrir ce que vous avez considéré comme nécessaire?
- La troisième question se rapporte à la perception du caractère indispensable de l'item. Pour chaque item, les personnes devaient répondre:
 - * je l'ai et je ne peux pas m'en passer;
 - * je l'ai et je peux m'en passer;
 - * je ne l'ai pas et ne le désire pas;
 - * je ne l'ai pas et je ne peux pas me l'offrir.

Le corps dur de l'enquête est constitué par les questions 1 et 3. On a également interrogé les sujets sur le revenu du ménage et sur leurs caractéristiques sociales.

c) La perception des nécessités par le public

On a trouvé que ces nécessités recouvrent un large spectre de biens et d'activités. Le public considère le standard minimum d'existence d'une façon large, en termes de critères sociaux et non d'une façon étroite en termes de critères de survie ou de subsistance. Le consensus social est remarquablement solide. Plus de 50% des personnes jugent 26 des 35 items comme nécessaires. Un item est considéré comme nécessaire, par les auteurs, lorsque le pourcentage de réponses est égal à 50 ou plus. Ils écartent donc les 9 items qui n'atteignent pas le critère des 50%.

Pour que l'on puisse parler d'un minimum universel, il faut que la nécessité soit acceptée d'une façon homogène par les différents groupes dans la société (jeunes-vieux, classes sociales etc.). Les auteurs ont testé les différences entre sexe et classe sociale. On n'a pas trouvé de différences pour le sexe. En ce qui concerne la classe sociale le degré d'accord entre les différentes classes (basée sur le métier) est remarquablement élevé. Seulement 3 items varient avec la classe sociale. L'ordre des pourcentages des items considérés comme nécessaires, est pratiquement identique pour chacune des classes sociales.

2) Quelle est la meilleure façon de mesurer le manque de nécessités? Faut-il considérer les réponses de tous les sujets qui disent ne pas posséder l'item, ou faut-il seulement prendre les réponses des sujets qui disent ne pas posséder l'item, parce qu'il ne peuvent pas se l'offrir à cause du manque d'argent?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner spécialement les réponses des sujets qui disent ne pas posséder le bien (ou ne pas pratiquer l'activité) sollicité par l'item, parce qu'ils ne le désirent pas. Si leur réponse est en quelque sorte "forcée" par la situation ou déterminée par la situation sociale, la corrélation entre cette réponse et le revenu sera significative. Si, par contre, il s'agit d'un choix, il n'y aura pas de corrélation avec le revenu.

Les résultats plaident en faveur d'une réponse en termes de choix. Les auteurs prennent, dès lors, la décision d'exclure les réponses des sujets qui renoncent à l'exercice de l'activité ou à la possession du bien pour des raisons "autres" que le manque d'argent. Il s'agit là, dans une large mesure, de ce que les auteurs appellent le "contrôle pour le goût".

Le concept " manque prononcé de nécessités " est central dans cette recherche. On a exclu de la mesure tous les sujets qui ne réalisent pas les nécessités parce qu'ils ne les veulent pas. Mais il reste cependant à démontrer que les sujets qui ne réalisent pas l'item et qui disent ne pas pouvoir se l'offrir, sont vraiment "forcés" par les circonstances de la vie à faire ainsi.

Il y a beaucoup de raisons pour que des gens bien situés (revenu au-dessus de la médiane) disent ne pas pouvoir s'offrir une ou deux nécessités. En général ils interprètent la nécessité en termes d'attente personnelle (vacances = voyage en camping-car en Ecosse, par exemple). Il s'agit cependant de démontrer que ceux qui ne peuvent pas s'offrir les nécessités, le font réellement à cause du manque d'argent.

Pour cela les auteurs ont calculé la corrélation entre la non possession des nécessités parce qu'on ne peut pas se l'offrir et le revenu. Toutes les corrélations sont statistiquement significatives (elles varient entre -0.036 et -0.230). Seuls, trois items ne sont pas corrélés avec le revenu.

- transport public;
- accomodations;
- jardin.

Les auteurs ont exclu ces 3 items de leur liste. De même, la télévision a été exclue parce que le nombre de personnes qui ne peuvent pas se l'offrir est trop bas. Il reste donc 22 items.

d) La construction des échelles de déprivation

Dans la liste des items, on trouve 3 types de nécessités: 1) celle qui s'applique à tous les membres d'un ménage; 2) celle qui s'applique seulement à l'interviewé, c'est-à-dire à l'adulte et 3) celle qui s'applique seulement à l'enfant.

Pour construire une échelle de déprivation pour les adultes, on forme une première liste de 18 items qui se rapportent aux ménages et aux adultes (a). Voici cette liste:

- chauffage;
- toilette à l'intérieur du logement;
- logement non humide;
- bain;
- assez de chambres à coucher;
- réfrigérateur;
- tapis;
- fêter des occasions spéciales;
- un repas pris en commun une fois par semaine;
- une machine à laver le linge;
- habits neufs;
- viande ou poisson tous les deux jours;
- cadeaux pour la famille ou des amis une fois par an;
- vacances en dehors de la maison une fois par an;
- une manteau chaud et imperméable; (a)
- deux paires de souliers; (a)
- un hobby ou une activité de loisir; (a)
- deux repas chaud par jour. (a)

Les items concernant le ménage et l'enfant (e) ont été réunis dans une seconde liste de 18 items et constituent une échelle de déprivation pour les enfants.

- chauffage;
- toilette à l'intérieur du logement;
- logement non humide;
- bain;
- assez de chambres à coucher;
- réfrigérateur;
- tapis;
- fêter des occasions spéciales;
- un repas pris en commun une fois par semaine;
- une machine à laver le linge;

- habits neufs;
- viande ou poisson tous les deux jours;
- cadeaux pour la famille ou des amis une fois par an;
- vacances en dehors de la maison une fois par an;
- trois repas par jour; (e)
- assez de chambres à coucher; (e)
- des jouets; (e)
- équipement de loisirs. (e)

e) L'impact de la déprivation

Les auteurs tentent de montrer, maintenant, d'une façon concrète, en quoi consiste le manque de nécessités. Ils établissent 4 groupes, à savoir: Les sujets dont le manque s'étend sur:

- 1 ou 2 nécessités (20% de la population);
- 3 ou 4 nécessités (5% de la population);
- 5 ou 6 nécessités (4% de la population);
- 7 ou plus (5% de la population).

Le tableau central, pour les auteurs, est celui qui montre l'impact de la déprivation en fonction des différents domaines de l'existence.

Domaine de déprivation	Manque de nécessités			
	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou +
	% ménages confrontés à chaque type de déprivation			
Chauffage inadéquat	6	20	35	46
Mauvais logement	16	34	62	62
manque équipement ménage	16	26	39	56
Habillement pauvre	17	48	89	98
Nourriture non équilibrée	18	52	64	93
Manque participation soc.	7	28	22	72
Loisirs limités	53	85	90	96

Tableau numéro 3: Manque de nécessités et déprivation selon les domaines (d'après MACK et LANSLEY, 1984).

f) La mesure de la pauvreté

L'indice de déprivation ne mesure pas la pauvreté. Même si les concepts pauvreté et déprivation se recouvrent, la pauvreté est plus étroite et les implications sont plus grandes pour l'individu.

La classification des personnes comme étant pauvres est un exercice descriptif - et n'implique pas de jugements de valeur personnels. Il a pour objectif de mesurer le nombre de personnes dont le manque prononcé de nécessités affecte la façon de vivre.

On peut avec SEN (1982, page 28) reconnaître deux méthodes pour identifier le nombre de pauvres.

- La méthode directe consiste à identifier ceux dont les besoins ne sont pas satisfaits. Dans cette recherche, cela revient à fixer un seuil directement sur l'échelle qui enregistre le manque de nécessités (l'échelle de déprivation).
- La méthode par le revenu est de fixer une ligne de pauvreté sur l'échelle de revenu, de telle façon que les personnes qui sont en-dessous du seuil, sont incapables de satisfaire les besoins minima.

Les auteurs adoptent la méthode directe. Ils trouvent qu'il y a beaucoup de problèmes lorsqu'il s'agit de fixer une ligne de pauvreté par le revenu, à cause de la relation entre le revenu et l'échelle de déprivation. En effet, on trouve des personnes avec des revenus très bas, dont les standards d'existence sont plus élevés que des personnes dont le revenu est élevé. Townsend a tenté de résoudre ce problème en fixant un "seuil de pauvreté" en-dessous duquel les personnes sont déprivées de façon disproportionnée. Ceci ne résout pas le problème car on peut encore rencontrer des personnes pauvres qui sont au-dessus du seuil.

Pour mesurer la pauvreté, on compte d'abord les sujets en fonction du manque prononcé de nécessités. Comme on l'a montré, les auteurs se basent sur le jugement de la société pour déterminer ce que c'est qu'une nécessité: ils parlent d'une perception sociale des nécessités. Ils adoptent, par là, un point de vue descriptif et non prescriptif de la déprivation. Pour passer maintenant du concept (manque de nécessités) à une mesure, il leur reste à montrer, à partir de quel niveau de déprivation on peut considérer quelqu'un comme pauvre. Ceux à qui manquent trois nécessités ou plus sont gênés de multiples façons et au moins dans plusieurs domaines d'existence. C'est à partir de trois nécessités ou plus que l'on considère les gens comme pauvres. Cette limite n'est cependant pas tranchée. Les auteurs tiennent compte de différents effets correctifs.

On peut résumer la position des auteurs de "Poor Britain" de la façon suivante:

- utilisation de trois concepts: nécessités définies socialement; déprivation = manque de nécessités; pauvreté = manque prononcé de nécessités.
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique);
- domaines couverts par les items: nourriture, chauffage, habillement, biens durables, distractions, activités de loisirs, vacances, occasions et activités sociales, logement, transports publics;
- les items s'appliquent à des unités d'analyse variables: adulte, enfant, ménage;
- critères du choix des items: items doivent être des nécessités (reconnues comme telles par 50% des sujets et plus) et pouvoir être réalisés par un apport d'argent;
- sommation des items pour arriver à deux scores composites: score "adulte" et "enfant";
- nombre d'items pour calculer le score composite: 18 pour le score "adulte" et 18 pour le score "enfant"
- n'utilise pas un modèle de mesure au sens strict, mais trouve qu'un manque prononcé de nécessités couvre plusieurs domaines de l'existence;
- définition des pauvres et non de la pauvreté.

Desai et Shah ou mesurer la pauvreté par des événements de consommation

Une autre approche, de type économétrique, a été proposée par Meghad Desai et Anup Shah (1985). Ces auteurs ont développé leurs travaux dans la "London School of Economics" de Londres. Ils partent de l'enquête de Townsend, mais l'enrichissent d'une autre façon que ne le font les auteurs de MORI.

a) La formulation théorique

Ces auteurs définissent la pauvreté en termes de **déprivation relative**. Il convient, d'abord, de spécifier la communauté par rapport à laquelle l'individu ou le ménage est déprivé. Ensuite la déprivation est observable à travers des **événements de consommation**. On essaie de mesurer la déprivation relative en se basant sur la fréquence de l'expérience de tels événements dans la communauté dans laquelle vit l'individu ou le ménage.

La **communauté** est une collection d'individus dans/et des ménages, qui vivent, travaillent, se reproduisent à une certaine période dans le temps. Ces individus partagent une culture dont les aspects sont multiples. Les auteurs ne s'intéressent qu'aux événements qui sont l'expression du bien-être: nourriture, logis, activités de loisirs.

Le concept de bien-être est relatif aux circonstances temporelles et spatiales dans lesquelles vivent les individus. Les auteurs ne cherchent donc pas à fixer une liste de commodités pour mesurer le bien-être, mais cherchent à appréhender ce qu'ils appellent des expériences de consommation. Celles-ci évoluent d'une façon dynamique avec les changements de la vie dans la communauté. L'objectivation se fait par l'intermédiaire des événements. Ils sont observables, localisés dans l'espace et le temps et font partie de l'expérience concrète des individus.

Toute période temporelle (une journée, une semaine, une année) peut être analysée comme une structure séquentielle d'événements: événements de consommation, événements de travail, etc. Les auteurs ne s'intéressent qu'aux événements de consommation. Un événement de consommation 1) est localisé dans le temps (vacances par exemple), 2) implique la consommation de certains biens et 3) est partagé par une ou plusieurs personnes. Une réunion de famille, par exemple, est un événement pour lequel la participation d'autres personnes est aussi nécessaire que pour la consommation de biens. Une journée peut être analysée comme une séquence d'événements, par exemple: le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner. Chaque événement implique la consommation de biens spécifiques (pas de soupe pour le petit-déjeuner) et se déroule à des moments spécifiques (le matin) dans la journée.

Lorsque l'on parle de spécificité temporelle à propos des événements, on se réfère à la fréquence avec laquelle un individu vit ceux-ci durant une certaine période temporelle. Il y a des événements journaliers, hebdomadaires, annuels. La définition de l'événement de consommation tient compte, dès lors, des points suivants:

- Les événements ne se laissent pas réduire à une pratique de consommation.
- Certains biens sont spécifiques aux événements: arbre de Noël par exemple.
- Il faut éviter de définir les événements de façon trop étroite (manger un gâteau d'anniversaire n'est pas un événement, mais avoir une fête d'anniversaire est un événement).
- Un événement n'est pas une liste de biens. Un petit-déjeuner peut comporter divers articles qui ne sont pas pour autant des événements.
- Le problème crucial est celui de mesurer l'expérience de telle façon que l'effet des goûts différentiels soit contrôlé.

b) Le modèle

Lorsque les événements sont opérationnalisés par des variables dichotomiques (les variables polychotomiques peuvent être transformées en dummies), on définit p_{ij} comme étant la probabilité que le ménage j , soit privé du bien (événement) i . Pour chaque événement, on calcule:

$$\hat{p}_{ij} = \frac{1}{1 + \exp(-\sum_j \beta_j Z_{ij})} \quad (\text{eq. 1})$$

L'estimation des probabilités se base sur un modèle logit. Les β sont les estimateurs des coefficients associés aux facteurs Z qui représentent des caractéristiques socio-économiques. On peut utiliser, par exemple, le revenu total, les catégories socio-professionnelles, le statut, l'emploi, le sexe, l'âge, la nationalité, la taille du ménage, le nombre d'enfants. A cause des variables discrètes comme l'âge ou le revenu, il est souhaitable de disposer d'un algorithme de calcul qui passe par une fonction de maximum de vraisemblance.

Sur la base des probabilités estimées, on peut maintenant construire l'indicateur composite

$$D_{ij} = \frac{1}{I} \sum_{i=1}^I \text{Lambda}_{ij} (1 - \hat{p}_{i,j}) \quad (\text{Eq.2})$$

I indique le nombre d'événements et Lambda_{ij} est la fréquence de chaque événement pour l'ensemble de l'échantillon (par exemple le pourcentage de ménages disposant d'un frigidaire).

On peut résumer la position de Desai et Shah comme suit:

- concept: événement de consommation;
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique), mais la dichotomisation n'est pas obligatoire;
- pas de spécification explicite des domaines: adoption des domaines de Townsend;
- les items s'appliquent à des unités d'analyse variables: individu, ménage;
- critères du choix des items: pas de critères;
- contrôle du goût par un modèle probit;
- le score composite est calculé par l'addition des \hat{p} estimés par probit et pondéré par la fréquence;
- n'est pas un modèle de mesure dans un sens strict, mais est un modèle économétrique.

2. Mesures objectives de la pauvreté

Nous allons présenter maintenant nos propres tentatives pour mesurer la pauvreté en termes non monétaires. Nous sommes donc bien dans la ligne des travaux qui ont été décrits dans la section précédente. Cependant notre position se différencie de celle des autres auteurs, en ce sens que nous essayons de mesurer objectivement la pauvreté, en faisant appel, explicitement, à un modèle de mesure.

Dans un premier temps, nous allons définir ce que nous entendons par "mesure objective". Ensuite, nous présenterons les échelles de pauvreté, construites d'après notre définition de l'objectivité, pour l'enquête effectuée dans l'intérêt du premier programme de lutte contre la pauvreté (recherche G.E.P.P.) et pour l'enquête PSELL, dont les résultats servent à la construction des indicateurs sociaux du second programme de lutte contre la pauvreté (recherche C.E.P.S.).

Mesurer d'une façon objective

Mesurer un phénomène consiste à assigner des nombres à des objets d'après des règles, de telle façon que les relations entre les nombres soient homothétiques avec les relations qui existent entre les objets.

La mesure d'un phénomène social est complexe et s'effectue par une série d'opérations que nous allons tenter d'esquisser sous forme schématique.

- Il convient de définir conceptuellement ce que l'on entend mesurer.
- A partir de la définition, il est nécessaire de formuler les questions, les items, ou plus généralement les éléments qui, à titre hypothétique, sont censés opérationnaliser le concept. La collection des items constitue ce qu'on appelle conventionnellement l'instrument de mesure.
- L'application de l'instrument de mesure à des sujets conduit à la construction de la matrice d'observation. L'élément de la matrice d'observation est la réalisation empirique d'une réponse i par un sujet v .
- La mesure sera réalisée en appliquant à la matrice d'observation un modèle de mesure. Tout modèle de mesure contient des règles de transformation de la matrice d'observation originale en échelle(s), qui sera la mesure. Le modèle de mesure peut s'appliquer directement à la matrice d'observation ou à une transformation préalable de celle-ci (par exemple transformation d'une matrice rectangulaire en matrice de corrélation ou de similitude).

Ces principes sont bien connus par le psychologue qui est souvent amené à "mesurer" des phénomènes, non directement observables, comme: "l'intelligence", "l'émotivité" ou le "style éducatif". Le sociologue travaille aussi avec des construits non directement observables, comme "l'anomie" ou "les valeurs". Le problème est de savoir quel modèle est le plus approprié pour la théorie que l'on a sur la pauvreté.

Si l'on veut désarticuler les démarches qui conduisent à une mesure de la pauvreté, on peut décrire les étapes d'une façon plus précise.

1. Les définitions conceptuelles sont imbriquées dans un ensemble de propositions théoriques sur la pauvreté. On sait bien que, d'un auteur à l'autre, les discours théoriques diffèrent, tout en se recouvrant sur certains aspects. Le chercheur tentera, évidemment, de se situer par rapport à ceux-ci, avant de développer sa propre théorie concernant la pauvreté. On peut reconnaître deux types de propositions: les propositions conceptuelles et les propositions relationnelles. Les propositions conceptuelles conduisent à des définitions. Ce sont surtout elles qui aident à la construction des instruments de mesure. Les propositions relationnelles présentent les liens entre les concepts. Elles forment la théorie proprement dite. Leur réseau constitue la représentation théorique et sert à la validation des instruments de mesure.
2. Lorsque le concept est formulé clairement, il conduit à la formulation des items qui sont censés l'opérationnaliser. A cette fin on peut faire appel à des méthodes qui facilitent la création ou la génération d'items à partir du concept. Dans la recherche sociale - et dans nos propres recherches - la théorie en facettes de Guttman (LEVY, 1981) est un instrument utile. L'objectif est de générer un "univers d'items". En général il s'agit de proposer des règles qui conduisent à la création d'un tel univers. D'une façon idéale, des chercheurs différents qui connaissent les règles, devraient arriver à construire des questionnaires semblables. On parle encore de validité de contenu des questionnaires.
3. La construction d'un instrument proprement dit consiste à choisir un sous-ensemble d'items, à partir de l'univers préalablement défini. Il est possible, à partir d'un même univers, de construire des instruments dont le contenu est différent, mais qui mesurent tous la même chose. Plus les règles sont univoques et transparentes, plus on aura de chances de créer des instruments comparables.
4. On peut maintenant appliquer cet instrument à des sujets. Il s'agit là d'un moment empirique dans la recherche. Les consignes et les règles de codification des réponses doivent être énoncées. Les unités d'analyse sur lesquels les items portent doivent être précisées, tout comme la nature de l'échantillon

auquel la mesure se rapporte. Les résultats conduisent à la création d'une matrice d'observation qui sera analysée par la suite.

5. Enfin, le modèle de mesure, choisi pour analyser les données, doit être justifié. C'est-à-dire: les postulats du modèle doivent être isomorphes avec les propositions conceptuelles de la théorie. Le modèle peut être explicite et formalisé. Mais, on trouve aussi des recherches sur la pauvreté pour lesquelles il est implicite. Il se rapporte à la structure des données de la matrice d'observation ou de la transformation de celle-ci. Grâce au modèle, on peut construire une ou des échelles qui mesurent le concept et l'opérationnalisent.

Nous avons tenté de respecter cette démarche, au moins en partie, pour nos propres travaux. Nous allons donner un résumé succinct de ceux-ci, en insistant particulièrement sur l'intérêt que l'on a d'utiliser un modèle de mesure.

Mesure objective de la pauvreté des familles: recherche GEPP

La démarche que nous proposons ici a été développée pour une étude comparative, réalisée par le Groupe d'Etude pour les Problèmes de la Pauvreté (G.E.P.P.) de 1978 à 1980, pour les Communautés Européennes (Projet no. 28: Commission des Communautés Européennes, premier programme de lutte contre la pauvreté).

La zone d'enquête couvre sept régions dans cinq pays différents: Limbourg belge et néerlandais, les provinces de Liège et de Luxembourg en Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, une partie de la Sarre en Allemagne et de la Lorraine en France.

La population a été définie comme étant celle des familles qui avaient au moins un enfant, né en 1970 (10 ans au moment de l'enquête). Une telle population est un sous-ensemble relativement homogène par rapport à la population totale d'une région ou d'un pays. L'âge moyen du chef de ménage est de 40 ans avec un écart-type de 10 ans. Un tel échantillon a été construit parce que nous voulions étudier la persistance de la pauvreté. En outre, la pauvreté des ménages, dont le cycle de vie se situe autour des 40 ans, n'avait pas encore été étudiée d'une façon approfondie. Dans chaque région, une liste exhaustive de cette population a été dressée. Nous n'atteignons pas les personnes qui vivent seules (jeunes ou âgées), ni les couples sans enfants. On a tiré dans chaque région un échantillon aléatoire de 200 familles. Mille quatre cents ménages se sont donc prêtés à l'interview.

Le processus de définition et de mesure de la pauvreté nous a conduit d'une pré-notion ou d'une définition provisoire à une définition et une mesure objective de la pauvreté. Nous reprenons, en partie, la communication présentée par GAILLY et HAUSMAN au colloque européen organisé par l'Institut Jacques Maritain à Venise en juin 1982 (GAILLY et HAUSMAN, 1984).

Les positions théoriques de départ, contraignantes pour la suite du processus de définition et de mesure, ont été les suivantes:

1. La définition et la mesure de la pauvreté doivent intégrer et dépasser les spécificités locales, régionales ou nationales.
2. Une étude relative à la pauvreté doit tenir compte des situations de pauvreté les plus profondes. Mais pour pouvoir mettre en relief les facteurs structureaux de la pauvreté, il faut étudier les situations de pauvreté extrême dans le cadre de populations générales.
3. La pauvreté est relative, en ce sens qu'un "manque" ou une "carence" n'est signe de pauvreté qu'en fonction de la manière dont la ressource, qui peut la combler, est distribuée dans la population.
4. La pauvreté traverse les différents domaines qui définissent les conditions d'existence des ménages. En ce sens, la pauvreté est multidomaine.

Par ces propositions, on voit que notre approche s'inscrit dans la ligne des définitions de type-LC. Le revenu n'est donc pas la "variable-clé" de la définition. Notre intention est de le traiter de telle façon qu'il ne soit ni masqué, ni absorbé par d'autres variables.

Quant à la question de savoir si la pauvreté est un phénomène uni-dimensionnel ou multi-dimensionnel, c'est là un problème que nous n'avons pas posé, dans cette recherche de façon a priori, mais de façon a posteriori. En soumettant les données aux méthodes d'analyse les plus exigeantes, nous pourrions constater s'il est possible de situer les ménages sur un seul continuum de pauvreté, ou s'il y est indispensable d'avoir recours à des échelles multiples pour rendre compte de la distribution des conditions de vie dans la population générale.

Dans la littérature scientifique et dans l'expérience clinique, nous avons repéré, à partir de notre questionnaire, 86 variables qui pouvaient être considérées, à titre hypothétique, comme des caractéristiques ou des corrélats de la pauvreté. Ces variables relevaient des différents domaines qui constituent les conditions d'existence de la population: structure familiale, citoyenneté et situation linguistique, professionnelle, scolaire et économique, situation du logement, de la santé, des pratiques culturelles, relationnelles et situation de l'enfant. Le choix des variables était donc très pragmatique. Nous n'avons pas de théorie, quant au contenu théorique du construct.

Notre approche était ainsi volontairement ouverte sur les différents domaines où des désavantages peuvent se manifester, sans hypothèse contraignante sur la pauvreté et nous laissant ainsi la possibilité de falsifier l'hypothèse d'une "pauvreté uni-dimensionnelle".

Ces questions visaient à décrire les conditions d'existence des ménages. L'unité d'analyse à laquelle nous rapportons le phénomène de la pauvreté est donc un ensemble de personnes qui vivent habituellement sous un même toit, y logent et y prennent leurs repas. Ces personnes partagent le plus souvent les mêmes conditions d'existence, qu'il y ait ou non mise en commun des revenus.

Toutes les variables ont été dichotomisées dans le sens du désavantage. Ces variables ont été analysées par des méthodes qui apportent toutes des réponses spécifiques à certaines questions.

- Des analyses multivariées provisoires ont été appliquées sur ces items: analyse des correspondances, analyse en composantes principales. Ces analyses ont un caractère purement exploratoire et descriptif. Dans l'ensemble les variables se groupent en plusieurs domaines indépendants. Mais il faut garder à l'esprit que ces méthodes d'analyse reposent sur des bases théoriques relativement fragiles.
- Les analyses typologiques ont été conduites pour trouver des groupes tels que la similitude entre les familles du même groupe soit maximum et la similitude entre les groupes minimum en partant des familles décrites par ces 86 variables. Il s'agit de trouver des groupes stables dont certains, au moins, pourraient être interprétés comme présentant un risque de pauvreté.

L'analyse a conduit à distinguer trois groupes, après avoir pris les précautions d'usage (validation croisée) afin de s'assurer de la stabilité de ces groupes. L'interprétation du contenu de ces trois groupes a été la suivante:

Groupe numéro 1: caractérisé systématiquement par l'absence de désavantages.

Groupe numéro 2: présente des cumuls de désavantages en matière culturelle, de revenu par tête, de conditions de logement, de santé, d'isolement social. Ces traits caractérisent le plus souvent des familles partiellement ou entièrement composées de membres étrangers, ainsi que les familles nombreuses.

Groupe numéro 3: Le troisième type présente également des cumuls de désavantages; le père est rarement le chef de ménage et son travail ne constitue pas la principale ressource de revenu; les revenus sont faibles et issus de transferts sociaux ou d'assistance sociale. Ces traits caractérisent le plus souvent des familles incomplètes.

Parmi les trois groupes stables, nous pouvons repérer deux groupes qui présentent un risque de pauvreté. Les deux groupes à risque apparaissent comme plus hétérogènes que le groupe non-désavantagé et présentent plus de désavantages.

- Une première mesure "provisoire" de la pauvreté a été réalisée en faisant la somme des 86 items dichotomiques. Ce score simple est constitué d'items se rapportant aux différents domaines des conditions d'existence. Il présente, cependant, une faiblesse de construction. Le modèle sous-jacent à ce type d'opération, qui est celui de la théorie classique de construction des tests, a le grand désavantage de ne pas être falsifiable. Le score du sujet dépend à la fois de l'échantillon des personnes et du choix des items, en conséquence la probabilité de donner une réponse positive à un item donné est susceptible de varier d'un échantillon à l'autre.

C'est ainsi que nous nous sommes efforcés de vérifier notre hypothèse d'unidimensionnalité de la pauvreté en recourant à un modèle mathématique qui soit davantage approprié à ce type de test. Nous avons porté notre choix sur le modèle logistique de RASCH (1960) qui, d'une part, est falsifiable et qui, d'autre part, nous permet de construire - le cas échéant - un score de pauvreté qui réponde aux exigences d'objectivité que nous souhaitons nous imposer à ce niveau. Nous avons testé les 86 items par rapport à ce modèle. Nous avons retenu 32 items, conformes au modèle de Rasch.

Les items retenus (ordonnés en fonction de leur paramètre de difficulté ou de gravité décroissante) sont les suivants:

- Sans machine à laver le linge	60
- Sans radio	56
- Difficultés pour payer eau, gaz, électricité	56
- Difficultés pour payer logement	56
- Enfant non classe ordinaire	56
- Sans WC dans le logement	56
- Difficultés pour rembourser crédits	56
- Pension d'invalidité	56
- Aide sociale	56
- Jamais rendre visite à famille	56
- Difficultés pour payer chauffage en hiver	55
- Privations alimentaires	54
- Handicap enfant	54
- Diminution sensible des revenus (dernière année)	53
- Un enfant décédé dans le ménage	53
- Inconvénient logement: non ensoleillé	53
- Revenu mensuel ménage inférieur à 25000 FB	52
- Sans dictionnaire	51
- Inconvénient logement: humide	50
- Privations pour le logement	49
- Sans tourne-disque	49
- Inquiet à l'avenir pour sa santé	48
- Logement évalué comme non entretenu	48
- Immeuble évalué comme non entretenu	45
- Pas de téléphone dans le logement	45
- Pas d'épargne	44
- Difficultés à joindre les deux bouts	44
- Facture: paiement en liquide	43
- Travail avant tout d'ordre manuel	40
- Ne participe jamais aux activités d'une association sportive ou culturelle	38
- Pas de formation pour le premier emploi	35
- N'exerce pas d'activité professionnelle secondaire	30

En examinant le contenu des 32 items, on se rendra aisément compte que 1) les items recouvrent largement les différents domaines des conditions d'existence des familles et 2) les items sélectionnés se rapportent à des situations qui, traditionnellement, permettent de différencier les familles pauvres de celles qui ne le sont pas.

Une échelle est construite en faisant la somme des items dichotomiques qui répondent aux propriétés du modèle de Rasch. Une telle opération est justifiée dans le cadre du modèle de mesure considéré puisqu'un tel score est considéré comme une statistique suffisante (voir DICKES, 1984). Le score brut peut être transformé dans la même métrique que celle qui a été utilisée pour les items par une simple fonction logistique. Cette échelle, de par les propriétés du modèle de Rasch, est unidimensionnelle (les items sont homogènes) et elle peut être interprétée comme une échelle de pauvreté qui est définie par le cumul des désavantages dans les différents domaines des conditions d'existence.

- concept "cumul des désavantages";
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique);
- domaines recouverts par les items:
profession, revenu, consommation-dépenses, logement, biens, santé - handicap, participation sociale;
- nature des items: informations factuelles et représentations subjectives;
- unité d'analyse: les familles;
- critères du choix des items: test d'après le modèle probabiliste de Rasch;
- sommation des items pour arriver à un score composite;
- nombre d'items pour le score composite: 32;
- utilisation explicite d'un modèle de mesure à traits latents à un paramètre.

Mesure objective de la pauvreté des ménages: recherche CEPS
(Le GEPP est devenu le CEPS en 1984)

La même approche, pour mesurer la pauvreté, a été reprise pour les données de la première vague du panel socio-économique à Luxembourg. Nous avons publié un document technique (PSELL no. 5) sur cette enquête (DICKES, 1987). En fait, nous avons appliqué le modèle de Rasch à une liste provisoire de 59 items. Certains items sont identiques à ceux de la liste précédente. D'autres ne le sont pas.

L'application du modèle de Rasch au panel socio-économique n'a pas été réalisée de façon automatique. En effet, d'un côté, sur la base des résultats de l'étude précédente, la conception théorique de la pauvreté a été élargie, d'un autre côté, les spécificités de la population actuelle, nous ont conduit - d'une façon théorique et empirique - à une reformulation du construit.

La pauvreté est un cumul de désavantages qui touche tous les domaines de l'existence, à savoir: la situation sur le plan du travail et de l'emploi, l'état de santé, les relations sociales, le niveau et le mode de vie. Le phénomène de pauvreté est lié à la distribution du pouvoir, du prestige et des ressources et recouvre avant tout une impuissance sociale. Elle est:

- absence de négociation;
- impossibilité de maîtriser les conditions d'existence;
- disqualification sur le plan économique et social.

La pauvreté est un construit hypothétique, qui n'est pas observable de façon directe. La pauvreté constitue ce qu'on appelle un construit latent qui doit être inféré à partir de données observables. Les données observables sont des "symptômes" manifestes du construit latent.

La pauvreté est une mesure relative. Les sujets d'une population sont susceptibles de varier par degré sur l'échelle qui exprime la pauvreté.

Plusieurs analyses ont été appliquées sur les données du panel socio-économique en recourant au modèle logistique de Rasch. Lors de ces analyses on a constaté que le modèle de Rasch, qui permet de tester le caractère cumulatif des désavantages, ne s'applique que si les items 1) se rapportent au ménage et au moins à son représentant principal et 2) sont d'ordre factuel et non subjectif.

Voici la liste des 22 items qui ont été retenus après l'application du modèle de mesure aux 2013 ménages de la première vague du panel luxembourgeois. Les items ont été classés par ordre de difficulté (ou de gravité) décroissante. La gravité est exprimée en "wits".

-Fonds National de Solidarité (chef de ménage)	67
-Logement sans raccord électricité/eau (ménage)	65
-Emprunt pour électro-manger (groupe principal)	63
-aide sociale (groupe principal)	62
-sous-locataire (ménage)	60
-pas de TV (ménage)	57
-pas de radio (ménage)	57
-sans contact famille (groupe principal)	55
-WC hors logement/partagé (ménage)	54
-logement humide (ménage)	54
-pas de cafetière électrique (ménage)	49
-pas d'épargne (groupe principal)	48
-pas de chauffage central (ménage)	48
-sans contacts amis (groupe principal)	46
-pas de robot-ménager (ménage)	44
-pas de machine à coudre (ménage)	44
-sans contacts collègues (groupe principal)	41
-pas d'établi (ménage)	39
-pas de tondeuse à gazon (ménage)	39
-pas d'association sport/cult (groupe principal)	38
-pas de formation supplémentaire (chef ménage)	36
-pas d'association professionnelle (groupe principal)	33

La position reprise dans cette recherche peut être résumée comme-suit.

- concept "cumul des désavantages" et "impuissance sociale";
- construction d'items dichotomiques (présence ou absence de la caractéristique);
- domaines recouverts par les items: profession, revenu, consommation-dépenses, logement, biens, santé - handicap, participation sociale;
- nature des items: informations factuelles;
- unité d'analyse: le ménage;
- critères du choix des items: test d'après le modèle probabiliste de Rasch;
- sommation des items pour arriver à un score composite;
- nombre d'items pour le score composite: 27;
- utilisation explicite d'un modèle de mesure à traits latents à un paramètre.

*
* *

Nous avons tenté de donner une vue d'ensemble, aussi complète que possible, des différentes recherches qui ont tenté de mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence. Sans aucun doute, faut-il considérer les résumés que nous avons donnés comme lacunaires et partiels. Néanmoins, l'essentiel a été dit, et le lecteur intéressé trouvera sans peine les références bibliographiques qui lui permettront de compléter sa connaissance de ces travaux.

Nous espérons que les affiliations entre les recherches sont reconnaissables. Les travaux des auteurs anglais, comme ceux de Townsend, de Mack et Lansley et de Desai et Shah sont interconnectés. Ils prennent appui les uns sur les autres. Par contre, les travaux des chercheurs continentaux, comme ceux de Villeneuve et nos propres travaux se sont déroulés indépendamment les uns des autres et indépendamment des travaux anglais. Pour situer les repères chronologiques de ces recherches, on peut se rapporter utilement à la figure numéro 1 (page 18).

Nous allons maintenant, dans le chapitre suivant, essayer de dégager les lignes de force de ces travaux: ceci nous conduira à dégager notre propre théorie sur la question.

CHAPITRE 3: THEORIE POUR MESURER LA PAUVRETE COMME UN CUMUL DE DESAVANTAGES

La présentation des travaux qui mesurent la pauvreté en termes de conditions d'existence (définitions de type-LC) montre que les liens entre les cheminements, les démarches et les progressions des différents auteurs ne sont pas simples. Si l'on peut reconnaître entre les travaux anglais des interrelations évidentes - en particulier entre ceux de Townsend et de Mack & Lansley -, celles-ci sont inexistantes entre les travaux d'autres auteurs. Certaines études doivent même être considérées comme totalement isolées par rapport aux autres.

Notre intention est de pouvoir tirer profit des diverses expériences, en vue de continuer nos propres travaux. La confrontation de nos propres perspectives avec celles des autres n'est pas seulement académique. Comme on a pu le voir, depuis 1978, nous avons développé une approche quant à la mesure de la pauvreté, qui s'inscrit bien dans la ligne des travaux de type-LC que nous venons de recenser. En 1978, notre position théorique, quant à la pauvreté, était non axiomatique. Plus précisément, elle fut "semi-ouverte" et ne s'est enrichie que progressivement, au fur et à mesure que nos travaux ont progressé. En 1985, nous avons appliqué nos méthodes aux données du panel socio-économique luxembourgeois. Nous avons rencontré alors des problèmes, que nous n'avions pas encore imaginés en 1978, et pour lesquels nous n'avions pas de solutions disponibles.

- A qui s'appliquent les mesures de la pauvreté en termes de conditions d'existence, dès lors que l'on travaille avec des unités d'analyse variables? (L'enquête PSELL fonctionne à trois niveaux d'analyse différents: l'individu, le groupe de revenus et le ménage.
- Comment doit-on délimiter le contenu des items, si l'on songe à la complexité des conditions d'existence que l'on rencontre dans une population générale?
- Quels sont les contrôles nécessaires pour valider la mesure?
- Comment peut-on arriver à généraliser les résultats?

Toutes ces questions renvoient à la nécessité de poser, d'une façon plus formelle, que nous ne l'avions fait jusqu'à maintenant, la problématique concernant la mesure de la pauvreté. Nous allons tenter de réunir d'une façon systématique, les questions que l'on peut légitimement se poser. Ensuite nous tenterons de discuter les solutions pratiques et théoriques que les divers auteurs ont apporté à nos questions. Enfin nous tenterons d'assurer d'une façon axiomatique notre propre position théorique, de laquelle nous dériverons des opérationnalisations utiles pour mesurer la pauvreté.

A. PROBLEMATIQUE

Dès lors que l'on entend comparer les différents travaux que nous venons de présenter, on est frappé par leur divergence théorique, leur convergence instrumentale, et leur convergence empirique.

Même une vue superficielle permet de lister les divergences théoriques. Pour TOWNSEND (1979), la pauvreté est une absence de participation au style de vie, considéré comme habituel dans la société dans laquelle vit l'individu. Pour VILLENEUVE (1984), la pauvreté est définie en termes de précarité, c'est-à-dire par l'instabilité et la fragilité des conditions d'existence. MACK et LANSLEY (1984) considèrent la pauvreté comme un manque prononcé de nécessités, définies à partir de la perception sociale. Pour DESAI et SHAH (1985), la pauvreté est un manque de participation à des événements de consommation. Enfin nous avons défini la pauvreté comme un cumul de désavantages (DICKES et al., 1984) qui exprime avant tout une impuissance sociale (DICKES, 1987).

Ces approches de type-LC, amènent les auteurs à construire des items et des indicateurs qui mesurent la pauvreté d'une autre façon que ceux qui se réclament d'une définition de type-R. Dans les grandes lignes, la démarche méthodologique est relativement semblable d'un auteur à l'autre. A partir des définitions théoriques différentes, ils formulent, tous, des items dichotomiques qui expriment la présence ou l'absence de caractéristiques, révélateurs ou symptômes d'un "manque", d'une "déprivation" ou d'un "désavantage". Ces caractéristiques relèvent de domaines multiples (nourriture, logement, participation sociale, etc.) et couvrent plus ou moins complètement les différentes facettes des conditions d'existence. Des indicateurs composites sont construits, le plus souvent en faisant la somme des items dichotomiques. L'indicateur composite est censé évaluer la pauvreté par degrés.

Enfin la convergence empirique des résultats, présentée par les divers auteurs, est étonnante. Quelle que soit l'ouverture théorique, on peut établir le constat suivant.

- L'indicateur composite est corrélé avec des mesures de type-R (il s'agit le plus souvent du revenu pondéré par des échelles d'équivalence ou du revenu total).
- L'indicateur composite n'est pas suffisamment corrélé avec des mesures de type-R, pour que l'on puisse considérer les mesures de type-R et de type-LC comme équivalentes.

- L'indicateur composite est corrélé avec d'autres variables, généralement associées à la pauvreté, comme: le statut social, le prestige social associé à la profession, le niveau d'éducation du chef de ménage, la représentation subjective de la pauvreté etc.

La convergence des méthodes et des résultats invite dès lors le chercheur à examiner d'une façon détaillée les procédés de construction des indicateurs. On peut supposer que certains paradigmes qui sous-tendent - souvent de façon implicite - la démarche de construction des indicateurs, et ce quelle que soit la théorie intermédiaire d'après laquelle les indicateurs sont définis, sont communs aux diverses approches. Ces paradigmes - on pourrait parler d'une "meta-théorie" -, constituent une unité qui expliquerait, en partie, la convergence des résultats empiriques.

Nous regarderons donc de plus près les bases paradigmatiques des recherches et tenterons de les prendre comme points d'appui de notre théorie sur la mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence.

Mais, nous accorderons aussi une place importante à l'examen de l'opérationnalisation même, c'est-à-dire au lien entre théorie et mesure. Nous pensons que beaucoup d'auteurs ont négligé de renforcer ce lien. Nous espérons que nos réflexions conduiront à consolider ce lien, et nous souhaitons arriver à des propositions hypothétiques formalisées, qui auront la qualité d'être falsifiables.

Nous allons donc tenter une re-formulation (par rapport à nos premiers travaux) théorique de la mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence. L'objectif est de transformer et/ou de compléter les énoncés pragmatiques, non axiologiques, qui constituaient le point de départ de notre propre cheminement, par des énoncés structurés et formalisés. La perspective de départ n'était sans doute pas inutile puisqu'elle nous a conduit à mettre en évidence une réalité sociale qui n'était pas tellement éloignée de celle dégagée par d'autres auteurs. Mais elle nous apparaît actuellement comme insuffisante pour pouvoir résoudre les problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés. Ceux-ci touchent essentiellement trois thèmes suivants: 1) le choix des items pour actualiser des caractéristiques révélatrices de la pauvreté; 2) le choix de l'unité d'analyse; 3) le modèle de mesure qui relie les items à l'indicateur.

1. Des items

Le choix des items est évidemment central pour constituer un indicateur de pauvreté. Il est évident que ce choix est lié à la définition que nous entendons donner à la pauvreté. Les auteurs parlent de "déprivation", de "manque" ou de "désavantage". Dans chaque approche, adoptée par chacun des auteurs, il y a un lien obligé (qui peut être plus ou moins lâche) entre la théorie, la définition de l'item et la formulation de celui-ci. Assurer l'adéquation entre la formulation de l'item et la

théorie consiste à assurer ce qu'on a convenu d'appeler conventionnellement la validité de contenu de l'item. Lorsque le contenu de l'item est clairement explicité, des chercheurs différents, utilisant une même définition, pourront construire des questionnaires semblables ou équivalents (même si les formulations littérales ne sont pas identiques). En outre, une définition explicite et élaborée du contenu permet d'envisager la création d'un univers d'items. Pour des études particulières, des échantillons différents pourront être tirés de cet univers. Ainsi, la validité de contenu contribue-t-elle à la généralisation des résultats des études particulières.

Actuellement, on est encore très loin de cet idéal. La validité de contenu de nos items, tout comme celle des chercheurs que nous venons de répertorier, ne peut être considérée comme véritablement satisfaisante. Ainsi, en ce qui concerne nos propres travaux, le seul inventaire des domaines auxquels doivent appartenir les items n'est pas suffisant pour décider si un item donné appartient à l'univers des révélateurs de la pauvreté. D'autres facettes rentrent dans la définition. Aussi nous examinerons avec soin les liaisons, imaginées par les différents auteurs entre leur définition et la formulation de leurs items. Nous tenterons de dégager les propriétés formelles des définitions pour arriver à un système de classification permettant de circonscrire le champ sémantique du contenu des items de pauvreté. Ceci nous amènera, nous l'espérons, à des propositions définitoires propres à assurer la validité de contenu des mesures de la pauvreté de type-LC.

Même si le système définitoire final, auquel nous allons aboutir, ne devrait pas être considéré comme définitif (et il est raisonnable de penser qu'il ne le sera pas), il aura au moins le mérite d'être formulé de façon explicite, donc contestable d'une façon constructive.

2. Des unités d'analyse

Les problèmes liés aux unités d'analyse - lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence - nous sont apparus progressivement lors du déroulement de nos recherches. Dans la première recherche (étude G.E.P.P), l'unité d'analyse allait de soi. Il s'agissait de mesurer la pauvreté des familles: les items et les indicateurs se rapportaient à la famille dans laquelle il y avait, par construction, un enfant âgé au moins de 10 ans. Lors de la seconde recherche (étude C.E.P.S. panel socio-économique, vague 1985), on est passé de la famille au ménage, organisé de façon hiérarchique: individu - groupe de revenu - ménage. La problématique liée aux unités d'analyse devient maintenant fondamentale (voir DICKES, 1987). Lorsqu'il s'agit de construire un indicateur de pauvreté, les résultats des analyses diffèrent selon que l'on recueille l'information à partir des différents individus composant le ménage, ou selon que l'on récolte l'information auprès des ménages, attribuant au chef de ménage le rôle de témoin privilégié. Cet état de chose nous amène à faire une mise au point sur les unités d'analyse, qui doit être fondée sur les plans théorique et empirique.

L'interrogation est triple. 1) Si nous voulons mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence, à quelle personne physique ou sociale l'information se rapporte-t-elle? Au ménage,

au groupe de revenus ou à l'individu? S'il s'agit des individus, quels sont les individus porteurs de l'information? S'agit-il des adultes, des enfants, du chef de ménage, de l'épouse du chef de ménage? 2) Quelle est l'unité physique ou sociale à laquelle s'applique l'échelle de pauvreté que nous voulons construire? Comment doit-on traiter l'information originale pour la rapporter sur l'unité choisie? 3) Lorsque l'on a répondu aux deux premières questions, comment faut-il finalement utiliser le score de pauvreté, si l'on travaille sur des sous-échantillons différents?

Les problèmes liés aux unités d'analyse sont d'autant plus délicats et difficiles à résoudre, qu'ils sont loin d'être résolus d'une façon uniforme par les chercheurs qui appartiennent au même courant de recherches que le nôtre. C'est ainsi que TOWNSEND (1978) et MACK et LANSLEY (1985) proposent des indicateurs séparés pour les ménages et les familles. Nous avons, pour notre part (DICKES et al. 1984) créé un seul indicateur, quelle que soit le type de ménage.

3. Des modèles de mesure

Les problèmes liés au(x) modèle(s) de mesure sont cruciaux pour construire un indicateur de pauvreté. Mais rares sont les recherches citées qui attribuent, aux modèles de mesure une place centrale. Nous avons, pour notre part, fait appel à un modèle formel, qui, en l'occurrence, est celui qui a été proposé par RASCH (1960). L'application du modèle aux données de la recherche sur les familles et les ménages, nous a conduit à accepter certains items comme conformes au modèle et à rejeter d'autres comme inadéquats. Ces résultats nous aident pour faire avancer la théorie sur la question. Mais ils posent aussi des problèmes qui méritent d'être discutés.

- Lors de l'application du modèle de Rasch, les tests globaux pour les ménages à revenus inférieurs (en dessous de la médiane) étaient plus satisfaisants que les tests calculés sur des ménages dont les revenus étaient supérieurs (en particulier voir DICKES, 1987). Les solutions pour ces derniers apparaissent ainsi comme plus instables. Pourquoi?

Une telle question soulève le problème plus général du champ de sensibilité de l'indicateur de pauvreté. Est-il raisonnable de construire un indicateur de pauvreté qui soit encore suffisamment sensible pour différencier les "riches" des "très riches"? De l'autre côté, qu'en est-il de la sensibilité de l'indicateur pour appréhender les situations de pauvreté les plus extrêmes et qui généralement ne font pas partie des échantillons comme les nôtres? Parler du champ de sensibilité d'un indicateur revient, sur le plan technique et si nous voulons utiliser le langage des psychologues, à parler des "effets plancher et plafond" d'un instrument de mesure.

- Quels sont les liens entre le modèle de mesure et la théorie sur la pauvreté? La théorie que nous avons sur la pauvreté justifie le choix d'un certain modèle de mesure. Mais à l'inverse, il faut bien admettre que les

résultats obtenus par l'application du modèle éclairent autrement la théorie de départ. Où en sommes-nous actuellement dans ce cheminement (hypothético-déductif et inductivo-hypothétique) en spirale?

- A défaut d'utiliser un modèle de mesure, beaucoup de chercheurs contrôlent, à partir de leur théorie, le choix des items par des opérations logiques et empiriques. Par exemple, pour qu'un item puisse être considéré comme une déprivation chez TOWNSEND (1979), il faut qu'il rende compte d'une activité, exercée habituellement (à raison de plus de 50%) par les membres de la société dans laquelle vit le ménage. On peut considérer que le recours à un modèle de mesure constitue aussi un contrôle (que nous appellerons "contrôle par le modèle") qu'il faut discuter par rapport à d'autres formes de contrôle invoquées (à tort ou à raison) par les autres chercheurs. Donc, la problématique du modèle de mesure est incluse dans la problématique plus générale, qui est celle du contrôle.

- Enfin, un dernier point fait problème. Il s'agit de l'application des résultats à la pratique.

Certains auteurs proposent des indicateurs simples, composés seulement de quelques items (moins de dix), alors que d'autres utilisent des collections plus importantes, composées de vingt items ou plus. Or, il faut bien reconnaître que les recherches ne sont pas suffisamment avancées pour qu'un ensemble donné d'items puisse être reconnu par la communauté scientifique comme mesurant la pauvreté d'une façon univoque. En outre, l'instabilité des estimations des paramètres d'items par le modèle de Rasch, pour des collections d'items importantes, nous amène à penser que le problème de la mesure, en termes de recherche fondamentale, n'est guère encore résolu. Les recherches pourraient se diriger dans trois directions différentes.

(1) Recherche d'un indicateur simple, composé de quelques items dont la stabilité est contrôlée de façon stricte.

(2) Recherche de généralisations. Si on pouvait mettre en évidence que des réponses à des items construits d'après une certaine théorie, correspondent à un certain modèle, n'importe quelle autre ensemble d'items, construits d'après la même logique, pourrait valablement mesurer la pauvreté.

(3) Recherche de modèles de mesure compétitifs. En effet, on pourrait discuter l'opportunité de recourir au modèle de Rasch pour mettre en évidence la théorie sur la pauvreté. Certes, les propriétés du modèle de Rasch correspondent à la proposition centrale de notre théorie, à savoir "le cumul des désavantages". Mais, au point de vue métrique, les contraintes du modèle sont importantes. Parmi les modèles à traits latents, le modèle de Rasch est le plus exigeant puisqu'il ne fait référence qu'à un seul paramètre. Enfin, l'instabilité

des solutions auxquelles il mène, en particulier lorsqu'il est appliqué à des sous-groupes différents, a déjà été soulignée par d'autres. On pourrait, dès lors, se demander si le recours à d'autres modèles qui conservent les propriétés de cumulation, mais qui sont néanmoins moins exigeants que le modèle de Rasch, ne seraient pas plus indiqués.

On voit bien que la problématique est encore très largement ouverte. Nous sommes bien conscients que, par nos recherches, nous avons touché une réalité sociale qui n'a pas échappé à des auteurs qui travaillent sur le même sujet, avec d'autres théories et d'autres méthodes que les nôtres. Nous sommes bien conscients qu'il s'agit de la même réalité sociale (la pauvreté), malgré les dénominations et les étiquettes différentes. En fait, il faut bien reconnaître aussi que nos connaissances sur cette réalité sont encore lacunaires, tout comme la maîtrise de la mesure de celle-ci. Les quelques éclaircissements que nous avons fournis, ou qui ont été apportés par d'autres, posent plus de problèmes qu'ils n'apportent de solutions définitives.

Après avoir tenté de ventiler les problèmes propres à la mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence, nous présenterons une synthèse (non critique) des solutions que nous trouvons chez les différents auteurs. Cette synthèse sera aussi un bilan et un cadre de référence sur lesquels nous bâtirons, ensuite, nos propres conceptions théoriques.

B. SOLUTIONS PRATIQUES ET THEORIQUES

L'objet de ce paragraphe est de tirer les leçons du passé. Le deuxième chapitre de ce rapport a été simplement une traduction, sous forme de résumé, des principales recherches qui portent sur le même sujet que le nôtre. Il s'agissait d'informer le lecteur sur ces recherches. Dans ce paragraphe, on va aller plus loin. On adoptera des perspectives analytique et synthétique. Nous verrons comment les différents auteurs ont tenté de résoudre les principaux éléments qui constituent la problématique de notre recherche. Quelles ont été leurs solutions? Que faut-il en penser? Quelles sont les idées qui nous paraissent intéressantes et les initiatives redondantes, superflues ou nouvelles? Ces réflexions vont former un canevas à partir duquel on pourra tracer, finalement, les grandes lignes de notre théorie.

Nous verrons d'abord comment on a résolu la question des items qui rentrent dans la composition des index de "déprivation" ou plus exactement de "pauvreté". Ensuite, nous verrons comment le choix des items a été contrôlé et l'indicateur composite a été créé et justifié. Enfin, nous examinerons comment on a traité les problèmes relatifs aux unités d'analyse.

1. Contenu des items

Si l'on veut connaître la nature des items retenus par les auteurs, la meilleure méthode consiste à en faire une analyse de contenu. En reprenant les listes des items, on peut reconnaître des facettes d'après lesquelles les items se différencient les uns des autres. Ces facettes sont les attributs d'une analyse de contenu. A partir de ces listes, il s'agit de dresser une grille d'analyse, indépendamment des présupposés théoriques d'après lesquels les items ont été choisis. La relation entre contenu et items sera examinée plus loin. La grille d'analyse de contenu sera fort utile, car on pourra l'utiliser comme armature pour énoncer, plus tard, notre propre position théorique. Nous nous appuyerons alors sur la théorie en facettes, développée par des chercheurs de l'Université de Jérusalem, dans le cadre des travaux de l'école de Guttman (voir LEVY, 1980).

Lorsque l'on tente de cerner le contenu des items, il s'agit de trouver les attributs ou les facettes selon lesquels ils se différencient les uns des autres. Nous avons isolé quatre facettes: le type de conduite sollicitée par la question, les domaines auxquels la question s'applique, le mode temporel de l'interrogation, le type de relation sollicitée.

A. La première facette de contenu se rapporte au type de conduite sollicitée par la question.

On peut reconnaître les modalités suivantes

- (a1) Conduite passive nulle (bien, état, statut): posséder, avoir, disposer, dépendre, recevoir, être.

Exemples: posséder un téléphone, une voiture, un téléviseur; recevoir de l'aide sociale; être sous-locataire.

- (a2) Conduite active (exercice d'une activité, d'une pratique): faire, participer, organiser, rencontrer, passer.

Exemples: chauffer les pièces de séjour lorsqu'il fait froid; exercer une activité de loisirs; sortir le soir une fois par quinzaine.

- (a3) Conduite subjective (représentations, attentes, expectations, sentiments) : craindre, avoir des difficultés, être mécontent, ne pas savoir.

Exemples: avoir des difficultés pour payer le loyer; prévoir une prochaine perte d'emploi, avoir du mal à joindre les deux bouts.

B. La seconde facette met en évidence les domaines auxquels l'activité se rapporte. Tous les auteurs adoptent un point de vue multidomaine: ils sont d'accord pour dire que l'activité sollicitée par les items s'extériorise ou se manifeste dans les divers domaines de l'existence, même s'ils écartent l'un ou

l'autre domaine pour des raisons spécifiques. On trouvera un relevé des domaines dans le tableau ci-dessous.

domaines	TOWN	VILL	MALA	DIAL
(b01) logement	x	x	x	x
(b02) argent		x		x
(b03) rel. social.	x		x	x
(b04) nourriture	x		x	
(b05) biens dur.	x		x	x
(b06) santé	x	x		x
(b07) loisirs	x		x	x
(b08) habillement	x		x	x
(b09) éducation	x	x		x
(b10) travail	x	x		x

Tableau no. 4: Domaines par auteurs (TOWN = Townsend; VILL = Villeneuve; MALA = Mack et Lansley; DESH = Desai et Shah; DIAL = Dickes et al.)

C. La troisième facette actualise le mode temporel de l'activité. Il s'agit d'une interrogation qui permet de spécifier l'intensité, la fréquence ou la périodicité de la conduite. Cette facette met en évidence le caractère événementiel de l'activité. On peut reconnaître un mode temporel:

(c1) Momentané: la question se rapporte au moment actuel, lorsque l'interview est réalisée et on n'enregistre que la présence ou l'absence de la conduite, de l'état ou du statut.

Exemples: possédez-vous un réfrigérateur; êtes-vous sous-locataire; recevez-vous de l'argent du Fonds de Solidarité.

(c2) Borné dans le temps: on demande au sujet si une certaine activité s'est déroulée tant de fois au cours d'une période déterminée.

Exemples: avoir des contacts avec des amis au moins une fois par quinzaine; prendre un repas chaud par jour.

(c3) Prospectif: on demande au sujet d'anticiper dans le temps.

Exemples: ne saurait pas faire face à une dépense imprévue; revenu très diminué en cas de maladie d'au moins deux mois.

(c4) Rétrospectif: on demande au sujet de donner une information qui se rapporte à un passé éloigné (plus d'un an).

Exemples: depuis l'âge de 18 ans, l'individu a dû interrompre, durant plus d'un an, son activité pour raisons de santé; enfant décédé en bas âge.

D. La quatrième facette actualise la relation. L'activité se déroule sans liaison avec l'extérieur du ménage ou est en interaction avec d'autres individus ou groupes ou institutions sociales. Les modalités de la relation peuvent dès lors être:

(d1) Sans interaction sociale explicite.

Exemples: avoir un robot-ménager; avoir le chauffage central dans la maison; avoir des vacances une fois par an.

(d2) Relations sociales explicites avec des personnes.

Exemples: un repas de famille une fois par semaine; avoir des contacts avec des collègues; participer aux activités d'une association sportive, passer des vacances avec des amis.

(d3) Relations avec des institutions ou des organisations sociales.

Exemples: dépendre de l'aide publique; être membre d'un syndicat.

On trouvera dans l'annexe numéro 1, les listes définitives des items proposées par les auteurs, avec la codification qui correspond au schéma de l'analyse de contenu. Le tableau suivant présente les totaux. Nous n'avons pas tenu compte de la liste de Desai et Shah, puisqu'ils reprennent la liste de Townsend.

	a1: conduite passive												a2: conduite active												a3: conduite subjective												
	c1:non.			c2:borné			c3:futur			c4:passé			c1:non.			c2:borné			c3:futur			c4:passé			c1:non.			c2:borné			c3:futur			c4:passé			
	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	d1	d2	d3	
b01: Logement	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
b02: Argent	4	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	2	1	0	0	0	0	18
b03: rel. soc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
b04: nourriture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
b05: Biens dur	17	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
b06: Santé	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5
b07: Loisirs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
b08: Habill.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
b09: Education	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
b10: Travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
TOTAL	37	0	5	1	0	0	0	0	0	3	0	0	6	5	0	9	9	1	0	0	0	2	0	0	8	0	0	3	0	0	3	1	0	0	0	0	93

Tableau numéro 6: Répartition des différents items, d'après l'analyse de contenu de 5 listes, en annexe (d1 = sans relation sociale; d2 = relations avec des personnes; d3 = relations avec des institutions).

On constate que les fréquences des différentes cases du tableau de contingence sont occupées d'une façon inégale. Les tendances générales qui se dégagent sont les suivantes.

- La plupart des auteurs utilisent des items qui appartiennent aux catégories "conduite passive" (a1: 46) et "conduite active" (a2: 32). Les domaines les plus fréquents sont le logement (b01: 19), l'argent (b02: 18), les biens durables (b05: 19). La plupart des items se rapportent à la situation momentanée (c1: 61) ou aux événements bornés dans le temps (c2: 23). Finalement, on constate que la plupart des items ne font pas explicitement référence aux relations sociales (d1: 72).
- Les items utilisés le moins souvent par les auteurs sont les items subjectifs (a3: 15), les items qui appartiennent aux domaines suivants: éducation (b09: 1), habillement (b08: 3) et travail (b10: 3), les items prospectifs (c3: 4) et rétrospectifs (c4: 5); les items qui font référence aux relations avec les institutions (d3: 6).

On peut se faire une idée sur l'utilisation conjointe des différents critères en soumettant les données à une forme particulière d'échelonnement multidimensionnel ("Multidimensional Scaling") inspiré de la technique du dépliage de COMBES. L'analyse des proximités (inconditionnelles) du tableau de contingence numéro 6, nous amène à une solution unidimensionnelle.. Le stress de Kruskal (formule numéro 2) est de 0.12. La solution à deux axes donne une meilleure adéquation. Le stress est de 0.08. Mais l'interprétation de la position des points dans l'espace bidimensionnel est la même que l'interprétation des points sur l'axe unidimensionnel. La représentation graphique suivante (figure numéro 1) donne la position des critères de l'analyse de contenu sur le premier axe.

Trois phénomènes peuvent être dégagés de cette analyse. Insistons, cependant, sur le fait qu'il ne s'agit pas de l'analyse d'une matrice de données observées sur des sujets (ménages ou individus qui servent de sujets dans une enquête). Il s'agit d'une mise en évidence des régularités que l'on observe chez des auteurs qui utilisent des items de déprivation pour mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence, d'après les critères de l'analyse de contenu. Il apparaît que toutes les facettes ne sont pas utilisées de façon uniforme. Mais certaines modalités d'utilisation des facettes vont ensemble. Les trois phénomènes que nous observons, sont les suivants:

- Il existe un grand nombre de modalités que nous n'avons pas marquées sur le graphique et qui obtiennent, à peu près, la même valeur standardisée sur l'axe (valeur de 0.50). Il s'agit des intersections, dont la fréquence est égale à 0. Ces modalités ne sont pas choisies, soit qu'elles ne se prêtent pas à la formulation d'items, soit que l'on n'ait pas songé à les utiliser.

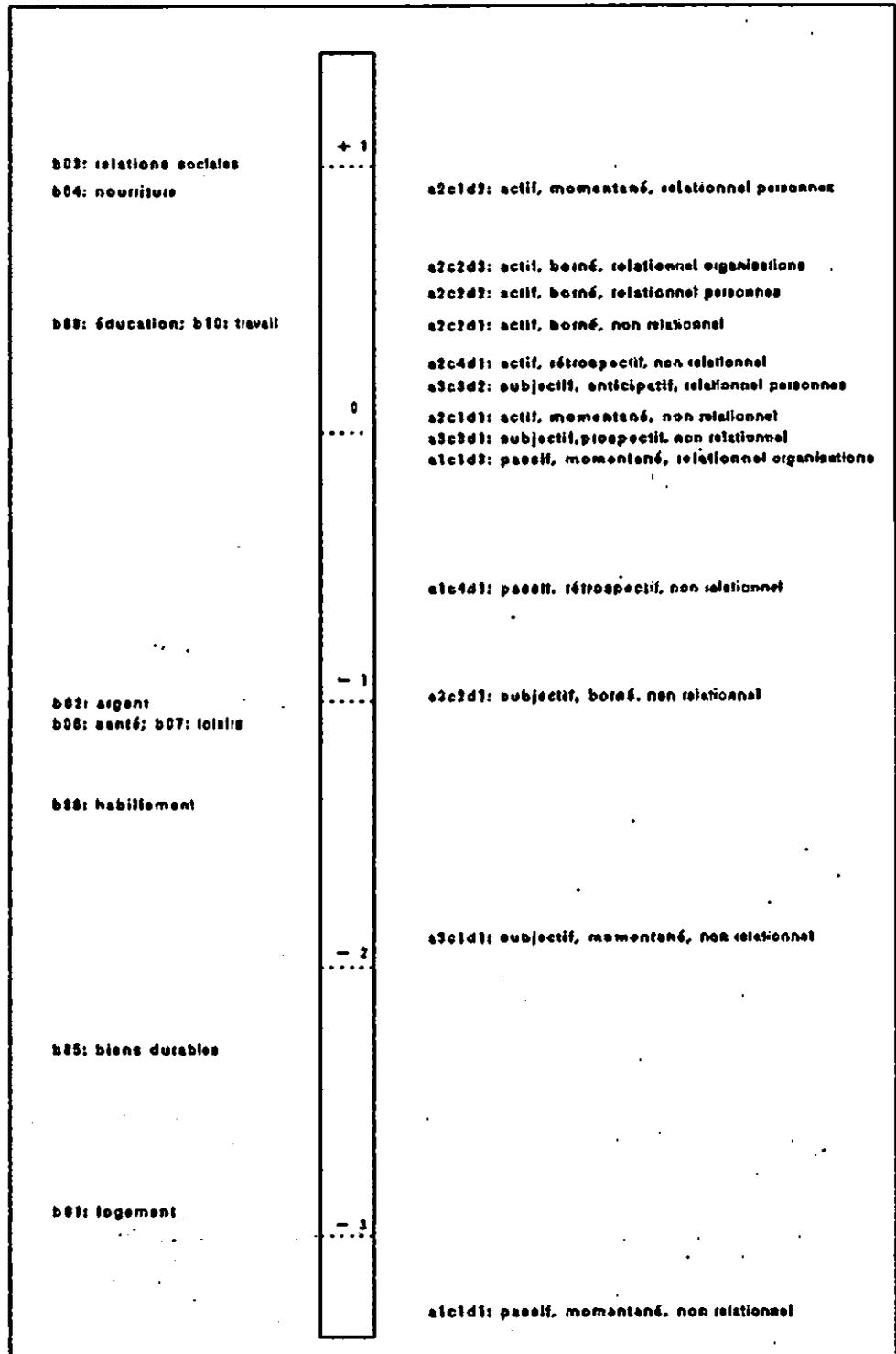


Figure numéro 1: Représentation des critères de l'analyse de contenu selon l'axe de l'analyse d'après la technique du dépliage inconditionnel

- Sur la dimension retenue, on observe que les critères se regroupent en fonction des polarités de l'axe. Les items dont la valeur standardisée est négative sont, avant tout, des articles dont l'interrogation traite de la possession (d'un bien ou d'un statut). Le contenu se rapporte au logement, aux biens, à l'habillement, à l'argent, à la santé et aux loisirs. On voit aussi que les items subjectifs font partie de ce groupe. Il s'agit souvent de l'évaluation de la situation actuelle, sans référence à des relations sociales. Ce sont ces items qui sont le plus fréquents dans les questionnaires.
- Les items dont la polarité est positive, représentent surtout des activités. L'interrogation porte sur le présent, le passé ou le futur. Ces items ont souvent une signification relationnelle (liaison avec des personnes ou des organisations). Les domaines couverts par ces items sont l'éducation, le travail, la nourriture et les relations sociales. La fréquence d'utilisation de ces items n'est pas négligeable, mais elle est moins forte que celle des items du groupe précédent.

Nous ne prétendons pas avoir dégagé les facettes théoriques des items susceptibles de mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence. Mais la valeur heuristique de la grille d'analyse de contenu est évidente pour les choix théoriques que nous aurons à faire plus tard.

2. Articulations théoriques et contrôles

Pour qu'un item puisse être considéré comme un indicateur ou un symptôme de la pauvreté, sous l'angle des conditions d'existence, il ne suffit pas seulement de le situer en fonction des facettes de l'analyse de contenu. Un item comme "jouer au football, une fois par semaine avec des collègues de travail" se laisse facilement localiser d'après le système d'analyse de contenu que nous venons d'exposer. Mais il est douteux que le non exercice d'une telle activité constitue un "désavantage", une "déprivation" ou encore un "manque".

Il est donc nécessaire de compléter l'analyse de contenu, par des spécifications pour que l'item en question puisse être défini en termes de pauvreté. Nous appelons ces spécifications des contrôles. Tout comme l'analyse de contenu, les contrôles contribuent à opérationnaliser la théorie. La pertinence des contrôles fait l'objet de débats sur la mesure de la pauvreté en termes LC. On peut reconnaître différentes stratégies lorsqu'il s'agit de déterminer si, réellement, l'item représente une "déprivation". Nous avons tenté de les lister en les rattachant aux différents auteurs.

contrôles	TOWN	VILL	MALA	DESH	DIAL
fréquence	x				
ressources monétaires	x		x	x	
consensuel			x		
goût			x	x	
modèle	(x)	x			x

Tableau no. 7: Types de contrôles d'après les auteurs (TOWN = Townsend; VILL = Villeneuve; MALA = Mack et Lansley; DESH = Desai et Shah; DIAL = Dickes et al.)

Nous allons voir comment ces contrôles ont été définis par les auteurs et quels sont les interrelations entre eux.

Contrôle par la fréquence

Ce critère a été introduit par TOWNSEND (1979). Il considère qu'un item est un bon item de déprivation, lorsque son absence se rapporte à une activité qui est largement répandue ou commune dans la société dans laquelle vit l'individu (il s'agit de la société nationale dans son ensemble). Pour qu'une activité soit reconnue comme commune ou habituelle dans la société, toujours selon Townsend, il faut qu'elle soit réalisée par au moins 50% des membres de cette société.

Nous avons vu que Townsend ne prend pas le critère au pied de la lettre puisque, dans sa liste, trois items sur douze ne remplissent pas cette condition.

Contrôle par les ressources monétaires

Ce critère est proposé d'une façon explicite par TOWNSEND (1979), d'une façon implicite par MACK et LANSLEY (1984) et d'une façon indirecte par DESAI et SHAH (1985).

Dans sa recherche, Townsend contrôle les ressources financières de deux façons.

- Il utilise d'abord la corrélation entre l'item et les ressources financières, comme un critère de choix pour l'item. Un item est considéré comme une "déprivation", si sa corrélation avec des ressources financières est statistiquement significative. Par ressources financières, il entend le revenu annuel net disponible par ménage. Parmi les items retenus dans sa liste, les corrélations Bravais-Pearson sont toutes significatives à $p = 0.001$ et varient entre 0.05 et 0.24. Mais on comprend difficilement, et la critique lui en a été faite par d'autres (voir en particulier MACK et LANSLEY, 1984), pourquoi il ne retient pas dans sa liste définitive d'autres items dont les corrélations

avec le revenu sont toutes aussi élevées que celles des 12 items finalement sélectionnés? On pourrait interpréter cette pratique en disant que le contrôle par les ressources financières, pour Townsend, est une condition nécessaire, mais non suffisante.

- Townsend utilise également le revenu pour valider son indicateur composite, formé à partir des douze items. Il ne s'agit pas - à proprement parler -, d'un critère pour choisir a priori les items, mais d'un critère pour justifier a posteriori la validité du score composite. Il considère que son indicateur est un "index de déprivation" lorsque le niveau de déprivation augmente de façon disproportionnelle avec l'absence de ressources financières. En fait, lorsqu'il examine une des deux lignes de régression, qui relie le revenu à l'index de déprivation, il met en évidence une rupture dans la linéarité. Le point de rupture est choisi par lui comme seuil de pauvreté. Ce second contrôle, que nous discuterons plus loin, n'est pas utilisé pour le choix des items. Mais il fait partie intégrante de sa théorie sur la pauvreté.

Pour Mack et Lansley, la prise en considération des ressources financières intervient d'une façon théorique. Un item est à considérer comme une déprivation lorsque son absence peut être compensée par un apport d'argent. Si l'on augmente les ressources financières, la déprivation peut être éliminée. Ce principe de "compensation financière" a une influence directe sur le choix des domaines susceptibles de révéler la pauvreté. Ainsi, ils écartent le "travail" et les "facteurs environnementaux".

Desai et Shah font intervenir le revenu comme variable indépendante - dans leur modèle logit - pour estimer la probabilité qu'un sujet j soit privé d'un bien i . Le revenu fait partie d'une liste de variables indépendantes dans laquelle on trouve également le statut social, l'âge, le type de ménage etc. Le revenu est donc une variable de contrôle parmi d'autres. Le revenu n'est pas invoqué comme critère de choix d'un item, mais sert de moyen de contrôle pour n'importe quel item.

Contrôle consensuel

Townsend fait timidement allusion à l'opinion des concitoyens pour déterminer ce qui pourrait être approuvé ou largement répandu dans la société. Mais aucun contrôle opérationnel de cette opinion ou du "sens commun" n'est prévu dans sa recherche.

Ce sont Mack et Lansley qui prennent ce contrôle au sérieux. Ils en font le point central de leur théorie et de leur recherche. Ils élaborent une théorie du besoin social. D'après eux, il ne s'agit pas de faire appel à des experts ou à des juges pour déterminer dans quelle mesure une activité est à considérer comme une nécessité. Les meilleurs juges sont les membres de la société. Aussi, dans leur questionnaire, les auteurs demandent-ils d'abord si les personnes exercent telle activité ou possèdent tel bien. Ensuite, ils leur demandent si l'activité ou le bien doit être considéré comme nécessaire. Un item sera défini comme un indicateur de déprivation si plus de 50% des personnes -

dans la société - le considèrent comme nécessaire. Leur approche est analogue à celle de Van Praag et de Kapteyn lorsqu'il s'agit de calculer un seuil de pauvreté. On se rappelle que ces auteurs déterminent un seuil de pauvreté en se basant sur l'évaluation des revenus que les sujets estiment "tout juste nécessaire pour joindre les deux bouts". Mack et Lansley montrent que les jugements subjectifs sont homogènes: ils ne varient pas avec le sexe et le classement de l'intensité des jugements de nécessités reste stable, quelle que soit la classe sociale à laquelle appartient l'évaluateur.

Contrôle du goût

Cette question est à l'avant-plan des discussions scientifiques depuis que PIACHAUD (1981), SEN (1982) et HENNING (1984) ont critiqué le travail de Townsend. L'idée est la suivante. On pourrait très bien refuser d'exercer une activité ou de posséder un bien parce qu'on a des préférences personnelles, qui n'ont rien à voir avec la pauvreté. Ne pas aller en vacances à cause du manque de ressources financières, et ne pas aller en vacances parce qu'on n'a pas envie d'y aller, sont deux choses différentes. L'absence d'une activité, même si elle est commune ou habituelle dans la société dans laquelle on vit, pourrait, dès lors, avoir une autre signification que celle de la pauvreté ou de la déprivation.

Mack et Lansley prévoient un dispositif d'interrogation spécial pour contrôler le goût. Ils demandent aux sujets qui ne possèdent pas ou n'exercent pas une activité donnée, si c'est par manque de ressources financières. Si les sujets refusent d'exercer une activité (ou de posséder un bien) et que la raison financière n'intervient pas, le non exercice (ou la non-possession) est révélateur d'un "effet de goût" et non de pauvreté. La corrélation entre ces réponses et le revenu est nulle et corrobore donc leur interprétation. Le dispositif qu'ils préconisent n'est pas utile pour choisir un item de déprivation, mais pour interpréter la réponse donnée par le sujet à l'item.

Desai et Shah proposent un procédé (qu'ils appellent économétrique) pour contrôler le goût. Pour chaque item, ils calculent une probabilité attendue (par un modèle logit) en fonction de variables sociales ou/et économiques: revenu, classe sociale, éducation, sexe, etc. La probabilité estimée de l'item est en quelque sorte fonction de la position sociale (et e.a. des goûts différentiels qui s'y rattachent).

Mack et Lansley, tout comme Desai et Shah, insistent sur le fait que les effets du goût peuvent être aussi contrôlés par la formulation des items. Ils introduisent, ce qu'on pourrait appeler, le "principe de la formulation molaire". Celui-ci stipule:

- De ne pas tenir compte de la qualité des biens ou des activités sollicitées par l'item. Par exemple on demandera si les sujets possèdent un réfrigérateur, mais on ne demandera pas s'il est en bon état (Mack et Lansley).
- L'activité ou l'événement doit être considéré comme une structure. Un petit-déjeuner peut impliquer la consommation de plusieurs articles. L'article ne

constitue pas l'événement. Peu importe que l'on mange des croissants chauds ou des oeufs au bacon. Mais ce qui importe est de tenir compte de l'événement, pris comme un tout (Desai et Shah).

Contrôle par un modèle

Les contrôles par des modèles de mesure ne sont pas des contrôles a priori, mais a posteriori. La logique est la suivante. On choisit une liste provisoire d'items d'après un système définitoire. Notons que le système définitoire peut être volontairement ouvert ou, au contraire, fermé et circonscrit. L'application d'un modèle de mesure consiste à retenir des items qui sont conformes au modèle de mesure. Si le système de définition est imprécis, l'application du modèle restera exploratoire. Par contre, si le système est fermé, l'application pourrait devenir confirmatoire. Nous avons déjà insisté, par ailleurs, sur cette distinction (DICKES, 1986).

Townsend n'utilise pas un modèle de mesure, sensu stricto. Mais dans la réponse qu'il donne à ceux qui ont critiqué sa démarche, il fait référence à une éventuelle modélisation. Il déclare que le choix des items susceptibles de constituer un indicateur de pauvreté n'a pas beaucoup d'importance (lorsque, évidemment, les autres conditions - manque de participation, corrélation avec le revenu - sont remplies). A la limite, quel que soit le sous-ensemble d'items choisis (dans sa liste), on obtient un index de déprivation valable qui mesure la pauvreté.

Villeneuve va plus loin dans la modélisation que ne le fait Townsend. Tout d'abord un item est à considérer comme un item de précarité, s'il a de bonnes corrélations avec les autres. Nous appelons ceci le "principe d'interrelations". Mais, en outre, il a vérifié si les pourcentages cumulés "observés" de son score de précarité étaient statistiquement différents des pourcentages cumulés "théoriques" que l'on obtiendrait, si les cinq items étaient indépendants.

Dans nos propres recherches, nous avons fait explicitement appel à un modèle de mesure pour analyser les items que nous avons défini d'une façon provisoire comme étant des désavantages. Nous avons pu, ainsi, nous assurer que les désavantages se cumulaient au fur et à mesure que les sujets devenaient plus pauvres.

*
* *

Dans l'ensemble, les différents contrôles se situent à des moments différents dans le processus de recherche. Certaines spécifications sont utiles pour la clarification conceptuelle et donnent une "plus-value" sémantique au contenu. Elles peuvent être appliquées au moment de la formulation des items. Il s'agit en particulier du:

- principe de compensation financière;
- principe de formulation molaire.

Les autres contrôles ne peuvent s'exercer que lorsque l'enquête a déjà été réalisée et lorsque les données sont prêtes pour l'analyse. Certains contrôles peuvent être appliqués directement à n'importe quelle collection d'items, comme:

- contrôle par la fréquence de Townsend;
- contrôle par la corrélation avec des ressources financières de Townsend;
- contrôle par le principe d'interrelations de Villeneuve;
- contrôle du goût d'après la méthode de Desai et Shah.

D'autres contrôles ne s'appliquent que si, au préalable, on a prévu un dispositif d'interrogation spécial. Il s'agit du:

- contrôle par le goût de Mack et Lansley;
- contrôle consensuel de Mack et Lansley.

Enfin on trouve aussi des contrôles structuraux. Ils s'appliquent à l'indicateur composite ou à l'ensemble des items qui vont former l'indicateur. Parmi ceux-ci on peut citer:

- la rupture de la linéarité de la régression de Townsend;
- le contrôle des pourcentages cumulés de Villeneuve,
- l'utilisation du modèle de Rasch.

Nous développerons plus loin les positions que nous allons adopter par rapport à ces contrôles. Il est évident que ceux-ci constituent l'articulation entre la théorie et l'opérationnalisation et méritent donc une discussion approfondie.

Le tableau suivant propose une vue d'ensemble sur les contrôles et constitue, ainsi un condensé utile de ce paragraphe.

Principe ou contrôle	Définition	Moment dans la recherche	Pertinences théorique et pratique
Principe de compensation financière (MACK et LANSLEY)	Un item est un indicateur de pauvreté pour autant qu'il peut être compensé lorsque les ressources financières augmentent	Choix des domaines et formulation des items	Critère pour choisir les domaines
Principe de formulation soignée (MACK et LANSLEY) (DESAI et SHAH)	Les items sont formulés d'une façon générale, (on ne précise pas les détails de la possession d'un article; l'événement est considéré comme un tout)	Formulation des items	neutraliser les effets de goût et de choix
Contrôle par la fréquence (TOWNSEND)	La probabilité de la déprivation (ne pas posséder tel article ou ne pas exercer telle activité) doit être < 0.50 dans la population générale	Analyse des items	sélectionner les activités représentatives du style de vie de la "nation"
Corrélation avec ressources financières (TOWNSEND)	corrélation entre l'item et le niveau de vie du ménage doit être statistiquement significative	Analyse des items	assurer la validité critérielle ou la validité concurrente (dans le sens de la théorie classique de construction des tests) de l'index de déprivation
Principe d'interrelations des items (VILLENEUVE)	les items doivent être corrélés les uns avec les autres	Analyse des items	mesurer la même chose
Principe d'épuration par régression logit (DESAI et SHAH)	calcul d'une probabilité estimée en fonction de variables sociales, du cycle de vie, du revenu	Analyse des items	contrôler le goût (dé au statut social, cycle de vie, revenu, éducation etc..)
Principe d'épuration par questionnaire (MACK et LANSLEY)	Non possession de l'item parce qu'on ne peut pas se l'offrir à cause du manque d'argent	Introduction d'une question supplémentaire; formulation des items	contrôler le goût et le choix

(suite, page suivante)

Consensus social pour la détermination des nécessités (NACK et LANSLEY)	Le pourcentage de sujets dans la société, qui considèrent la possession de l'item ou l'exercice de l'activité comme nécessaire doit être ≥ 50	Introduction d'une question supplémentaire; analyse des items	définition du besoin social
Rupture de la linéarité entre le niveau de vie et l'index de déprivation (TOWNSEND)	Inflexion dans la ligne de régression	Analyse de l'indicateur composite	fixation d'un seuil de pauvreté; la déprivation devient tellement forte qu'elle influence le niveau de vie
Test des pourcentages cumulés (VILLENEUVE)	Différences statistiquement significatives entre Z cumulés théoriques et observés	Analyse de l'indicateur composite	Contrôle l'homogénéité entre les items qui mesurent la précarité
Modèle à traits latents à un paramètre (DICKES)	Satisfait aux conditions du modèle de Rasch	Analyse de l'indicateur composite	Mise en évidence du caractère cumulatif hiérarchique de la pauvreté

Tableau numéro 8: Vue d'ensemble sur les principes et les contrôles adoptés par les diverses recherches.

Nous savons que tous les auteurs sont d'accord pour choisir des items qui appartiennent à différents domaines, descripteurs des conditions d'existence. La conception multidomaine est la règle. Mais, quel est l'accord entre les auteurs en ce qui concerne les contrôles?

Notre vue d'ensemble rend compte des pratiques de la recherche. On peut dégager un certain nombre d'idées maîtresses.

- 1) Si tous les auteurs s'accordent pour une conception multidomaine, on remarque bien que les critères qui concernent le choix de ces domaines restent le plus souvent non explicites. Seul le principe de compensation s'applique au choix du domaine.
- 2) Les contrôles a priori, concernant la formulation des items, ne sont pas fréquents non plus. Le principe de formulation molaire est sans doute le plus important. La signification théorique que l'on peut donner à ce principe est que les items ne doivent pas être symptomatiques de conditions d'existence spécifiques ou particulières. Il faut qu'ils puissent convenir à toutes formes de conditions d'existence, rencontrées dans une société donnée. Il est évident que si on entend respecter ce principe général, le principe de formulation molaire est un cas particulier du principe général.

- 3) On trouve, par contre, un grand nombre de principes ou de contrôles, a posteriori, qui portent sur les items dès lors que des distributions statistiques sont connues. Certains principes sont assurés du point de vue théorique (contrôle par la fréquence), d'autres le sont par des considérations métriques (principe des inter-relations entre les items).
- 4) Enfin, certains principes portent sur des items dès lors que des questions supplémentaires ont été introduites. La nature des questions supplémentaires est déterminée, a priori, par la théorie. Le choix des items de pauvreté, compte tenu des réponses aux questions supplémentaires, se fait a posteriori. Nous verrons plus tard dans quelle mesure ces questions supplémentaires sont nécessaires.
- 5) Les techniques d'épurement doivent attirer notre attention. Deux techniques différentes sont proposées. Elles poursuivent le même objectif: éliminer de la réponse originale la part qui revient au goût ou au choix. Mais ces techniques arrivent-elles au même résultat? Les indicateurs produits par les deux techniques sont-ils comparables? Nous ne connaissons pas, actuellement, de résultats empiriques qui nous permettraient de donner une réponse à ces questions.
- 6) Enfin, certains contrôles se rapportent à des modèles de mesure. Une analyse systématique sur cette question fait défaut. Notons que le recours à des modèles de mesure permet, à la fois, de tester des items (et donc de les écarter - si l'adéquation avec le modèle de mesure n'est pas réalisée) et des scores composites.

Lorsque nous développerons notre propre théorie sur la mesure de la pauvreté, nous tiendrons compte de ces points et prendrons position par rapport à eux.

3. Unités d'information, d'application et d'analyse

Lors de la construction d'un questionnaire qui contient les items pour construire une échelle de pauvreté, il faut savoir quel est le sujet qui fournit l'information, à quelle unité l'information se rapporte et sur quelle unité on fait les analyses. S'agit-il de l'individu, du ménage ou d'une autre unité intermédiaire? On peut envisager considérer les unités de trois manières différentes.

- A qui s'adressent les questions, dont les réponses vont servir à construire une échelle de pauvreté? En d'autres termes, quelle sera l'unité d'information? Il ne s'agit pas ici de la personne interrogée, mais de la personne à qui l'information se rapporte. Par exemple on va demander à une mère de nous renseigner sur son enfant. Dans ce cas, l'unité d'information sera l'enfant.

- Comment les renseignements, provenant des unités d'information, seront-ils intégrés ou agrégés pour constituer finalement un index, une mesure ou une échelle? En d'autres termes quelle est l'unité à laquelle s'applique la mesure? Nous parlerons de l'unité d'application. Par exemple, l'indicateur de pauvreté, s'applique-t-il à l'individu, au ménage ou à la région dans laquelle vit l'individu?. Les relations entre l'unité d'information et l'unité d'application doivent être précisées pour que l'on puisse interpréter correctement les résultats.
- Comment l'information est-elle rapportée à la population ou à des sous-ensembles de la population, lorsqu'on procède à des analyses? En d'autres mots, quelle sera l'unité d'analyse?. Par exemple un indicateur relatif à une région, ou à un quartier d'habitation, peut très bien servir de variable écologique ou environnementale pour un individu. L'unité d'analyse sera, dès lors l'individu alors que la région ou le quartier sera l'unité d'application.

En prenant ces trois perspectives comme schéma de classification, voyons maintenant comment les différents auteurs ont procédé en pratique. Nous verrons que les options prises par les auteurs, en ce qui concerne les unités d'analyse, sont loin d'être uniformes.

Unité d'information

Pour connaître avec exactitude l'origine de l'information, on est obligé de consulter les documents bruts, c'est-à-dire le questionnaire et les consignes données aux enquêteurs. Chez Townsend, les questions s'adressent à des unités variables. On trouve ainsi des questions posées:

- au ménage; exemple: question no. 9, page 1091: Réfrigérateur dans le ménage;
- à tous les individus dans le ménage; exemple: question no. 7, page 1159: prenez-vous habituellement un petit-déjeuner;
- à des individus quelconques dans le ménage: question no. 9, page 1159: achetez-vous des vêtements de seconde main pour vous ou pour quelqu'un d'autre dans le ménage?
- à l'épouse ou à la compagne qui est à la maison: question no. 10, page 1157: avez-vous acquis, dans les trois dernières années, un nouveau manteau d'hiver?
- à tous les individus âgés de 15 ans et plus: question no. 3, page 1157: avez-vous reçu des amis ou des membres de la famille chez-vous, dans les quatre dernières semaines, pour prendre un repas?
- aux enfants âgés de 3 à 14 ans: question no. 4, page 1157: est-ce qu'un ami de votre enfant est venu jouer avec lui à la maison, les quatre dernières semaines?

Ces quelques exemples illustrent la complexité, l'hétérogénéité et - il faut bien le souligner - la lourdeur du dispositif d'enquête chez Townsend. Chez d'autres auteurs, le dispositif, et donc la détermination de l'unité d'information, est plus homogène.

L'unité d'information chez Villeneuve est l'individu et le ménage. L'enquête "Situations Défavorisées" s'est limitée aux ménages ordinaires des "grandes villes". Elle contient deux volets:

- Les questions de l'enquête "ménage" portent sur les caractéristiques du ménage, sa composition, le logement, le patrimoine et les ressources financières de chaque individu dans le ménage.

- Le deuxième volet consiste à interroger un individu, âgé de 18 ans et plus, tiré au hasard parmi les membres du ménage. Il est interrogé sur son emploi, ses relations sociales, son état de santé et sur sa biographie.

Les items chez Mack et Lansley s'appliquent explicitement à trois types d'unités. Pour calculer un score de déprivation, les auteurs interrogent sur ce qu'ils appellent des "nécessités". Ils tiennent compte des:

- Nécessités qui affectent tous les membres du ménage. Par exemple ils enregistrent des variables relatives au logement (WC intérieur), à l'équipement du logement (machine à laver, chauffage, jardin, télévision) et aux habitudes sociales (fêter Noël, prendre un repas en famille). De cette liste, font également partie des variables individuelles, mais dont la formulation est tellement générale qu'elles s'appliquent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Par exemple: avoir des habits neufs, manger du poisson ou de la viande tous les deux jours, etc.

- Nécessités qui affectent seulement les personnes interviewées, c'est-à-dire le membre adulte du ménage. Par exemples: deux paires de souliers, un manteau chaud et imperméable, un paquet de cigarettes tous les deux jours, etc. La formulation de ces questions est volontairement générale et s'applique indistinctement à tous les adultes, quel que soit leur âge ou leur statut professionnel.

- Nécessités qui n'affectent que les enfants: avoir des jouets, des équipements de loisirs. La formulation des questions concernant les enfants est générale et s'applique indistinctement à tous les enfants du ménage.

Desai et Shah appliquent leur modèle économétrique aux données de Townsend. L'unité d'information est donc la même que celle de Townsend.

Chez DICKES et al. (1984), l'unité d'information est multiple. Les informations s'appliquent à la famille, au chef de ménage, aux enfants ou à un enfant particulier dans le ménage.

Dans la première vague du panel socio-économique, l'origine de l'information est encore plus variée. Elle se rapporte au ménage, au chef de ménage et on ajoute encore le groupe de revenu principal (DICKES, 1987).

Unité d'application

Townsend calcule un indicateur de pauvreté pour chaque individu. Il a cependant veillé à ne garder, dans sa liste de 12 items, que ceux qui s'appliquent à la population générale. Néanmoins, il propose deux versions: un score "enfant" et un score "adulte".

Villeneuve construit son indicateur de précarité pour l'individu (adulte, choisi de façon aléatoire dans le ménage). Les renseignements typiques au ménage sont d'une certaine façon "individualisés". Par exemple la variable "un handicapé dans le ménage" est attribuée à l'individu, même s'il s'agit d'une variable typique au ménage. En outre, Villeneuve insiste bien sur le fait que, compte tenu de la nature de la plupart des questions individuelles, l'indicateur n'a "véritablement d'intérêt" que pour les individus salariés (ou éventuellement au chômage).

Mack et Lansley construisent deux indicateurs: un indicateur pour les adultes et un indicateur pour les enfants. L'indicateur "adulte" est composé à partir des items propres au ménage et aux individus adultes et l'indicateur "enfant" est composé à partir des items propres au ménage et aux individus "enfants". L'unité d'application est donc l'individu. On construit deux indicateurs (qui sont considérés comme comparables ou équivalents): l'un est destiné aux adultes et l'autre aux enfants. Un échantillon par quotas de 1174 individus, âgés de 16 ans et plus, vivant dans 18 régions en Grande Bretagne a été constitué. Les régions furent choisies pour sur-représenter des zones défavorisées. L'échantillon a ensuite été redressé par pondération, afin de fournir des informations représentatives. Les questions se rapportant aux adultes sont systématiquement posées. En cas de présence d'enfant(s) dans le ménage, les questions "enfant" le sont aussi.

Desai et Shah construisent un score de déprivation pour le ménage.

Pour les études luxembourgeoises, l'unité d'application est aussi le ménage. L'information de l'individu (chef de ménage) ou du groupe principal est rapportée au ménage pour la construction d'un score de pauvreté.

Unité d'analyse

Townsend utilise le score de déprivation pour des unités d'analyse variables. Lorsqu'il présente des résultats se rapportant au ménage ou aux groupes de revenus, il calcule des scores moyens à partir des scores individuels.

L'unité d'analyse, chez Villeneuve, est l'individu. Les corrélations entre l'indicateur de précarité (individuel), le revenu (niveau de vie du ménage dans lequel se trouve l'individu) et les autres indicateurs sociaux sont calculées sur les individus.

L'unité d'analyse, chez Mack et Lansley, est l'individu. Ils présentent des tableaux, qui ont été calculés sur les ménages. Ensuite ils produisent des résultats pour les individus "adultes" et les individus "enfants", en utilisant un système de pondération. Les ménages ont été pondérés par le nombre d'adultes qui s'y trouvent pour que les résultats correspondent à ceux des individus adultes vivant en Grande Bretagne. D'une façon analogue, on a pondéré les familles en fonction du nombre d'enfants, pour que les résultats puissent correspondre à la population des enfants vivant en Grande Bretagne.

Comme l'article de Desai et Shah est purement méthodologique, ils n'exploitent pas à proprement parler leur score de déprivation pour la description ou l'explication de la pauvreté. L'unité d'application et l'unité d'analyse sont confondues dans leur recherche.

L'unité d'analyse pour les deux études luxembourgeoises est le ménage.

On voit bien que les solutions apportées par les auteurs sont très hétérogènes. Théoriquement, les problèmes liés à l'unité d'analyse sont secondaires. Le choix de l'unité d'analyse dépend, en dernière instance, de l'objectif poursuivi. Si on veut, à partir des études micro-économiques, construire des indicateurs macro-économiques - qui serviront, par exemple, à caractériser des régions ou des pays - le choix de l'unité d'analyse dépend, en dernier ressort, de l'objectif de la recherche. De la même façon, on peut tout aussi bien ventiler sur les individus, des indicateurs calculés à partir de données régionales. On fait cela, d'habitude, dans les panels puisque seuls les individus sont suivis longitudinalement.

Le choix de l'unité d'application est théorique. Si l'on parle de pauvreté, quelle est l'unité considérée comme pauvre? Nous verrons que notre choix sera le ménage. Ceci nous obligera à préciser la liaison entre l'unité d'information et le ménage.

*
* *

Nous avons tenté d'analyser sous des formes analytique et synthétique, les solutions apportées par les différents auteurs en ce qui concerne le choix des domaines, le contenu des items, les contrôles et les unités d'analyse. Nous pouvons proposer maintenant notre propre théorie concernant la mesure de la pauvreté. Nous tenterons de justifier nos positions, en proposant des solutions provisoires ou des hypothèses qui pourront, plus tard, être mises à l'épreuve.

C. THEORIE POUR MESURER LA PAUVRETE

Nous avons à définir, maintenant, notre position quant à la mesure de la pauvreté. Nous allons le faire sous forme de propositions, dont certaines seront paradigmatiques, d'autres plus spécifiquement théoriques.

La première forme est paradigmatique. Il s'agit de propositions, susceptibles d'être acceptées des chercheurs différents, quelle que soit leur position théorique par rapport à la pauvreté. Une telle réflexion découle naturellement de l'analyse de la littérature que nous venons de faire. Si on accepte l'idée que les diverses recherches sont des tentatives, plus ou moins indépendantes, pour mesurer un même phénomène - la pauvreté - il est raisonnable de voir ce qu'elles ont en commun. Il s'agira de choisir, parmi les éléments communs, ceux qui semblent les plus utiles: quelle que soit la théorie spécifique. En d'autres termes, quelles sont les idées générales, souvent implicites, qui peuvent valablement servir d'appui à la construction d'une théorie pour mesurer la pauvreté, et que l'on peut, raisonnablement, partager avec d'autres chercheurs?

La seconde forme sera plus spécifiquement théorique. Quelle est notre position personnelle en ce qui concerne la mesure de la pauvreté et pourquoi?

Les énoncés paradigmatiques et théoriques (au sens étroit) sont complémentaires les uns des autres et forment une théorie sur la mesure de la pauvreté. Nous tenterons de concrétiser les propositions théoriques dans des formules concrètes qui seront utiles à la vérification, ou mieux, à la falsification empirique. Nous tenterons d'établir, de façon explicite, les liens entre nos représentations théoriques et les moyens et les méthodes susceptibles de les mesurer.

*
* *

Voyons d'abord ce qu'on entend par "théorie", lorsqu'on veut mesurer la pauvreté.

Il paraît utile de faire la distinction entre théories sur la pauvreté et théories sur la mesure de la pauvreté. Les premières sont des théories se rapportant à un phénomène, les secondes sont des théories portant sur la "mesure" de ce phénomène. Nous sommes attentifs au fait qu'il est parfois difficile, lorsqu'on est en présence du discours narratif des auteurs, d'opérer la distinction sémantique entre les deux types de discours. Néanmoins, la clarification conceptuelle impose de faire cet exercice. D'une certaine façon, on peut considérer que les théories sur la mesure d'un phénomène précèdent ou sont nécessaires aux développements théoriques sur le phénomène. Aussi les ancrages théoriques sur la pauvreté peuvent-ils être les plus divers: écologiques, fonctionnalistes, marxistes,

culturalistes, etc. Mais les ancrages théoriques sur la mesure de la pauvreté sont moins différenciés et sont souvent justifiés à partir de propositions paradigmatiques. Mais, pour peu que l'on veuille mettre en évidence des lois ou des régularités prédictibles à partir de ces théories, on est obligé de mesurer le phénomène que l'on veut étudier. Donc la mise à l'épreuve des hypothèses sur la pauvreté nécessite, d'abord, la construction de variables ou d'indicateurs qui l'opérationnalisent.

Une théorie sur la mesure de la pauvreté s'exprime nécessairement dans une démarche "définitoire". Nous entendons par là la formulation: 1) d'un ensemble de concepts structurés (que les anglo-saxons expriment par le mot, intraduisible en français de "construct") qu'il convient, évidemment, de justifier et 2) d'un ensemble de règles permettant d'opérationnaliser les concepts. Plus l'opérationnalisation sera précise, plus il sera possible à des chercheurs différents, utilisant les mêmes concepts et les mêmes règles, d'arriver à élaborer une même mesure.

1. Propositions paradigmatiques pour une mesure de la pauvreté

L'analyse des différentes recherches et/ou la réflexion que l'on peut dégager à partir de celles-ci, nous amène à formuler un certain nombre de propositions, de nature paradigmatique, qui expriment - en quelque sorte - la base sur laquelle nous assurerons la mesure de la pauvreté.

Pour mesurer la pauvreté, nous postulons:

- 1) que le concept de pauvreté a un sens spécifique par rapport à d'autres concepts qui lui sont proches;
- 2) qu'il s'agit d'un continuum latent - non observable;
- 3) que le concept est mesurable de façon objective;
- 4) que la mesure est relative et limitée.

Les définitions de type LC et de type R

Toutes les recherches que nous venons de répertorier, celles qui mesurent la pauvreté en termes de conditions d'existence ou même celles qui mesurent la pauvreté en termes de ressources financières, admettent de façon implicite que le concept de pauvreté a un sens. Mais est-ce légitime? Et de quel(s) sens s'agit-il?

Nous avons montré (DICKES et al.1984, page 135) que les définitions de la pauvreté varient sous de multiples rapports:

- par leur caractère "absolu" ou "relatif", selon qu'elles cherchent à déterminer le niveau minimum des besoins, par référence à des fonctions psychologiques ou à des fonctions culturelles;

- par leur caractère "objectif" ou "subjectif", selon qu'elles se réfèrent à la saisie de conditions concrètes de vie ou à la perception des sujets eux-mêmes ou à celles de leur contemporains;
- par leur contenu plus ou moins complexe, selon qu'elles se focalisent sur le seul revenu ou se servent d'une conception plus large des ressources et manques de ressources, ou encore qu'elles incluent des domaines autres que ceux des ressources;
- par la façon de mesurer ces contenus ou de déterminer pour ces mêmes contenus des seuils de pauvreté: par ex., un seuil distributionnel, en rapport avec les 10% ou 25% en bas de l'échelle de la distribution des revenus, ou un seuil d'inégalité, défini en relation avec une valeur standard de la distribution des revenus, comme la moyenne, la médiane, le mode....
- par la conception générale de la pauvreté à laquelle elles se réfèrent - conception qui selon le niveau de formalisation et de justification peut être une théorie, une philosophie, une opinion ou une façon de voir.

Nous n'allons pas reprendre la matrice conceptuelle qui se dégage de ces aspects et qui permet de classer un grand nombre de définitions (à titre documentaire elle se trouve reproduite en annexe de ce rapport: voir annexe 3).

Mais la démarche générale de la plupart des auteurs lorsqu'ils définissent la pauvreté, surtout s'ils se réfèrent aux ressources financières, est de fixer un seuil de pauvreté et de définir ainsi, dans la population, un sous-groupe particulier, qu'ils désignent comme pauvre.

Les procédés relèvent, comme nous l'avons déjà signalé plus haut dans ce rapport, d'une assignation typologique. On ne définit pas la pauvreté, mais on définit les pauvres.

Notre rapport souligne l'intérêt d'aborder les problèmes de la pauvreté (ou si on veut utiliser le terme moins fort "d'insécurité d'existence") sous l'angle des seuils de pauvreté, spécialement lorsqu'il faut évaluer des politiques sociales. Ces assignations typologiques se font le plus souvent par le biais des ressources monétaires.

Cependant, l'idée de définir la pauvreté en termes de conditions d'existence - quel que soit le sens que l'on attribue au terme de pauvreté - permet d'envisager la pauvreté comme un continuum, sur lequel se positionnent les individus ou les ménages, sans se limiter à une assignation typologique. Une telle position se laisse justifier à plusieurs égards.

- Un premier ensemble d'arguments empiriques plaident en faveur de l'utilité du concept. Il faut rappeler la convergence des résultats (que nous avons déjà soulignée), réalisée au moyen des scores de pauvreté ou de déprivation ou encore de précarité dans les différentes recherches (quelle que soit d'ailleurs la définition adoptée).

Ces résultats montrent que les liens entre le score de pauvreté et les ressources financières, d'une part, et les variables sociales, d'autre part, ne sont pas suffisamment élevés pour que les concepts, opérationnalisés par ces mesures, puissent être considérés comme identiques.

La pauvreté mesurée en termes de conditions d'existence, a donc une bonne validité discriminante (dans le sens donné par CAMPBELL et FISKE à cette notion) par rapport à d'autres concepts dont le sens est proche, comme: distribution des ressources financières ou statut social ou encore "pauvreté subjective".

- Un second ensemble d'arguments logiques, déjà développé ailleurs (DICKES et al. 1984), plaide en faveur de la séparation des concepts de ressources (financières) et de pauvreté (en termes de conditions d'existence). Si l'on veut étudier les effets de la distribution des revenus sur la pauvreté, on est bien obligé de disposer d'une autre mesure de la pauvreté que celle des ressources financières (à moins d'accepter de se situer dans un système tautologique).

L'attrait exercé par le revenu, pour mesurer la pauvreté, s'explique aisément par la facilité (relative) avec laquelle il peut être mesuré et les qualités mathématiques de sa métrique. En outre, sous certaines circonstances, il fournit une vue synthétique du mode de vie des personnes qui le partagent. Néanmoins, il faut bien insister sur le fait que, sous d'autres circonstances, il ne peut être considéré comme le reflet des conditions d'existence ou de la synthèse de toutes les conditions d'existence. Certains domaines, comme la participation sociale, ou encore la manière de gérer les ressources financières, ne sont guère appréhendés par la distribution des revenus. En outre, on peut facilement imaginer qu'il existe des sociétés où le revenu directement observable (par le travail ou les transferts sociaux) n'est qu'un pâle indicateur de la richesse ou de la pauvreté, alors qu'un simple relevé des habitudes ou un inventaire des biens que possèdent les sujets, indiqueraient d'une façon plus réaliste ou plus concrète l'impuissance dans laquelle ils se trouvent.

Enfin, la mesure de la pauvreté par les conditions d'existence n'est pas à considérer comme compétitive par rapport à la mesure de la pauvreté par les ressources financières. Même si on accorde aux dernières l'importance qui leur revient, il est tout aussi intéressant de disposer d'un indicateur qui met en évidence les aspects concrets de l'existence des personnes qui se positionnent à tel échelon sur les échelles de revenus. Cette mise en évidence enrichit et complète, en quelque sorte, les analyses que l'on peut faire à partir du revenu.

Avant de préciser la définition que nous entendons donner au concept de pauvreté, en termes de conditions d'existence, nous allons spécifier quelques une de ses qualités.

La pauvreté est un continuum

Postuler que la pauvreté est un continuum, signifie que cela a un sens de dire que "Jean" est plus pauvre que "Jacques" ou que "Jean" est moins pauvre que "Jacques" ou que "Jean" et "Jacques" sont aussi pauvres l'un que l'autre. Cela a aussi un sens de dire que Pierre "s'en sort" et que Paul "s'enfonce" dans la pauvreté. En d'autres termes, on suppose qu'entre deux ou plusieurs individus (ou ménages), on peut opérer - au moins - un ordonnancement (ou un classement par rangs), en fonction d'un attribut, qui est la pauvreté. Ceci est le principe d'ordre des sujets dans la pauvreté. Nous adoptons par là, du point de vue théorique, le principe le plus simple pour la détermination d'un continuum. Ce principe nous suffit actuellement pour assurer les développements théoriques que nous entendons faire. Par la suite il sera possible, si cela s'avère nécessaire, d'enrichir ou de compléter le principe par d'autres propriétés - comme nous l'avons fait pour nos propres recherches.

L'idée d'un continuum "pauvreté" n'est pas nouvelle. On la retrouve pratiquement dans toutes les recherches qui définissent la pauvreté en termes LC. Elle est également implicite dans les recherches de type-R, lorsque les auteurs construisent des échelles d'équivalence ou des échelles qui rendent compte du "poverty gap" (que nous désignons ici par le terme de "quotients de pauvreté").

Lorsque l'on spécifie d'avantage le principe d'ordre des sujets dans la pauvreté, on en vient à discuter le problème de la dimensionalité ou de l'homogénéité du concept "pauvreté". Dès lors que l'on accepte le postulat d'un continuum, on peut concevoir à partir de ce postulat trois modèles ou trois types de représentations théoriques.

- 1) Le modèle d'homogénéité différentielle suppose que le concept de pauvreté ne forme pas un tout, n'est pas global, mais couvre de façon différenciée les diverses facettes des conditions d'existence. On conserve l'idée de continuum, mais on suppose qu'il y en a plusieurs, comme par exemple: précarité des conditions de travail, pauvreté culturelle, pauvreté relationnelle. On reconnaît que des sujets peuvent vivre différentes sortes de pauvreté, notionnellement différentes les unes des autres. On adopte une position multidimensionnelle. Théoriquement, on se donne la possibilité de considérer un individu ou un ménage comme pauvre du point de vue des relations sociales, mais non pauvre du point de vue du logement ou de la santé. En d'autres termes, la pauvreté est un phénomène homogène pour chacune des dimensions qui la définit, mais les dimensions sont hétérogènes entre elles. La pauvreté affecte les différentes conditions de l'existence d'une façon différenciée.
- 2) La conception unidimensionnelle ou d'homogénéité maximale de la pauvreté consiste à se représenter la pauvreté comme un seul et même phénomène. On considère, sous cet angle, qu'il suffit d'un seul continuum pour décrire la pauvreté. Malgré la diversité des conditions d'existence, la pauvreté affecte tous les secteurs. Ce modèle a été appliqué, de façon plus ou moins explicite

par les auteurs cités précédemment. A partir des items, ils construisent une échelle (le plus souvent en faisant la somme des déprivations, des nécessités ou des désavantages) et ils positionnent ensuite les sujets sur cette échelle. Plus grand est le nombre de déprivations des sujets, plus intense sera leur pauvreté.

- 3) Un dernier modèle qui constitue une extension du modèle précédent, est théoriquement concevable. Il s'agit d'apporter une spécification supplémentaire au modèle unidimensionnel simple, à savoir qu'entre les items qui vont constituer le continuum "pauvreté", existe une relation d'une certaine nature. Dans le cadre des études sur la pauvreté, une représentation théorique plausible - adoptée pour nos propres recherches - est celle qui accepte une relation hiérarchique entre les items. Il s'agit dans ce cas d'un modèle d'homogénéité hiérarchique ou cumulative. Plus les sujets sont pauvres, plus ils cumulent la pauvreté dans les différents secteurs des conditions d'existence.

Le modèle hiérarchique ou cumulatif se prête à plusieurs variantes. La variante **déterministe** (ou guttmanienne) suppose qu'entre la hiérarchie des items et des sujets, il n'existe pas d'erreurs. Le cumul s'effectue dans un ordre invariant. C'est là une condition forte. La variante **probabiliste** tolère des erreurs d'ordonnement.

La hiérarchie peut également exister entre des items ou entre des grappes d'items.

Enfin, on peut supposer que le schéma hiérarchique est **complet** et s'applique sur toute l'étendue de l'échelle. Dans ce premier cas, la pauvreté tout comme la richesse, est mesurée d'une façon hiérarchique. Le schéma hiérarchique peut aussi être **tronqué**. Dans ce second cas, par exemple, seule la pauvreté est hiérarchique, mais pas la richesse.

Il faut bien mettre en évidence que les trois modèles sont des spécifications de la représentation théorique de l'idée de "continuum" ou de trait latent. Si l'on accepte le premier modèle on n'abandonne pas l'idée de continuum, mais on suppose qu'il y en a plusieurs. Les deux autres modèles renvoient à un continuum unique, en précisant des qualités particulières.

Le choix d'un des trois modèles n'est pas une opération logique, définitoire, mais relève d'une démarche empirique. En d'autres termes, la plausibilité de la représentation théorique peut être mise à l'épreuve en appliquant des modèles de mesure (isomorphes avec le modèle ou la représentation théorique que l'on a sur la pauvreté) aux informations observables.

Le concept de pauvreté est mesurable de façon objective

Prétendre que la pauvreté n'est pas directement observable n'a rien d'original. Comme tout concept, une représentation théorique d'un continuum est une construction de l'esprit. Toutes les sciences utilisent de telles constructions. Ainsi les physiciens parlent de la force, les psychologues de l'intelligence ou de l'agressivité, les sociologues de l'anomie et les économistes de l'offre de travail. Les concepts ne sont pas observables. Il faut les objectiver par des opérations pratiquées sur des éléments qui, eux, sont observables. Ces opérations constituent le lien entre la représentation théorique et les éléments observables.

Qu'en est-il de la pauvreté? Par quelles opérations les chercheurs qui adoptent une définition de type L.C. ont-ils tenté d'objectiver la pauvreté? D'une façon générale, on peut reconnaître trois types d'opérations. Le premier type est une opération de définition, le second est un dispositif d'observation que l'on appelle souvent - à tort - dispositif expérimental et le troisième constitue l'emploi d'un modèle de mesure. Les trois types d'opérations constituent, en fait, un tout et forment ce qu'il est convenu d'appeler un système opérationnel.

Quelles sont maintenant les qualités d'un tel système opérationnel, susceptible de mesurer adéquatement la pauvreté?

L'opération de définition est un énoncé non ambigu qui permet de déterminer avec précision la réalité à laquelle se rapporte l'information. Les principales qualités d'une définition (opérationnelle) sont: 1) qu'elle soit reliée conceptuellement à la théorie que l'on veut adopter pour la mesure du phénomène; 2) qu'elle soit suffisamment transparente pour que la validité de contenu puisse en être assurée. Ainsi lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté dans le cadre d'une théorie du besoin social (Mack et Lansley), il s'agit de définir ce qu'on entend par "nécessité" et comment on arrive à créer les items du questionnaire qui deviendront la partie objective de la théorie.

Un certain nombre de techniques ont été proposées dans la littérature qui aident à atteindre les objectifs que nous venons d'énoncer. Pour notre part, la théorie en facettes, proposée par Guttman et ses disciples apparaît comme utile (voir LEVY, 1980). Il s'agit de ventiler la définition par des facettes selon lesquelles les éléments de la définition sont différenciés.

Le dispositif d'observation comprend évidemment le questionnaire, le ou les moments d'interrogations et l'échantillon des sujets, porteurs de l'interrogation. Dans le panel socio-économique, l'interrogation est répétitive de façon annuelle. On a utilisé la technique de l'interview structurée orale. Les interviews sont réalisées au domicile des sujets par des enquêteurs expérimentés. L'échantillon est représentatif des groupes de revenus existant dans la population. Il a été décrit dans le rapport PSELL numéro 1.

L'importance du modèle de mesure dans le système opérationnel, lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté, est moins bien perçue par les chercheurs, que ne l'est l'importance des autres types d'opérations. On peut même être étonné du peu de place que ce modèle occupe dans la réflexion des chercheurs que nous venons de mentionner. Pourtant, sans lui, le système opérationnel serait non seulement incomplet, mais perdrait de son efficacité ou de sa force. Le modèle de mesure a les fonctions suivantes.

- Il évalue la justesse de nos présupposés théoriques. Tout modèle de mesure se base, bien sûr, sur des présupposés. Par exemple affirmer que la pauvreté est unidimensionnelle et cumulative est un présupposé. Dès lors que l'on choisit un modèle qui tient compte des présupposés et que l'on applique un tel modèle aux données observables, l'adéquation entre l'observation et la théorie est vérifiable.
- Il assure la qualité d'objectivité à l'indicateur. Le sens que nous donnons au mot "objectif" est celui des sciences naturelles. Il s'agit non d'une qualité d'un contenu auquel s'appliquerait la mesure, mais de l'ensemble des opérations par lesquelles la mesure est réalisée (objectivée). Il s'agit en fait de mesurer le phénomène sans devoir s'appuyer sur une norme externe (plus ou moins éphémère).
- Il permet de contrôler la qualité des items lorsqu'il s'agit de créer un indicateur. En d'autres termes, le modèle contient, de par sa propre logique, ses propres moyens de contrôle. Cette qualité est fort importante pour la pratique. En effet, il est rare que la liste provisoire des items, établie au début d'une recherche, convienne d'emblée pour la constitution d'un indicateur. Cette liste est souvent plus large que celle que l'on obtient à l'arrivée. Or, l'application du modèle de mesure permet d'évaluer la qualité des items en fonction des présupposés du modèle de mesure. Certains items pourront être acceptés comme "conformes" au modèle et d'autres seront rejetés comme "inadéquats". Le modèle de mesure fournit donc les règles de rejet ou de choix des items.

Cette qualité n'est pas moins importante pour la théorie. L'interprétation des "rejets" et des "choix" permet souvent d'éclairer d'une autre façon la théorie en suggérant des spécifications, des complémentarités ou des transformations de celle-ci.

- Il conduit à créer une échelle pour positionner les sujets. Lorsque l'on arrive à mesurer un attribut d'un ensemble de sujets, le modèle de mesure, de par ses propriétés, permet de positionner chaque sujet sur une échelle dont les propriétés sont celles du modèle. Selon le modèle, il peut s'agir d'une échelle par rangs, ou d'une échelle d'intervalle ou même d'une échelle de rapports. L'idée importante est que le modèle fournit la métrique. Elle est une part constitutive de la mesure de l'attribut (la pauvreté) sur les sujets.

Notre position par rapport à la pauvreté est que l'attribut qu'est la pauvreté, est mesurable par un système opérationnel qui est composé de trois éléments: la définition, le dispositif d'observation et le modèle de mesure. Nous nous distinguons des chercheurs qui ont oeuvré dans le même champ que nous, en ce sens que nous estimons que les trois éléments du système opérationnel sont indispensables, qu'ils sont articulés les uns aux autres et que le modèle de mesure fait partie intégrante du système opérationnel.

La mesure de la pauvreté est relative et limitée

Il est banal de considérer la mesure de la pauvreté comme relative. Cette qualité est pratiquement soulignée par tous les auteurs qui ont abordé la pauvreté sous l'angle des conditions d'existence. Cependant, il convient de reconnaître plusieurs significations à la relativité, significations que nous allons tenter de dégager ci-dessous, à savoir: la relativité interpersonnelle, la relativité contextuelle et la relativité métrique.

1) Il est facile d'être d'accord avec un premier sens que l'on peut donner au terme de "relatif". Il s'agit de la relativité interpersonnelle. Les sujets de la population que l'on entend étudier sont pauvres les uns par rapport aux autres. Ceci veut dire que la pauvreté de tel ménage est évaluée par rapport à la pauvreté de tel autre ménage. La relativité dans ce sens est un corollaire du présupposé selon lequel la pauvreté est un continuum. En fait, reconnaître la relativité interpersonnelle de la pauvreté revient à statuer sur le fait que la pauvreté est un phénomène différentiel.

2) On peut aussi reconnaître une seconde signification, plus subtile, dans l'utilisation du terme de "pauvreté relative". Des chercheurs qui tentent d'évaluer et d'étudier la pauvreté dans un contexte donné, soulignent que le phénomène qu'ils étudient est tellement spécifique qu'il devient - à la limite - singulier. Leurs observations, leurs mesures du phénomène ne sont pas généralisables ou transposables à d'autres lieux dans l'espace, ni à d'autres moments dans le temps. Ainsi la "pauvreté" que l'on observe au Royaume Uni n'a pas le même sens - et ne peut-être comparée - à celle qui existe dans une "favela" d'une grande ville d'Amérique du Sud. La même forme de raisonnement peut être dégagée lorsque des chercheurs qui pratiquent la recherche-action auprès de groupes particulièrement défavorisés (sans-logis, cités de transit, etc.), se démarquent de la conceptualisation de la pauvreté, telle qu'elle est pratiquée dans des grandes enquêtes portant sur des population générales. On prétend que la pauvreté qui y est observée, n'a pas la même signification que la "vraie" pauvreté, que l'on peut déduire de l'observation naturaliste. On pourrait désigner ce type de relativité par l'expression relativité contextuelle.

Notre position vis-à-vis de la relativité contextuelle est plus ambivalente que celle que nous adoptons envers la relativité interpersonnelle. En effet, en tant qu'homme de science, on veut appréhender des concepts qui auraient une valeur universelle. Lorsque l'on veut mesurer la dureté des cristaux, ou l'intensité des tremblements de terre, ou la hauteur de la température, on veut que les instruments qui mesurent ces concepts soient applicables en tous lieux et à tous moments. Notre objectif, en ce qui concerne la mesure de la pauvreté, est d'arriver à un instrument universel, qui soit applicable partout. Donc sur le plan de la représentation théorique, le concept est censé avoir un sens universel. La pauvreté, mesurée à Paris en 1988, est la même que celle qui est mesurée en Inde, à la même époque, ou aux Etats-Unis dans un faubourg d'une grande ville. Mais, face à cet idéal scientifique, il serait présomptueux de ne pas reconnaître des limites au système opérationnel, tel qu'il a été défini au paragraphe précédent. Les limites sont moins le fait du système définitoire et du modèle de mesure, qui sont de l'ordre de la théorie, que celui du dispositif d'observation qui est créateur de l'information. L'application d'un modèle de mesure pour inférer un concept auquel on aimerait reconnaître un statut universel, doit tenir compte de deux types d'effets qui concrétisent la relativité contextuelle. Il s'agit en particulier: 1) des effets "plancher et plafond" du continuum et 2) du "biais de test".

a) Effet plancher - plafond

Si, théoriquement, l'idée d'un continuum n'a pas de limites, l'indicateur concret est nécessairement borné. Lorsqu'on opère un ordonnancement entre les individus d'une population en termes de pauvreté, le classement va des moins pauvres aux plus pauvres. La plupart des indicateurs de pauvreté ou de déprivation que nous venons de passer en revue - qu'ils ne soient composés que de quelques items ou qu'ils soient composés d'un grand nombre d'items - conduisent à un classement par rang des sujets. Si nous acceptons, à titre d'hypothèse de travail, que tous ces indicateurs mesurent un même continuum latent, à savoir la pauvreté, on se rend compte que 1) la sensibilité des indicateurs est différente d'un auteur à l'autre et que 2) l'étendue de leur champ d'applicabilité (ou encore leurs bornes) est variable. Ceci est dû principalement à l'interaction entre deux ensembles de réalités construites et choisies pour chacune des études: l'ensemble des items et l'ensemble des sujets. En d'autres termes, tous les indicateurs ont leur "plancher" et leur "plafond". Ces termes proviennent de la psychologie différentielle et ont été appliqués aux tests psychologiques par ANASTASI (1958). On peut les transposer aisément à notre problématique. Le plafond et le plancher de chaque indicateur ne correspondent pas nécessairement aux bornes du continuum latent non observable. En fait, les bornes de celui-ci sont inconnues et, par mesure de commodité intellectuelle, on les considère comme infinies. Une telle considération n'engage à rien et n'a d'autre mérite que d'insister sur le fait que des investigations supplémentaires sont encore nécessaires pour repousser les limites de nos connaissances. En ce qui concerne la pauvreté, (en gardant à l'esprit l'idée que plus un score de pauvreté est élevé plus le sujet est pauvre), les notions de plafond et de plancher peuvent être décrites comme suit.

- Prenons d'abord le concept de **plafond** du continuum "pauvreté". La critique justifiée, adressée par les travailleurs sociaux ou les bénévoles des organismes s'occupant concrètement de la pauvreté (comme le Secours Catholique ou ATD-Quart Monde) aux résultats des enquêtes micro-économiques ou sociologiques, porte justement sur cet effet "plafond". Ils reprochent aux enquêtes faites sur des populations générales, de ne pas tenir de la situation des groupes de pauvres très défavorisés qui ne sont guère localisables sur le plan géographique comme les "sans-abri", les "sans domicile fixe", comme ceux qui connaissent une mobilité géographique importante. Ceci veut dire que lorsque nous construisons des instruments pour mesurer la pauvreté dans ces enquêtes (comme nous l'avons fait dans nos propres recherches), le plafond que nous atteignons par nos indicateurs est en fait un "faux-plafond", ou encore un plafond relativisé par nos conditions d'observation. La probabilité de réponse à un item comme "n'a pas de domicile fixe" est égale à zéro pour les échantillons "représentatifs" dans nos enquêtes. En effet pour constituer les listes de population, on a besoin de localisations géographiques pour les sujets et on exclut d'emblée par construction - ces groupes de notre champ d'observation. Les sujets qui n'ont pas de domicile fixe ne sont donc pas "mesurables" dans ces enquêtes, alors que par ailleurs ils connaissent les situations de pauvreté les plus extrêmes.

- L'effet **plancher** vise la fixation des bornes inférieures de la pauvreté. Le plancher, en théorie pourrait être à l'infini. En pratique, les auteurs se limitent à la description des formes de pauvreté considérées habituellement comme graves. On peut dès lors se poser des problèmes quant au "plancher" de la pauvreté. Est-ce vraiment justifié de parler de "pauvreté" pour les sujets les plus riches? La "pauvreté" et la "richesse" constituent-elles vraiment un seul continuum? Aucune des études que nous venons de citer, ne donne de réponses précises à ces questions.

Dans certaines recherches, le problème est purement et simplement esquivé. Il s'agit en particulier de celles qui mesurent la pauvreté au moyen de quelques questions. Les "riches" chez Townsend, chez Villeneuve et chez Mack et Lansley y sont classés de la même façon: ce sont ceux qui ne connaissent aucune précarité ou aucune déprivation ou encore aucune absence de nécessité.

Dans d'autres études, comme les nôtres, le nombre d'items différents est suffisamment élevé pour que pratiquement tous les individus de la population puissent être mesurés sur le continuum latent "pauvreté". Mêmes les sujets les plus riches sont au moins marqués par un élément de pauvreté, ou une déprivation. Mais une telle démarche est-elle vraiment justifiée? Notre réponse à cette question qui mérite des investigations supplémentaires, n'est pas catégorique. Nous avons constaté pour notre part que,

si l'on utilise un modèle en traits latents, comme celui de Rasch, les estimations des paramètres d'items par maximum de vraisemblance, calculés sur des sujets riches, étaient plus instables que les mêmes estimations, calculées sur des sujets pauvres. Si, dès lors, le continuum "pauvreté" doit être considéré comme étant différent du continuum "richesse", où se trouve la ligne de démarcation entre les deux, où se situe le plancher de l'un et le plafond de l'autre? Pour répondre à ces questions des investigations supplémentaires s'avèrent nécessaires.

b) Effet "biais de test"

Une seconde façon de mettre en évidence la relativité contextuelle dans la mesure du continuum latent est de reconnaître que des biais systématiques peuvent intervenir et fausser l'opération de mesure. Les termes "biais de test" ou "biais d'item" sont propres à la psychométrie et les réflexions et les procédés qui ont été développés s'appliquent principalement aux tests de performances ou d'intelligence. Mais il est évident que, lorsque l'on veut mesurer la pauvreté en termes de continuum latent par des modèles de mesure, les méthodologies développées pour les tests de performance sont tout à fait applicables.

Le terme "biais" a un sens bien précis: il s'agit d'une erreur systématique dans le processus de mesure; il s'agit d'une distorsion systématique des valeurs statistiques qui n'est pas due au phénomène mesuré. Des items peuvent être plus (ou moins) difficiles pour un sous-groupe dans la population que pour d'autres sous-groupes dans la population. Par exemple, un test d'intelligence verbale peut-être plus difficile pour des enfants culturellement défavorisés que pour des enfants issus de milieux aisés. De même, lorsque l'on envisage la pauvreté, certains groupes dans la population peuvent très bien ne pas exercer certaines conduites ou renoncer à l'usage de certains biens qui pourtant sont considérés comme des nécessités par tous ou presque tous, alors que par ailleurs ils ne sont pas pauvres. Par exemple, ne pas manger de la viande pour des raisons religieuses ou éthiques. Un item de pauvreté est considéré comme "non-biaisé" lorsque la probabilité de posséder le désavantage, extériorisé par l'item est la même pour des personnes ayant le même degré de pauvreté et appartenant à des groupes différents.

Différentes techniques existent pour étudier les biais d'items ou de tests. Nous n'allons pas les présenter, d'autant plus que l'on trouvera facilement des monographies récentes sur la question (OSTERLIND, 1983). Il faut cependant souligner la puissance des modèles à traits latents pour la détection des biais d'items. Les modèles à traits latents contiennent des procédés d'estimation (le plus souvent par des fonctions de maximum de vraisemblance) des paramètres. Si des estimations différentes, réalisées sur des groupes différents, ne conduisent pas aux mêmes résultats, l'hypothèse de biais d'items est plausible. Le continuum latent, estimé à partir des données d'un premier sous-groupe, n'est pas le même continuum latent que celui qui est estimé à partir des données provenant d'un second groupe.

Reconnaître que la mesure de la pauvreté est sensible aux distorsions contextuelles, telles que nous venons de les définir, conduit le chercheur à une démarche constructive. Il s'agit d'abord de reconnaître le caractère limité de son étude. Il s'agit aussi d'élargir, par des répliques et des extensions, le caractère provisoirement relatif de ses résultats. Enfin, il s'agit d'explorer, et d'étendre progressivement, les limites de l'applicabilité de sa mesure. L'application des méthodes à des populations ou à des groupes différents est susceptible de mettre en évidence des biais et de construire éventuellement des mesures qui perdent, par ajustements successifs, leur caractère de relativité.

3) On peut enfin relever un dernier sens au mot "relatif". Il s'agit de ce que nous appelons ici la **relativité métrique**. Une mesure "relative" s'oppose à une mesure "absolue". C'est ROWNTREE (1901) qui a proposé une mesure absolue pour la pauvreté en fixant un seuil - sur une échelle de revenu - qui est jugé comme nécessaire pour assurer la subsistance biologique. Nous ne reprendrons pas cette discussion sous l'angle des définitions de type-R de la pauvreté: elle est liée à la problématique des seuils, déjà abordée dans la première partie de ce rapport. Mais, si l'on veut construire directement une échelle de pauvreté en partant des conditions d'existence, le problème se pose à nouveau, mais sous une autre forme. La mesure que l'on construit a-t-elle une valeur relative ou une valeur absolue?

La réponse à cette question est peut-être plus simple que celle que l'on peut donner lorsque l'on est en présence d'échelles monétaires. Le caractère relatif ou absolu de la mesure est directement dépendant de la qualité métrique de l'échelle que l'on entend construire.

- Certains modèles de mesure conduisent à des échelles **ordinales**. Dans ce cas, tout ensemble de chiffres qui respecte la relation d'ordre entre les divers échelons, constitue une mesure correcte. Une telle mesure est nécessairement relative, car seule la relation d'ordre entre les échelons a un sens. Les distances entre les échelons sont inconnues et le zéro n'a pas de sens.
- Certains modèles conduisent explicitement à définir l'égalité des intervalles entre les échelons. Il s'agit, dans ce cas, d'échelles d'**intervalles égaux**. L'échelle de température est un bon exemple. De même, la métrique qui découle des méthodes d'échelonnement multidimensionnel. Ici, la mesure est tout aussi relative, car le zéro sur ces échelles est fixé de façon arbitraire.
- Enfin une dernière classe de modèles peut être distinguée. Il s'agit des échelles **rationnelles** ou des échelles de **rapports égaux**. La relation d'ordre entre les échelons est respectée, mais aussi l'égalité des intervalles et des rapports entre les échelons. Dans ce cas le zéro a un sens bien spécifique et correspond à une absence de la quantité que l'on entend mesurer.

Face à ces qualités métriques, seules les échelles rationnelles peuvent avoir la prétention d'être considérées comme des mesures absolues. Toute autre forme de mesure sera plus ou moins relative. Lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté en termes-LC, il est évident que la relativité métrique est la règle. Le zéro sera toujours arbitraire. On pourra, certes, trouver un certain consensus pour le fixer quelque part sur l'échelle, tout comme on a l'habitude de le faire dans les mesures de type-R, lorsqu'on fixe des seuils de pauvreté. Mais cette détermination sera toujours arbitraire et ne correspondra pas à une absence de la qualité que l'on veut mesurer.

Notre position par rapport à la mesure de la pauvreté en termes de conditions d'existence est qu'il s'agit d'une mesure qui est relative sous les aspects interpersonnel et métrique, dont la relativité contextuelle doit, par des répliques et des extensions, être progressivement atténuée, pour constituer finalement une mesure qui, scientifiquement, deviendra généralisable.

2. Propositions théoriques pour une mesure de la pauvreté.

Les propositions paradigmatiques peuvent maintenant être complétées par des propositions plus spécifiquement théoriques, le tout formant notre théorie sur la mesure de la pauvreté. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'une théorie générale, expliquant la pauvreté, mais d'une théorie de niveau intermédiaire, qui va nous aider à la mesurer.

Dans un premier temps, nous présenterons notre définition de la pauvreté, avec les commentaires qui justifient nos choix. Comment peut-on se représenter la pauvreté en termes de conditions d'existence? Quelle est notre position par rapport à celle des auteurs qui voient la pauvreté autrement?

Puis, dans un second temps, nous donnerons le cadre général de création des items. En effet, la seule définition générale est insuffisante pour la production des items. Elle doit donc être complétée par une définition opérationnelle que nous assurerons, en partie, à partir de l'analyse de contenu des questionnaires des auteurs que nous venons de recenser. Nous prendrons aussi position par rapport aux diverses facettes de l'analyse de contenu. Cette présentation constituera la partie opérationnelle de la théorie sur la mesure de la pauvreté.

Une définition pour la pauvreté

Nous proposons la définition suivante. Les justifications concernant les options prises pour cette définition sont consignées dans les commentaires, exposés ci-dessous.

La pauvreté:

- est un continuum latent,
- qui mesure la situation proximale,
- actuelle,
- en termes des multiples conditions d'existence,
- perçues comme défavorables par la majorité,
- se rapportant aux individus qui vivent ensemble,
- dans n'importe quel type de ménage,
- domestique (privé).

La pauvreté:

- sera d'autant plus élevée pour les individus isolés ou qui vivent ensemble que
- les conditions d'existence défavorables auront tendance à se cumuler

Il est difficile de donner une définition précise au mot pauvreté, en se basant sur le langage de tous les jours. Le mot est polysémique. Sont associées au mot, des significations aussi diverses que: besoin, dénuement, gêne, indigence, misère, nécessité, pénurie. Ces significations suggèrent des spécificités, des connotations causales, des valeurs, impropres à une définition scientifique.

L'enjeu scientifique est de proposer une définition qui soit précise et transparente, et non connotée par des significations parasites ou contradictoires. Il est dès lors plus facile de dire ce que la pauvreté n'est pas, que de dire ce qu'elle est. Précisons d'abord quelques qualités formelles générales de la définition proposée ici.

Notre intention est de définir la pauvreté d'une façon directe. SEN (1982) distingue entre une définition directe et une définition indirecte (par le revenu). Nous pensons que le trait latent "pauvreté" peut-être défini directement. Il n'est pas nécessaire que des "ressources financières" soient en-dessous d'un certain seuil pour que, tout d'un coup, le "style de vie" ou les "pattern de consommation" acquièrent le qualificatif de pauvreté. Ceci ne fait qu'obscurcir la signification de la pauvreté. Certes, l'étude des liens entre les "ressources financières" et la pauvreté (sous l'angle des conditions d'existence) est intéressante. Mais la définition de la pauvreté n'a pas besoin de concepts intermédiaires qui seront susceptibles de l'expliquer par la suite. Nous nous démarquons donc, dans ce

sens, de la position de Townsend. Celui-ci parle de pauvreté et de déprivation lorsque les sujets sont rejetés "disproportionnellement" des "pattern de la vie ordinaire". Nous sommes, par contre, en accord avec les positions de Villeneuve et de Desai et Shah, pour mesurer la pauvreté de façon directe.

Nous avons également évité d'inclure, dans la définition, des références explicites ou implicites à des explications causales. On se rappelle le schéma conçu par EAMES et GODDE (1973) pour classer les différents modèles d'analyse et d'explication de la pauvreté. Il se servent de deux propositions dichotomiques pour construire quatre modèles fondamentaux:

- celui des insuffisances personnelles (les causes de la pauvreté sont individuelles et structurelles): faiblesse psychologique, manque de prévoyance, alcoolisme, dissipation, manque de formation, paresse etc.;
- celui des accidents ou malheurs personnels (les causes de la pauvreté sont individuelles et accidentelles): maladies, chômage, décès du soutien de famille, handicaps résultant de maladies ou d'accidents etc.;
- celui des défauts structureaux dans la société; par exemple: structures hiérarchiques et systèmes inégalitaires de distribution et rétribution, marchés hiérarchisés du travail, concurrence, domination etc.;
- celui des accidents ou des malheurs frappant la société; par exemple: catastrophes naturelles, épidémies, guerres, crises économiques, changements sociaux massifs et rapides etc.

La définition que nous venons de proposer est ouverte par rapport à ces schémas explicatifs. En effet, n'importe quel système d'explication causale (théorie sur la pauvreté) est susceptible de se satisfaire de la définition que nous venons de donner de la pauvreté (théorie sur la mesure de la pauvreté). Le souci de neutralité envers les références causales nous a amené à abandonner nos dernières formulations théoriques sur la mesure de la pauvreté (DICKES, 1987c). Nous avons tenté de définir la pauvreté en termes d'impuissance sociale. Si l'on avait gardé cette formulation, on aurait postulé, de façon implicite, une causalité sociale structurelle pour expliquer la pauvreté. Nous ne voulons pas dire qu'une telle explication ne nous intéresse pas. Mais elle n'est pas nécessaire pour définir la pauvreté. On trouve le même souci de neutralité à l'égard d'éventuelles imputations causales chez Townsend, Villeneuve, Mack & Lansley et Desai & Shah.

Nous avons également le souci d'adopter une position descriptive. Définir la pauvreté est une opération descriptive et non prescriptive. Par là, on souligne le fait que la mesure de la pauvreté est une opération scientifique dont la logique de construction est transparente et répliquable. Elle ne dépend pas de prescriptions externes de nature politique ou d'aléas personnels ou encore de jugements de valeurs. Ceci ne veut pas dire, comme le souligne SEN (1982), que la description ne puisse pas tenir compte des prescriptions des membres d'une communauté. Décrire une prescription dominante est une opération de description et non de prescription. On sait que MACK et LANSLEY (1984) ont fait appel au jugement de la population pour définir ce qui peut être considéré comme une "nécessité". Une telle démarche est parfaitement légitime sous l'angle descriptif.

*
* *

Après avoir décrit les caractéristiques générales de notre définition, nous pouvons maintenant essayer de mettre en évidence les aspects spécifiques de celle-ci.

1) On trouvera d'abord, dans l'énoncé une référence explicite aux postulats paradigmatiques qui ont été exposés plus haut: la pauvreté est un continuum latent, non observable directement. Nous ne reviendrons donc pas sur ce point.

2) Un second point mérite d'être souligné. Il précise l'objet auquel la pauvreté se rapporte, à savoir, la situation. Du point de vue théorique, la pauvreté n'est pas une qualité individuelle, mais une qualité de la situation (ou des situations) dans lequel vivent les individus. Un individu n'est pas pauvre, mais vit en situation de pauvreté. Lorsque des individus vivent dans une même situation, et que cette situation peut être considérée comme pauvre, les individus vivent la même situation de pauvreté.

Ceci est une prise de position fondamentale concernant la représentation de la nature de la pauvreté. Nous refusons de considérer la pauvreté comme un attribut de la personne (psychologique, psychosociologique ou biologique), mais nous la considérons comme un attribut de la situation dans laquelle vit la personne. Notre position par rapport à la pauvreté est sociologique et non psychologique ou biologique.

- Ceci ne veut pas dire que des personnes seules ne puissent pas vivre dans une situation de pauvreté.
- Ceci ne veut pas dire qu'une situation de pauvreté persistante ne puisse pas avoir un impact durable et persistant sur des caractéristiques individuelles biologiques, psychologiques ou psycho-sociales. On parlera à ce moment de l'impact de la pauvreté sur les individus.
- Ceci veut dire qu'une personne peut être pauvre sous un certain angle, et non pauvre sous un autre angle. En effet, divers environnements peuvent caractériser les situations dans lesquelles vit l'individu: le quartier, la ville, la région, le pays ou même le continent. On peut très bien vivre dans un ménage non pauvre, alors que le quartier ou le pays dans lesquels vivent les membres du ménage est sous-développé.

La distinction entre situation proximale et distale peut être utile. Une situation proximale est celle qui est proche de l'individu alors que la situation distale est celle qui est éloignée de l'individu. Le ménage dans lequel vit l'individu est plus proche (proximal)

pour lui que le quartier ou la région (distal) dans lequel il se trouve. Les indicateurs qui mesurent la pauvreté proximale ne sont pas les mêmes que ceux qui mesurent la pauvreté distale. Aussi notre théorie sur la mesure de la pauvreté se limite à la mesure de la pauvreté proximale, celle qui lui "colle à la peau" en quelque sorte.

- Ceci ne veut pas dire, dès lors que la situation de pauvreté proximale a été évaluée pour le ménage, que l'index ne peut pas être rapporté sur l'individu. En effet, il est possible qu'un individu sorte d'une situation de pauvreté, en quittant son ménage, par exemple, pour former un nouveau ménage en association avec d'autres personnes. L'étude de l'évolution de la pauvreté pour cet individu a un sens. Il partage la même pauvreté avec tous les individus qui ont vécu dans le même ménage que lui, au premier moment, et partage, ensuite une autre situation de pauvreté (ou de non pauvreté), avec les individus qui forment avec lui, au deuxième moment, un autre ménage.

3) Quelle est maintenant l'entité sociologique proximale la plus petite? Ou encore en d'autres termes quelle est l'unité d'application de la mesure et de la définition de la pauvreté. Ici nous avons opté pour l'unité la plus proche des personnes, c'est-à-dire le ménage. Quelles sont nos raisons?

Du point de vue théorique, nous considérons que la pauvreté n'est pas une qualité individuelle, mais une qualité de l'environnement dans lequel vit l'individu. L'unité la plus proche de l'individu est le ménage. Une telle prise de position est conforme avec une conceptualisation sociologique de la pauvreté.

On pourrait, certes, objecter que le groupe de revenus, que nous avons intégré dans nos analyses comme unité intermédiaire entre le ménage et l'individu, puisse constituer l'unité d'application la plus proche de l'individu. Nos analyses (DICKES, 1987c) ont cependant montré que des individus qui vivent sous le même toit, partagent largement les mêmes conditions d'existence (logement, nourriture, relations sociales, etc.), même s'ils ne partagent pas les mêmes ressources financières. Le groupe de revenus est une unité sociologique trop spécifique pour être défini par des conditions d'existence différentes de celles du ménage. Le fait que certains individus constituent des groupes de revenus dans un ménage a, bien sûr, des incidences sur la pauvreté de celui-ci. Mais c'est au niveau du ménage que la pauvreté sera mesurée, et non à celui du groupe de revenus.

A côté des informations globales concernant le ménage, on accordera une place spéciale aux caractéristiques du groupe principal ou du chef de ménage lorsqu'il s'agira d'évaluer la pauvreté du ménage. Un tel procédé est évidemment problématique, lorsque on est en présence de ménages dans lesquels il est difficile de distinguer un chef de ménage ou un groupe principal. (Par exemple: lorsque des individus ou des groupes constituent des unités juxtaposées, non intégrées les unes aux autres, comme des communautés de vie). Mais, statistiquement, un tel mode de fonctionnement est extrêmement rare, parmi les ménages de nos échantillons, et peut donc être négligé.

4) L'unité d'information est le ménage. Ceci veut dire que les renseignements demandés doivent être applicables à tous les ménages et non seulement à quelques uns. Ceci veut dire, aussi, que nous contestons la pratique de Townsend et de Mack & Lansley qui posent des questions spécifiques lorsqu'il y a des enfants dans le ménage. Par exemple, Mack & Lansley créent des indicateurs différents, pour les adultes et pour les enfants.

L'argument majeur pour considérer le ménage comme unité d'information, est celui de l'indépendance stochastique. Elle est une condition nécessaire pour que des items puissent être analysés d'après un modèle à traits latents. Les corrélations entre les items ne doivent dépendre que des corrélations que les items ont avec le trait latent. Si nous prenons des questions destinées spécialement aux enfants (par exemple fêter son anniversaire), on se rend compte aisément que si on les pose aux ménages sans enfants, les réponses seront négatives: le désavantage ne se présentera pas, parce qu'il ne peut pas se présenter. Les corrélations entre ces items (sur l'ensemble de l'échantillon) enregistreront deux effets: celui qui provient de l'absence de la caractéristique et celui qui provient de l'inadéquation de la question (véhiculé par les ménages sans enfants). L'indépendance stochastique ne sera donc pas assurée pour ces items.

L'expérience a montré que de tels items ne conduisent pas à des estimations stables des paramètres d'items lorsque l'on applique des modèles à traits latents. Ainsi, dans la recherche GEPP (DICKES et al., 1984), les items qui se rapportent à des familles monoparentales (le plus souvent absence de père dans la maison) et aux familles d'origine étrangère (nationalité du chef de ménage différente de celle du pays d'accueil) ont été rejetés par les analyses, lors de l'application du modèle de Rasch.

5) Les ménages collectifs (comme les prisons, les hôpitaux, les maisons de retraites) ont été écartés de nos analyses. Nous sommes bien conscients que les conditions d'existence pour les individus qui vivent dans les ménages collectifs peuvent être variables et parfois des plus pénibles. Mais ces conditions sont largement tributaires de conditions institutionnelles (budget, organisation, localisation géographique, personnel, etc.) sur lesquelles l'individu n'a pratiquement pas de prise. En outre, les conditions d'existence des ménages collectifs ne peuvent être comparées directement aux conditions d'existence des ménages privés. Souvent elles sont contraignantes (privatives de liberté), restrictives et relativement homogènes.

6) Enfin il s'agit de souligner que les informations doivent porter sur la situation actuelle et non sur la situation passée ou future du ménage. Par là, on entend que les renseignements doivent être recueillis de telle façon qu'ils soient des révélateurs de conditions d'existence actuelles ou proches dans le temps. Les questions qui se rapportent au passé lointain ou à un avenir lointain ne devraient pas faire partie des items pour construire une échelle de pauvreté. Ainsi une question, comme "le chef de ménage a-t-il suivi une formation supplémentaire ou de reconversion?" ne devrait pas faire partie des items susceptibles de mesurer la pauvreté.

Les projets sont le plus souvent des variables subjectives. Les questions reflètent, dans un certain sens, la représentation des sujets par rapport à leur avenir. Or, lorsque l'on procède à des analyses dynamiques, il est préférable de se baser sur des faits. Si un événement hypothétique devait survenir, même dans un futur proche, il est préférable de l'enregistrer comme événement actuel dans l'enquête de l'année suivante. Ainsi, on est sûr que l'événement a eu lieu. Ceci ne veut pas dire qu'il soit inintéressant d'étudier les projets d'avenir ou les perspectives temporelles, en tant que tels. Mais ces variables appartiennent à d'autres classes de concepts qu'à celles de la pauvreté.

Les questions qui se rapportent à des événements passés, "il y a longtemps", ne devraient pas avoir leur place dans un panel longitudinal. Nous sommes bien conscient que certaines familles vivent de façon persistante dans la pauvreté. Mais les études dynamiques américaines indiquent qu'elles sont peu fréquentes: des changements sont plutôt la règle. Or, un indicateur de pauvreté doit rester sensible aux changements. D'où l'intérêt à s'en tenir aux seuls événements présents (ou de façon pragmatique, à ceux qui se déroulent actuellement ou se sont déroulés entre les enquêtes annuelles).

7) La règle de correspondance entre les variations d'intensité du continuum latent et les conditions d'existence concrètes a été formulée de façon explicite. Dans un certain sens, on retrouve dans cette définition le critère empirique qui permet de juger de la validité interne de l'échelle que nous voulons construire. Par cumul, nous entendons une accumulation de conditions de vie défavorables. L'attribut fondamental de la pauvreté est pour nous la "surdétermination" - si nous voulons utiliser un langage de clinicien - souvent observée et décrite par les travailleurs sociaux ou les bénévoles. Le "vrai" pauvre cumule les problèmes d'ordre financier, de santé, d'emploi, d'isolement social, etc. Les effets défavorables des conditions d'existence auront tendance à se renforcer réciproquement. Leur conjonction crée souvent un noeud tellement compact que les individus qui vivent ces conditions ont du mal à s'en sortir.

8) Le fait de parler du cumul des diverses conditions d'existence revient, d'une façon implicite, à souligner l'aspect multidomaine de la pauvreté. Par là nous acceptons la position des principaux auteurs qui considèrent la pauvreté sous l'angle des conditions d'existence. Nous avons fait de cette qualité une base théorique fondamentale de nos propres recherches antérieures. Parmi les différents domaines que l'on peut concevoir, il s'agit de faire un choix que nous justifierons plus loin.

9) Entre les différents éléments de notre définition, c'est, sans aucun doute, l'appellation "défavorable", attribuée aux conditions d'existence, qui est la plus problématique. En effet le terme suggère tout de suite l'idée d'un "jugement de valeur" ou d'un a priori "prescriptif". Or, en fait, il n'en est rien et, quelle que soit la façon de nommer le phénomène - "défavorable", "manque du nécessaire" ou "non participation aux conditions

habituelles" - une définition de la pauvreté en termes de condition d'existence, doit nécessairement caractériser ce qu'on pourrait appeler des conditions "négatives" "défavorables" de la situation.

Tout individu vit sous certaines conditions d'existence qui constituent son environnement ou son milieu. Même si nous ne nous intéressons qu'au milieu proximal, certaines des conditions d'existence peuvent être considérées, d'après DE GREEFF (1947) comme inéluctables, d'autres comme subies et encore d'autres comme choisies.

Les conditions d'existence peuvent également être analysées sous l'angle "favorable" ou "défavorable". Robert définit "défavorable" comme "qui désavantage ou risque de désavantager". Pour l'individu certaines conditions sont favorables et d'autres ne le sont pas. Il est clair que, dès que l'on utilise ces termes, on est au bord de la prescription.

En effet, "favorable" par rapport à qui? L'individu! En vue de quoi? Pour son "bonheur", son "adaptation"? son "développement", sa "créativité", son "salut", sa "survie"?

Dès que l'on suit les séquences d'un tel scénario, il devient évident qu'une définition du terme "favorable" - "défavorable" est connotée et exprime des jugements téléologiques. Mais le piège peut être facilement évité, si l'on adopte la démarche de la psychologie différentielle interactionniste. Ce n'est pas tant la situation objective qui importe pour "expliquer" le facteur social ou comportemental, mais la perception subjective de la situation par les individus. Dès lors que l'on veut bien reconnaître que l'individu est capable de distinguer entre les conditions d'existence, celles qui lui sont favorables et celles qui lui sont défavorables, on peut accorder à cette qualité un sens descriptif. C'est à l'individu qu'il appartient d'évaluer les conditions qui lui sont favorables ou défavorables dans son environnement. Si, dans une société donnée, une large majorité d'individus reconnaissent que ne pas disposer d'une salle de bain est une situation défavorable, il s'agit d'une description et non d'une prescription. Nous adoptons donc, en partie, le point de vue consensuel de Mack et Lansley.

Les avantages d'une telle prise de position sont multiples et méritent d'être relevés:

- On évite, comme nous l'avons déjà souligné, les pièges de l'attribution prescriptive.
- On évite les pièges d'une théorie des besoins. La psychologie écologique des années quarante (LEWIN, MURRAY), tout comme la psychanalyse, ont accordé une large place aux "instincts" et aux "besoins" dans l'explication de la conduite. Nous n'entendons pas rejeter la pertinence de ces théories pour expliquer la variation de certaines formes comportementales, mais nous pensons que de tels courants théoriques ne sont pas utiles lorsqu'il s'agit de définir les conditions favorables ou défavorables de l'environnement de l'individu.

- On évite les difficultés, non résolues par la théorie des besoins, de distinguer entre les besoins primaires (fondamentaux, innés) et les besoins secondaires (appris).
- Enfin, la théorie des besoins contient un modèle explicatif qui est inutile pour la description de la pauvreté. Une théorie de la mesure de la pauvreté n'a pas besoin des connaissances sur la détermination de la perception des conditions défavorables ou favorables dans l'environnement par l'individu. Que cette dernière dépende des besoins dits vitaux, des besoins "sociaux", des valeurs, des goûts, des désirs, des besoins inconscients, des événements ou des choix volontaires de l'individu, n'a finalement que très peu d'importance pour mesurer la pauvreté. Toutes ces causes (avec d'autres non mentionnées) interviennent probablement dans l'explication de la perception favorable ou défavorable des conditions d'existence. Le seul problème est de savoir si 1) ces conditions existent et 2) de quelle façon elles peuvent être appréhendées.

Que savons-nous maintenant de cette perception? Est-elle tellement spécifique à l'individu, à ses circonstances personnelles, qu'aucun consensus entre les sujets ne soit objectivable? Ou au contraire parmi les conditions de l'existence peut-on reconnaître un sous-ensemble, qui est perçu par une large majorité d'une population donnée, comme étant défavorable, comme ayant une valence négative, indépendamment des circonstances personnelles dans lesquelles se trouvent les individus.

La réponse à cette dernière question est positive. Il faudrait être cynique pour ne pas reconnaître qu'une large majorité de personnes désignent certaines conditions d'existence comme défavorables. Par exemple: être sans-abri, ne pas avoir la possibilité de se protéger des conditions de température et d'humidité, ne pas avoir la possibilité de se nourrir, être isolé, ne pas avoir la liberté d'expression, ne pas pouvoir se déplacer comme on le désire, etc. Non seulement elles sont considérées comme négatives, mais les individus éprouvent ces conditions d'existence comme quelque chose de pénible et de désagréable. Ils sont heureux de ne pas vivre sous de pareilles conditions de vie et approuvent les actions entreprises par les gouvernements ou les communautés internationales pour lutter contre celles-ci. Presque tous les items de la liste de Mack et Lansley sont considérés par plus de 50% de la population, comme appartenant à ce type.

On pourrait, certes, tenter de dessiner le contour sémantique de la représentation des conditions favorables ou défavorables de l'existence. Théoriquement de telles recherches ont leur importance pour une psychologie de l'environnement. Mais, on peut considérer qu'un large consensus existe dans la population, même si le contour sémantique entre les conditions "défavorables - neutres - favorables" reste flou ou peu connu. Ce consensus, que nous n'entendons pas chiffrer ici, nous suffit pour assurer ou compléter la définition et la mesure de la pauvreté

Nous savons qu'un certain nombre d'items sont considérés par une large partie de la population comme étant révélateurs de

conditions d'existence défavorables (on peut prendre la liste de Mack et Lansley comme exemple). Si, maintenant, on constate, lors de l'application de ces items à un échantillon d'individus, que les réponses ont une structure qui est conforme à un modèle de mesure, on a une base suffisante pour créer une échelle de pauvreté. A ce moment, la structure observée valide, en quelque sorte, la définition. La proposition suivante est considérée comme vraie:

Si un item quelconque est ajouté à une collection d'items 1) qui sont perçus comme défavorables par une large partie de la population et 2) dont les réponses (posséder ou ne pas posséder l'article par exemple) se structurent de telle manière qu'elles soient conformes à un modèle de mesure, cet item sera un révélateur de conditions d'existence défavorable.

Cette règle montre qu'une mesure provisoire, ou préliminaire, peut être construite à partir de quelques items particulièrement significatifs, qui correspondent d'une façon non ambiguë à la définition de départ. Si le modèle de mesure s'applique à ces items, lorsque la pauvreté est véritablement mesurée, ils constituent la pierre de touche, la pierre angulaire d'après laquelle d'autres items, peut-être plus proche du contour flou de la définition, peuvent être testés. Nous considérons, dès lors, que la démarche en deux étapes (d'abord définir le besoin social, ensuite mesurer la pauvreté) de Mack et Lansley n'est pas obligatoire. Il n'est pas indispensable de définir d'abord ce qui doit être considéré comme nécessaire, par une enquête préalable, et de construire ensuite une mesure de la pauvreté. Il suffit qu'une petite collection d'items connaisse une certaine structure, pour que la mesure objective de la pauvreté puisse être assurée. Nous verrons plus loin que cette propriété découle du caractère objectif de la mesure de la pauvreté que nous allons proposer (et, en particulier, de l'indépendance de la mesure face aux items).

Des items pour mesurer la pauvreté

La définition que nous venons de présenter est insuffisante pour conduire à une véritable opérationnalisation de la mesure de la pauvreté. On doit aussi définir le contenu des items. Il faut donc prévoir un interface entre la définition générale et la définition des éléments spécifiques qui formeront le contenu.

Un item est composé de deux éléments: une partie question et une partie réponse. La partie "réponse" consiste à demander au sujet si la situation sollicitée par la question s'applique à lui. Il s'agit donc d'une réponse qui exprime l'absence ou la présence du stimulus. Pour nos recherches, nous utiliserons un dispositif de réponses binaires ou dichotomiques. La réponse ne peut être que "oui" ou "non". Par exemple:

- Possédez-vous un réfrigérateur? oui - non.
- Durant les quatre dernières semaines, vous est-il arrivé de rencontrer des amis? oui - non.

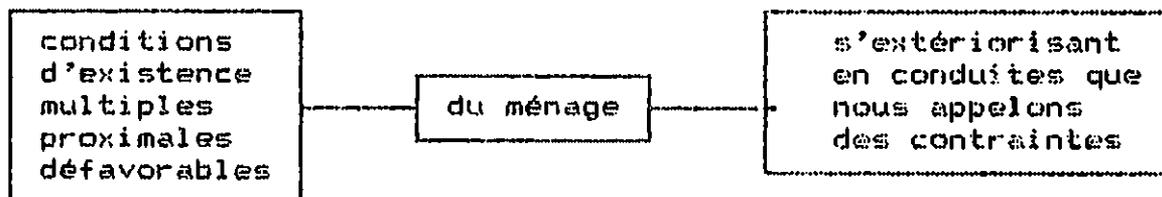
La partie "question" de l'item est plus complexe. Il s'agit de déterminer les règles qui permettent de composer celle-ci. Pour cela nous nous inspirerons de l'analyse de contenu déjà présentée plus haut. Certains éléments des facettes de l'analyse de contenu seront retenus, d'autres seront écartés pour des raisons d'ordre théorique ou pragmatique.

Mais un item n'a pas seulement des qualités formelles; il a aussi une signification. Que voulons-nous appréhender par l'item? Un désavantage, une nécessité, une déprivation, un événement de consommation? Essayons d'abord de répondre à cette première question, avant de prendre position quant au contenu.

a) Nature des items

Le principe général est que la pauvreté n'est pas observable directement. Par contre, on peut observer, directement ou indirectement (par le truchement des questions), la façon dont les ménages vivent. On peut objectiver ce qu'ils possèdent, comment ils s'alimentent, comment ils s'habillent, comment ils se procurent des ressources et comment ils les gèrent.

On voit donc que le révélateur de la pauvreté est la conduite. C'est par leur façon de vivre que les ménages extériorisent le fait qu'ils vivent plus ou moins sous la contrainte de la pauvreté ou des conditions de vie défavorables. On peut formaliser cette représentation par le schéma suivant.



Une telle proposition est une définition en termes de "conséquence". Le phénomène (la pauvreté en l'occurrence), non observable directement, exerce une influence sur une réalité objectivable (la conduite) qui doit être suffisamment sensible pour enregistrer les variations du phénomène. En outre, la réalité observable doit être valide, c'est-à-dire enregistrer les variations du phénomène qu'elle est censée mesurer et non autre chose. Si, malgré tout, elle enregistre aussi autre chose, il y a production d'erreurs qu'il s'agit de localiser et de neutraliser.

C'est, sans aucun doute, de la position de DESAI et SHAH que nous nous sentons le plus proche. Ces auteurs parlent "d'événements de consommation". Un événement est une action qui se déroule dans un certain temps. Il s'agit, en fait, d'une conduite, vue sous l'angle molaire. Leur définition est intéressante, vu qu'elle déborde le sens étroit de consommation. Malheureusement, leurs propositions ne permettent pas de donner un contenu aux items.

A peu près tous les auteurs britanniques utilisent le terme de "déprivation" lorsqu'une nécessité ou un événement de consommation ou une activité reflétant le style de vie devient un révélateur de la pauvreté. Le terme n'existe pas en français.

Nous avons, dans nos publications antérieures, adopté le terme "désavantage". En anglais BROWN et MADGE (1982) ont montré que la distinction sémantique entre les mots anglais "disadvantage" et "déprivation" était particulièrement étroite.

On peut dès lors se demander pourquoi avoir abandonné le terme désavantage et l'avoir remplacé par contrainte. La raison en est simple. Si l'on tient compte de l'aspect événementiel et dynamique, point de vue auquel nous a sensibilisé DESSAI et SHAH, le terme "contrainte" est plus approprié que "désavantage", qui nous semble plus statique, exprimant un état, alors que contrainte suggère d'avantage l'idée de changement, mais aussi celle de déterminisme.

b) Facettes des items

Quelles sont maintenant les diverses facettes de l'analyse de contenu que nous retenons pour créer les items qui vont nous aider à mesurer la pauvreté? Nous reprendrons les facettes de l'analyse de contenu, effectuée auparavant, et commenterons les modifications et les changements opérés. Notre définition est la suivante:

```
Une contrainte
est une conduite ( a1 passive )
                  ( a2 active )
dans les domaines
( b1 nourriture )
( b2 habillement )
( b3 logement )
( b4 revenus )
( b5 participation sociale )
( b6 loisirs )

qui se déroule d'après un
mode relationnel ( d1 sans interaction )
                  ( d2 en interaction avec des personnes )
                  ( externes au ménage )
                  ( d3 en interaction avec des
                  ( institutions ou des organismes
                  ( sociaux )
qui exprime les conditions d'existence défavorables
dans lesquelles vit le ménage
```

A. Nous gardons la première facette de contenu qui se rapporte au type de conduite sollicitée par la question. La distinction entre conduite passive et active est importante.

La conduite passive exprime, comme nous avons pu le voir, une activité antérieure cristallisée (avoir un téléviseur), un

état (être sous-locataire) ou un statut (recevoir de l'aide sociale). La conduite passive fait référence à des événements, commencés il y a déjà longtemps et dont les conséquences sont actuellement encore actives.

La conduite active se rapporte à des événements précis, qui ont un commencement et une fin.

La troisième modalité isolée précédemment, la conduite subjective, n'a pas été retenue. En effet, la représentation psychologique que les sujets ont par rapport à leurs conditions d'existence est certes intéressante à étudier. Mais, théoriquement, le sentiment d'avoir des difficultés, les sentiments de découragement ou d'impuissance constituent d'autres registres comportementaux que ceux sollicités par les conduites passives et actives. Nous avons, en outre, des arguments empiriques: par nos analyses (DICKES, 1987c), on a vu que les variables subjectives ne font pas partie du même continuum latent que les variables factuelles, objectivées par les conduites passives et actives.

Aussi garderons-nous les modalités suivantes:

(a1) conduite passive: posséder, avoir, disposer, dépendre, recevoir, être.

exemples: posséder un téléphone, une voiture, un téléviseur; recevoir de l'aide sociale; être sous-locataire.

(a2) conduite active: faire, participer, organiser, rencontrer, passer.

exemples: chauffer les pièces de séjour lorsqu'il fait froid; exercer une activité de loisirs; sortir le soir une fois par quinzaine.

B. Le point de vue multidomaine est largement adopté par tous les auteurs que nous avons répertoriés. Cette facette est importante lorsque l'on envisage une définition de la pauvreté en termes de conditions d'existence. Mais où devons nous nous arrêter? Faut-il reprendre toutes les conditions de vie imaginables (incluant même les transports et les conditions écologiques, comme certains le suggèrent)? Ou, alors, faut-il faire un choix? Si oui, selon quels critères?

Si on regarde la littérature dans le détail, en tenant compte notamment du nombre d'items retenus par les auteurs pour construire leurs échelles de pauvreté, on voit que les domaines sont inégalement représentés. Les domaines suivants sont surreprésentés: le logement, l'argent, les relations sociales et les biens durables. Le poids de certains domaines comme le travail et l'éducation est insignifiant.

MACK et LANSLEY (1984) sont les seuls auteurs à proposer un critère pour choisir un domaine. La "déprivation" ou "contrainte" doit pouvoir être éliminée ou écartée, si on augmente les ressources financières du sujet. Ce critère ne nous paraît pas réaliste. Il présuppose que le sujet se comporte de façon

rationnelle. Or, le travail social et clinique montre que la seule augmentation de ressources financières ne sort pas automatiquement une famille de la pauvreté.

Il nous semble que le choix des domaines pourrait se baser sur les considérations suivantes.

- Les domaines doivent s'appliquer à tous les ménages, quelle que soient leur composition et leur situation, quant au cycle de vie. Dans notre première recherche pauvreté, cette règle s'est avérée efficace (DICKES et al. 1984). De ce point de vue il est raisonnable d'écarter l'éducation. Il s'agit purement et simplement de l'application du principe d'indépendance stochastique, déjà mentionné, et qui est un prérequis de l'application des modèles de mesure à traits latents. Les items propres à l'éducation n'ont de sens que dans la mesure où les ménages ont des enfants susceptibles d'être éduqués. Dans le même ordre d'idées, il est raisonnable d'écarter les items qui se rapportent à la vie professionnelle. Seuls les ménages dont les membres sont en mesure de travailler, seraient concernés par cette rubrique.
- Une seconde règle peut également être invoquée. Nous voulons expliquer les variations interindividuelles de la contrainte par la pauvreté. Or il est possible, pour certains domaines, que d'autres facteurs puissent aussi intervenir dans l'explication de la variance de l'item, et cela de façon massive. C'est-à-dire certains domaines sont plus porteurs que d'autres de significations multiples. Nul ne méconnaît le poids de la pauvreté sur la santé. Mais des items, indicateurs de santé précaire, peuvent dépendre de façon importante, d'autres facteurs que de ceux de la pauvreté, comme: l'âge, les facteurs endogènes et exogènes, etc. Aussi est-il préférable d'exclure de tels domaines de la définition et de la mesure de la pauvreté.

Si les contraintes dans les domaines de la nourriture, de l'habillement et du logement renvoient généralement aux situations de pauvreté les plus graves, les contraintes sous l'angle des biens durables peuvent convenir aussi bien à la mesure de la pauvreté la plus grave qu'à la mesure de la pauvreté la moins grave. On retrouve ces items dans tous les questionnaires. Ces items portent sur des équipements qui rendent le travail à la maison plus facile (comme: machine à laver le linge, réfrigérateur) ou rendent la vie plus agréable (télévision, radio) ou encore rendent compte de la possibilité d'exercer des activités de loisirs (machine à coudre, établis) ou du pouvoir de communication (téléphone). Le rôle joué par ces items dans la mesure de la pauvreté est cependant ambigu.

- En effet, la présence de ces items présuppose le plus souvent la possession d'un logement plus ou moins stable. Il y a donc là non respect de l'indépendance stochastique, qui devrait surtout se faire sentir si un

grand nombre de sujets ne possèdent pas de logement stable (comme dans un échantillon sur-représenté de pauvres sans-abris).

- La possession de certains items peut avoir une signification cachée qui déborde la signification manifeste de l'item proprement dit. Par exemple, le fait d'avoir une tondeuse à gazon suppose généralement que l'on dispose d'un jardin ou le fait de posséder un établi présuppose que l'on dispose de suffisamment de place pour le ranger.

- La possession ou la non-possession de ces items est également synonyme de pauvreté et de richesse passées. Par exemple, on peut très bien vivre actuellement en situation de pauvreté grave et disposer d'un réfrigérateur, acheté il y a 5 ou 10 ans. De tels items ne sont donc guère symptomatique de la situation de pauvreté actuelle.

- Ces items sont plus sensibles aux effets de "goût" que les items d'autres domaines. En effet la possession d'un article de large consommation, comme un téléviseur (que l'on retrouve pratiquement dans tous les questionnaires), peut facilement être refusée pour des raisons de goût.

- En outre, la possession de ces articles de consommation varie largement dans le temps et l'espace. On n'a qu'à se rapporter à l'enquête de TOWNSEND, réalisée en 1970 et que les enquêtes actuelles (enquête PSELL, vague numéro 1, 1985) pour constater des différences importantes dans les probabilités d'apparition de certains de ces articles dans les ménages. La signification de ces articles pour mesurer la pauvreté peut donc facilement changer d'une époque à l'autre ou d'un pays à l'autre.

Malgré le fait qu'un bon nombre de ces items soient symptomatiques de la pauvreté (lorsque l'on applique un modèle de mesure), il nous semble préférable de ne pas les inclure dans notre dispositif de mesure de la pauvreté.

Nous allons dès lors garder les domaines suivants:

- b1: Nourriture
- b2: Habillement
- b3: Logement
- b4: Revenus
- b5: Participation sociale
- b6: Loisirs

Les items qui portent sur la nourriture et l'habillement se trouvent surtout dans les questionnaires des auteurs anglais: chez TOWNSEND (1979) et MACK et LANSLEY (1984). Ces questions sont difficiles à poser. Les personnes affectées par des contraintes dans ces domaines éprouvent souvent de la gêne, de la honte, voire de la culpabilité lorsque l'on aborde ces thèmes avec eux. Dans les questionnaires précités, les questions portent

le plus souvent sur la qualité de la nourriture et la fonctionnalité de l'habillement. On imagine facilement l'application de ces domaines à des situations de pauvreté graves.

Les questions concernant le logement se retrouvent pratiquement dans toutes les études. Elles traitent de l'équipement du logement (installation sanitaire et électrique), des qualités générales du logement (non humide, spacieux) et du statut du ménage par rapport au logement. Ces questions peuvent facilement être adaptées aux situations de pauvreté grave en tenant compte notamment des sans-abris, des personnes qui vivent en logement de transit ou ne disposent que de logements occasionnels.

Il est évident que les questions concernant le revenu sont d'ordre qualitatif. Ce n'est pas le montant (brut ou pondéré) du revenu qui est significatif, mais l'origine de celui-ci, la régularité des ressources, la façon dont les sujets gèrent ces ressources, et les pratiques qui se développent par rapport à celles-ci. Dans les questionnaires on trouve des items concernant la nature sociale des revenus, l'épargne, et les emprunts.

Les items qui relèvent de la participation sociale ou des relations sociales apparaissent dans la plupart des questionnaires. Ces questions se sont avérées remarquablement stables dans nos propres recherches, lorsqu'il s'agissait d'estimer le degré de pauvreté des items d'une recherche à l'autre. Elles portent sur des contacts que les sujets peuvent avoir avec d'autres, plus ou moins proches (parents, amis), ainsi que leur participation à des groupes plus ou moins informels, qui pourraient constituer pour eux des ressources.

Les questions concernant les loisirs se trouvent surtout dans les questionnaires anglais (Townsend, Mack et Lansley). On interroge les sujets sur les vacances, les sorties ou les activités de loisirs (bricolage, sport, etc.).

C. Le mode temporel de l'activité est couvert par la troisième facette. Il s'agit d'une facette importante, car elle permet de faire la distinction entre un événement qui a déjà eu lieu, bien avant dans le temps, mais dont l'action se poursuit toujours actuellement (comme recevoir de l'aide sociale) et un événement qui a des bornes, une intensité, une fréquence ou une périodicité (par exemple: recevoir ses amis une fois par semaine). Cependant, comme nous n'avons retenu que deux modalités à la première facette (conduite passive - conduite active), cette troisième facette est redondante avec la première. En effet, la modalité "momentanée" du mode temporel, correspond pratiquement à la conduite passive (absence de conduite), alors que la modalité qui rend compte de l'aspect événementiel (borné dans le temps) de la conduite correspond à la modalité "conduite active" de la première facette. Donc, pour notre propre définition nous pouvons négliger cette troisième facette.

D. Nous tiendrons cependant compte de la quatrième facette qui actualise la nature relationnelle de la conduite. En effet une activité peut se dérouler sans interaction avec l'environnement du ménage ou être en interaction avec celui-ci.

Les sujets peuvent interagir avec d'autres individus ou avec des groupes ou des institutions sociales. Nous retenons donc les modalités suivantes:

(d1) Sans interaction sociale explicite.

Exemples: avoir un robot-ménager; avoir le chauffage central dans la maison; avoir des vacances une fois par an.

(d2) Relations sociales explicites avec des personnes.

Exemples: un repas de famille une fois par semaine; avoir des contacts avec des collègues; participer aux activités d'une association sportive, recevoir de l'argent de parents ou d'amis.

(d3) Relations sociales avec des institutions ou des organisations sociales.

Exemples: dépendre de l'aide publique; être membre d'un syndicat; être "fin de droit" par rapport à la protection contre le chômage ou par rapport à la sécurité sociale.

CONCLUSIONS

Dans ce rapport, nous avons voulu présenter les bases théoriques pour mesurer la pauvreté en termes de conditions d'existence.

Dans la tradition des recherches micro-économiques, la pauvreté est en général, appréhendée par les ressources financières. Nous avons montré que les mesures de la pauvreté par les ressources financières reviennent à évaluer le niveau de vie des ménages dans lesquelles vivent les individus.

Depuis les années 70-80, une autre tradition apparaît dans la littérature sociologique et socio-économique. Lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté, on tient compte, à côté des ressources financières, des conditions d'existence concrètes des personnes. Nous avons donné un aperçu sur ces recherches.

A partir de là, guidé par notre problématique, nous avons tenté de donner notre propre représentation théorique. La mesure de la pauvreté par les conditions d'existence a un sens. La pauvreté est un continuum, non observable, qui est mesurable, même si la mesure s'avère relative et limitée.

Nous avons également insisté sur le fait que la pauvreté se rapporte à la situation actuelle dans laquelle se trouve l'individu, situation qu'il partage avec d'autres personnes s'il vit, avec elles, dans un même ménage. La situation est décrite en tenant compte des multiples domaines de l'existence.

Les facettes des items qui permettent d'actualiser la pauvreté sont: le type de conduite, les domaines et le mode relationnel. Les questions portent sur des conditions d'existence défavorables dans lesquelles vit le ménage. Un item qui remplit les conditions de cette définition exprime une contrainte. Les individus appartenant au ménage seront d'autant plus pauvres que les contraintes auront tendance à se cumuler.

Ce rapport est limité à maints égards. A côté des ressources financières et des conditions d'existence, il y a lieu de tenir compte, pour l'analyse de la pauvreté, des représentations subjectives des individus qui la vivent. Nous pensons que l'appréhension de la pauvreté ne peut se faire qu'en tenant compte, à la fois, de ces trois aspects. Mais ceci fera l'objet d'une mise à jour, que nous publierons plus tard. Ce rapport doit également être complété, par l'application des modèles de mesure, qui ont une place importante dans notre théorie, à des données empiriques. Il s'agit, en particulier, de confronter les résultats des analyses secondaires, qui sont en cours d'exécution, aux énoncés théoriques exposés dans ce rapport. En d'autres termes, les résultats des analyses permettront: 1) de

mettre à l'épreuve les idées maîtresses exprimées dans ce rapport et 2) éventuellement de les modifier.

La publication de ce rapport apparaît, malgré tout, comme une opération utile. Elle nous permet d'arrêter l'état actuel de nos réflexions sur la question et constitue un document de travail pour les recherches que nous allons entreprendre. Elle fournit, enfin, une base de discussion avec d'autres chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

- ANASTASI, A. *Differential psychology*. (3rd Ed.) New York: Macmillan, 1958.
- ATKINSON, A.B. How should we measure poverty? : Some conceptual issues. *Economic and Social Research Programme*, 1985, 82, 46p.
- BECKERMAN, W., VAN GINNEKEN, W., SZAL, R., & SARZUEL, M. *Poverty and the impact of income maintenance programmes*. Geneva: International Labour Office, 1979.
- BROWN, M., & MADGE, N. *Despite de welfare state*. London: Heinemann Educational Books, 1982.
- BRUNETTI, F. & FERRY, C. *Approche instrumentale du bien-être subjectif*. Université de Nancy II: Mémoire de maîtrise en psychologie différentielle, non publié, 1988.
- CARROLL, J.D. & ARABIE, P. Multidimensional scaling. *Annual Review of Psychology*, 1980, 31, 607-649.
- CATTELL, R.B. (Ed.) *Handbook of multivariate experimental psychology*. Chicago: Rand McNally, 1966.
- CATTELL, R.B., & COULTER, R.B., & TSUJIOKA, B. The taxonomic recognition of types and functional emergents. In: R.B. Cattell (Ed.) *Handbook of multivariate experimental psychology*. Chicago: Rand McNally, 1966, 288-329.
- DE GREEFF, E. *Introduction à la criminologie*. Paris: Presses Universitaires de France, 1947.
- DELEECK, H., & BERGHMAN, J. *Prestations sociales et redistribution des revenus en Belgique*. Paris: Institut Européen d'Education et de Politique Sociale, 1985.
- DELEECK, H., CANTILLON, B., DE LATHOUWER, L. VAN DEN BOSCH, K., & WYNS, H. Indicateurs de la sécurité sociale 1976-1985 (résultats globaux). *Revue Belge de Sécurité Sociale*, Annexe au no. 1986, 4-5, 1-86.
- DELEECK, H., DE LATHOUWER, L., & VAN DEN BOSCH, K. *Social indicators of social security. A comparative analysis of 5 countries: Belgium, The Netherlands, Luxembourg, Ireland, Lorraine. Interim Report*. University of Antwerpen: Centre for Social Policy, June 1988.

- DESAY, M., & SHAH, A. An econometric approach to the measurement of poverty. Suntory Toyota International Centre for Economic and Related Disciplines. Welfare State Programme, no. 2, 1985.
- DICKES, P. Modèle de Rasch pour items dichotomiques: théorie, technique et application à la mesure de la pauvreté. Cahiers Economiques de Nancy, 1984.
- DICKES, P. Une mesure alternative pour la mesure de la pauvreté. Cahiers Economiques de Nancy, 1987, 18, 83-116. (a)
- DICKES, P. Validation of poverty indicators. Communication presented at Luxemburg Pack Conference. Walferdange, June 1987. (b)
- DICKES, P. Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois. Document PSELL No. 5. Walferdange; Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques socio-économiques, 1987. (c)
- DICKES, P. Du modèle confirmatoire au modèle exploratoire en sciences sociales. Actes du colloque " Doctrines, sciences ou pratiques sociales ". Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1986, tome III, 75-86.
- DICKES, P. La pauvreté appréhendée sous l'angle des conditions d'existence. Recherches et propositions. Cahiers Economiques de Nancy. 1988, 20, 87-100. (a)
- DICKES, P. Analyse des données irlandaises (enquête pilote - 1987) pour construire une échelle de pauvreté. Document PSELL No. 15. Walferdange; Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, 1988. (b)
- DICKES, P., GAILLY, B., HAUSMAN, P., & SCHABER, G. Les désavantages de la pauvreté: définitions, mesures et réalités en Europe. Mondes en développement, 1984, 12, 131-190.
- DICKES, P., & HAUSMAN, P. Régulation sociale du comportement délinquant. Archives belges de médecine sociale, hygiène, médecine du travail et médecine légale, 1987, 44, 157-266.
- DICKES, P., HAUSMAN, P., & KERGER, A. Méthodologie générale et répertoire des variables. Document PSELL No. 1. Walferdange; Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques socio-économiques, 1987.
- DREWE, P., & HULSBERGEN, E.D. Marginaliteit in Managua : multidimensionale analyse van een wijkverbeteringsenquête. Delft: Delftse Universitaire Pers. 1987.

- EAMES, E., & GOODE, J.G. *Urban poverty in a cross-cultural context*. New-York: The Free Press, 1973.
- FISCHER, G.H. *Einführung in die Theorie psychologischer Tests*. Bern: Huber, 1974.
- FORUM. *Dossier Pauvres parmi nous, 1ère partie*. Luxembourg, 1982, Numéro 56.
- FORUM. *Dossier Pauvres parmi nous, 2e partie*. Luxembourg, 1982, Numéro 57.
- GAILLY, B. & HAUSMAN, P. Des désavantages relatifs à une mesure objective de la pauvreté. In: G. Sarpellon (Ed.), *Understanding poverty*, Milano: Franco Angeli, 1984, 192-216.
- GEPP (Groupe d'Etude pour les problèmes de la pauvreté). *Pauvreté persistante / Grande région*. (Projet no. 28). Volume No. IV, 1980.
- GUSTAFFSON, J.E. *The Rasch model for dichotomous items: theory, applications and a computer program*. Göteborg: Institute of Education, University of Göteborg, 1977.
- GUTTMAN, L. A new approach to factor analysis: the radex. In P. Lazarsfeld (Ed.), *Mathematical thinking in the social sciences*. Glencoe, Ill.: The Free Press, 1954.
- HAAGENAARS, A.M. *The perception of poverty*. Amsterdam: Elsevier Publisher, 1986
- HULSBERGEN, E.D., & DREWE, P. *Herbewerking leefsituatiesurvey 1974: Methode voor identificatie van probleemgroepen*. Rapportnr. 46. Instituut voor Stedebouwkundig Onderzoek. Technische Hogeschool, Afdeling der Bouwkunde, Delft, 1984.
- HAUSER, R. Some problems in defining a poverty line for comparative studies. In G. Sarpellon (Ed.), *Understanding poverty*. Milano: Franco Angeli, 1984, 329-354.
- HAUSMAN, P. *Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985*. Document PSELL No. 4. Walferdange: Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques socio-économiques, 1987.
- HAUSMAN, P. *Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg*. *Cahiers Economiques de Nancy*, 1988, 21, 3-36.
- JORESKOG, K.G. A general model for analysis of covariance structures. *Biometrika*, 1970, 57, 239-251. (a)
- JORESKOG, K.G. Estimation and testing of simplex models. *British Journal of Mathematical and Statistical Psychology*, 1970, 23, 121-145. (b)

- JORESKOG, K.G. A general method for estimating linear structural equation system. In: A.S. Goldberger and O.D. Duncan (Eds.), **Structural equation models in the social sciences**. New-York: Seminar Press, 1973.
- JORESKOG, K.G. and SORBOM, D. **Lisrel IV Analysis of linear structural relationships by the method of maximum likelihood**. Chicago: National Educational Resources, 1978.
- KAPTEYN, A., KOOREMAN, P., & WILLEMSE, R. Some methodological issues in the implementation of subjective poverty definitions. Research Memorandum FEW 245. Tilburg: Tilburg University, 1987.
- KRUSKALL, J.B. & WISH, M. **Multidimensional scaling**. (Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, 07-011), London: Sage Publications, 1978.
- LEVY, S. Lawful roles of facets in social theories. In: Borg I. (Ed.) **Multidimensional data representations: when & why**. Ann Arbor: Mathesis Press, 1981, 65-107.
- MACK, J., & LANSLEY, S. **Poor Britain**. London: Georges Allen & Unwin, 1984
- OECD. **Public expenditure on income maintenance programmes**. **OECD. Studies in resource allocation**. Paris: OECD, July 1976.
- ORSHANSKY, M. Counting the poor: another look at the poverty profile. **Social Security Bulletin**, 1965, 28, 3-29.
- OSTERLIND, S.J. **Test item bias**. Beverly Hills: Sage Publications, 1983.
- RAINWATER, L., & REIN, M. From welfare state to welfare society: some unresolved issues in assessment. Massachusetts: Joint Center for Urban Studies, September 1980.
- RASCH, G. **Probabilistic models for some intelligence and attainment tests**. Copenhagen: Nielsen and Lydiche, 1960.
- ROWNTREE, B.S., **Poverty: a study of town life**. London: Macmillan, 1901.
- SEN, A. **Poverty and famines. An essay on entitlement and deprivation**. Oxford: Oxford University Press, 1982.
- SCHABER, G., BORN, M., DICKES, P., GAILLY, B., HAUSMAN, P. **Processus de paupérisation dans les groupes à risque de pauvreté**. Walferdange: Groupe d'Etudes pour les problèmes de la pauvreté, 1982.
- TOWNSEND P. **Poverty in the United-Kingdom**. Harmondsworth: Penguin Books, 1979.

VAN PRAAG, B., HAGENAARS, A., & VAN WEEREN, H. Poverty in Europe. University of Leyden; Center for Research in Public Economics, 1980.

VAN PRAAG, B., HAGENAARS, A., & VAN WEEREN, H. Poverty in Europe. *Review of Income and Health*, 1982, 28, 345-359.

VILLENEUVE, A. Construire un indicateur de précarité: les étapes d'une démarche empirique. *Sociologie et Statistique*, 1984. (a)

VILLENEUVE, A. Enquête "situations défavorisées". Communication présentée aux Journées d'étude sur le niveau de vie et le coût de la vie. Jouy en Josas, 1984. (b)

ANNEXES

- Annexe 1. Contenu et listes des items
- Annexe 2. Calculs des seuils de pauvreté
- Annexe 3. Matrice de définition de la pauvreté

ANNEXE 1. CONTENU ET LISTES DES ITEMS

A. La première facette de contenu se rapporte au type de conduite sollicitée par la question.

On peut reconnaître les modalités suivantes:

(a1) conduite passive: posséder, avoir, disposer, dépendre, recevoir, être.

exemples: posséder un téléphone, une voiture, un téléviseur; recevoir de l'aide sociale; être sous-locataire etc.

(a2) conduite active: faire, participer, organiser, rencontrer, passer

exemples: chauffer les pièces de séjour lorsqu'il fait froid; exercer une activité de loisirs; sortir le soir une fois par quinzaine etc.

(a3) conduite subjective: craindre, avoir des difficultés, être mécontent, ne pas savoir

exemples: avoir des difficultés pour payer le loyer; prévoir une prochaine perte d'emploi, avoir du mal à joindre les deux bouts etc.

B. La seconde facette met en évidence les domaines auxquels l'activité se rapporte. Tous les auteurs acceptent un contenu multidomaine, même s'ils refusent l'un ou l'autre d'une façon systématique. Nous avons essayé de les lister ci-dessous:

- (b01) logement
- (b02) argent
- (b03) relations sociales
- (b04) nourriture
- (b05) biens durables
- (b06) santé
- (b07) loisirs
- (b08) habillement
- (b09) éducation
- (b10) travail

C. La troisième facette actualise le mode temporel de l'activité. Il s'agit d'une interrogation qui permet de spécifier l'intensité, la fréquence ou la périodicité de la conduite. Cette facette met en évidence le caractère événementiel de l'activité. On peut reconnaître un mode temporel:

(c1) momentané: la question se rapporte au moment actuel, lorsque l'interview est réalisée et on n'enregistre que la présence ou l'absence de la conduite.

exemples: possédez-vous un réfrigérateur; êtes-vous sous-locataire; recevez-vous de l'argent du Fonds de Solidarité.

(c2) borné dans le temps: on demande au sujet si une certaine activité s'est déroulée tant de fois dans tel laps de temps.

exemples: avoir des contacts avec des amis au moins une fois par quinzaine; prendre un repas chaud par jour.

(c3) prospectif: on demande au sujet d'anticiper dans le temps.

exemples: ne saurait pas faire face à une dépense imprévue; revenu très diminué en cas de maladie d'au moins deux mois.

(c4) rétrospectif: on demande au sujet de donner une information qui se rapporte à un passé éloigné (plus de 1 an)

exemples: depuis l'âge de 18 ans, l'individu a dû interrompre durant plus d'un an son activité pour raisons de santé; enfant décédé en bas âge

D. La quatrième facette actualise la relation. L'activité se déroule sans liaison avec l'extérieur du ménage ou est en interaction avec d'autres individus ou groupes ou institutions sociales. Les modalités de la relation peuvent dès lors être:

(d1) Sans interaction sociale explicite.

exemples: avoir un robot-ménager; avoir le chauffage central dans la maison; avoir des vacances une fois par an.

(d2) Relations sociales explicites avec des personnes.

exemples: un repas de famille une fois par semaine; avoir des contacts avec des collègues; participer aux activités d'une association sportive.

(d3) Relations sociales avec des institutions ou des organisations sociales.

exemples: dépendre de l'aide publique; être membre

d'un syndicat.

LISTE DE TOWNSEND

1. N'a pas eu, pendant les douze derniers mois, une semaine de vacances, loin de la maison.
(a2 b7 c2 d1)
2. Seulement pour adultes. N'a pas eu un parent ou un ami à la maison pour un repas, pendant les 4 dernières semaines.
(a2 b3 c2 d2)
3. Seulement pour adultes. N'est pas sorti durant les 4 dernières semaines chez un parent ou un ami pour un repas.
(a2 b3 c2 d2)
4. Seulement pour les enfants (moins de 15 ans). N'avait pas un ami pour jouer ou prendre un goûter pendant les 4 dernières semaines.
(a2 b3 c2 d2)
5. Seulement pour les enfants. N'a pas eu de goûter pour son dernière anniversaire.
(a2 b3 c2 d2)
6. N'a pas eu une après-midi ou une soirée pour une sortie pendant les deux dernières semaines.
(a2 b7 c2 d1)
7. N'a pas de viande fraîche (repas à l'extérieur compris) au moins 4 fois par semaine
(a2 b4 c2 d1)
8. A passé un ou deux jours les deux dernières semaines sans un repas chaud.
(a2 b4 c2 d1)
9. N'a pas eu un petit déjeuner chaud la plupart des jours dans la semaine
(a2 b4 c2 d1)
10. Le ménage n'a pas de réfrigérateur
(a1 b5 c1 d1)
11. Le ménage n'a pas habituellement sa réunion de dimanche (3 sur 4)
(a2 b3 c2 d2)
12. Le ménage n'a pas l'usage exclusif de 4 aménagements internes (WC; évier et robinet à eau-froide; réchaud à gaz ou électrique)
(a1 b1 c1 d11)

LISTE DE VILLENEUVE

1. Faiblesses des ressources financières du ménage: le total des dépôts et des placements inférieur à 2000 frs ou ne saurait pas comment faire face à une dépense imprévue;
(a1 b2 c1 d1) (a3 b2 c3 d1)
2. Le revenu de l'individu serait très diminué en cas de maladie d'au moins deux mois;
(a3 b2 c3 d1)
3. L'individu n'aurait pas la possibilité d'être hébergé par autrui, si besoin était;
(a3 b1 c3 d2)
4. Depuis l'âge de 18 ans, et hors maternité, l'individu a dû interrompre durant plus d'un an son activité pour raisons de santé;
(a2 b6 c4 d1)
5. Avoir été, au cours de sa vie, contraint de se mettre à travailler, alors que, normalement, l'enquête ne l'aurait pas fait, du moins à ce moment là (divorce, veuvage, ne pas gagner assez d'argent, etc.).
(a2 b10 c4 d1)

LISTE DE MACK ET LANSLEY

1. Chauffage.
(a1 b1 c1 d1)
2. Toilette interne.
(a1 b1 c1 d1)
3. Logement non humide.
(a3 b1 c1 d1)
4. Bain.
(a1 b1 c1 d1)
5. Lits pour chacun.
(a1 b1 c1 d1)
6. Réfrigérateur.
(a1 b5 c1 d1)
7. Tapis.
(a1 b5 c1 d1)
8. Fêter des occasions spéciales (comme Noël).
(a2 b3 c2 d2)
9. Un repas pris en commun une fois par semaine.
(a2 b4 c2 d2)

10. Une machine à laver le linge.
(a1 b5 c2 d1)
11. Habits neufs (et non de seconde main).
(a1 b8 c1 d1)
12. Viande ou poisson tous les deux jours.
(a2 b4 c2 d1)
13. Cadeaux pour la famille ou des amis une fois par an.
(a2 b3 c2 d2)
14. Vacances en dehors de la maison une fois par an.
(a2 b7 c2 d1)
15. Un manteau chaud et imperméable. (a)
(a1 b8 c1 d1)
16. Deux paires de souliers. (a)
(a1 b8 c1 d1)
17. Un hobby ou une activité de loisir. (a)
(a2 b7 c1 d1)
18. Deux repas chaud par jour. (a)
(a2 b4 c2 d1)
19. Trois repas par jour. (e)
(a2 b4 c2 d1)
20. Assez de chambres à coucher. (e)
(a1 b1 c1 d1)
21. Des jouets. (e)
(a1 b5 c1 d1)
22. Equipement de loisirs. (e)
(a1 b7 c1 d1)

LISTE G.E.P.P.
(Luxembourg)

1. Sans machine à laver le linge
(a1 b5 c1 d1)
2. Sans radio.
(a1 b5 c1 d1)
3. Difficultés pour payer eau, gaz, électricité.
(a3 b1 c2 d1)
4. Difficultés pour payer logement.
(a3 b1 c1 d1)
5. Enfant non classe ordinaire.
(a1 b9 c1 d3)

6. Sans WC dans le logement.
(a1 b1 c1 d1)
7. Difficultés pour rembourser crédits.
(a3 b2 c1 d1)
8. Pension d'invalidité.
(a1 b6 c1 d3)
9. Aide sociale
(a1 b2 c1 d3)
10. Jamais rendre visite à famille
(a2 b3 c2 d2)
11. Difficultés pour payer chauffage en hiver.
(a3 b1 c2 d1)
12. Privations alimentaires.
(a2 b2 c1 d1)
13. Handicap enfant.
(a1 b6 c1 d1)
14. Diminution sensible des revenus.
(a3 b2 c2 d1)
15. Enfant décédé.
(a1 b6 c4 d1)
16. Inconvénient logement: non ensoleillé.
(a3 b1 c1 d1)
17. Revenu mensuel ménage inférieur à 25000 FB.
(a1 b2 c1 d1)
18. Sans dictionnaire.
(a1 b5 c1 d1)
19. Inconvénient logement: humide.
(a3 b1 c1 d1)
20. Privations pour le logement.
(a2 b2 c1 d1)
21. Sans tourne-disque.
(a1 b5 c1 d1)
22. Inquiet à l'avenir pour sa santé.
(a3 b6 c3 d1)
23. Logement évalué comme non entretenu.
(a3 b1 c1 d1)
24. Pas de téléphone dans le logement
(a1 b5 c1 d1)
25. Pas d'épargne.
(a1 b2 c2 d1)

26. Difficultés à joindre les deux bouts.
(a3 b2 c1 d1)
27. Facture paiement non chèque.
(a2 b2 c1 d1)
28. Travail avant tout d'ordre manuel.
(a2 b10 c1 d1)
29. Ne participe jamais aux activités d'une association sportive ou culturelle
(a2 b3 c2 d3)
30. Pas de formation pour le premier emploi.
(a1 b5 c4 d1)
31. N'exerce pas d'activité professionnelle secondaire.
(a2 b10 c1 d1)

LISTE PSELL (1985)
(Luxembourg)

1. Fonds National de Solidarité (chef de ménage)
(a1 b2 c1 d3)
2. Logement sans raccord électricité/eau (ménage)
(a1 b1 c1 d1)
3. Emprunt pour électro-manger (groupe principal)
(a1 b2 c1 d1)
4. Aîdè sociale (groupe principal)
(a1 b2 c1 d3)
5. Sous-locataire (ménage)
(a1 b1 c1 d1)
6. Pas de TV (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
7. Pas de radio (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
8. Sans contact famille (groupe principal)
(a2 b3 c1 d2)
9. WC hors logement/partagé (ménage)
(a1 b1 c1 d1)
10. Logement humide (ménage)
(a3 b1 c1 d1)
11. Pas de cafetière électrique (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
12. Pas d'épargne (groupe principal)
(a1 b2 c1 d1)

13. Pas de chauffage central (ménage)
(a1 b1 c1 d1)
14. Sans contacts amis (groupe principal)
(a2 b3 c1 d2)
15. Pas de robot-ménager (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
16. Pas de machine à coudre (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
17. Sans contacts collègues (groupe principal)
(a2 b3 c1 d2)
18. Pas d'établi (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
19. Pas de tondeuse à gazon (ménage)
(a1 b5 c1 d1)
20. Pas d'association sport/cult (groupe principal)
(a2 b3 c1 d2)
21. Pas de formation supplémentaire (chef ménage)
(a1 b5 c4 d1)
22. Pas d'association professionnelle (groupe principal)
(a2 b3 c1 d2)

ANNEXE 2: CALCUL DES SEUILS DE PAUVRETE

Calcul du minimum socio vital

MSV - MINIMUM SOCIO-VITAL
d'après DELEEK et BERGHMAN (1985) et DELEEK et al.
(1986)

Université d'Anvers
(Belgique)

1. Méthode applicable dans des échantillons de grande taille.

- (1) On sélectionne les ménages où le chef de ménage répond "avoir quelques difficultés" à l'item "Dans votre ménage éprouvez-vous des difficultés à joindre les deux bouts" (question B4, Variable 311). Les réponses à cet item correspondent à la sécurité subjective de subsistance (en résumé: SSS).
- (2) On sélectionne les ménages qui ont un mode d'organisation "non-complexe" (cfr. tableau numéro xxxx dans la maquette)
- (3) On calcule le revenu minimum (en résumé: MI) pour ces ménages en faisant la somme des réponses pour chacun des groupes. Ce revenu minimum est fourni par la réponse à la question suivante:

"Quel serait le montant mensuel net qui vous serait nécessaire à vous et à votre ménage pour pouvoir tout juste joindre les deux bouts?" (question B5; variable 312).

Remarque: Si MI est supérieur au revenu disponible, ajuster MI sur ce dernier revenu.

- (4) On estime ensuite MI par l'équation de régression suivante:

$$MI = a + b_1 NACT + b_2 NELD + b_3 \ln(NCHI + 1) + e$$

(Eq. 1)

Dans cette équation on a:

MI = revenu minimum calculé à l'étape (3);
NACT = nombre de personnes actives dans le ménage;
NELD = nombre de personnes âgées dans le ménage;
NCHI = nombre d'enfants dans le ménage;

Les définitions de "personne active", de "personne âgée" et "d'enfant" se trouvent dans DELEEK et al (1988).

(5) On exclue les cas dont les résidus standardisés se trouvent en dessous de -2 sigma et au dessus de $+2$ sigma dans l'équation numéro 1.

(6) On estime à nouveau l'équation numéro 1.

(7) En utilisant les coefficients estimés dans l'équation obtenue à l'étape numéro 6, on peut calculer le minimum socio-vital (en résumé MSV) pour chaque ménage dans l'échantillon à partir de l'équation suivante:

$$\text{MSV} = a + b_1 \text{NACT} + b_2 \text{NELD} + b_3 \ln(\text{NCHI} + 1)$$

(Eq. 2)

(8) On peut calculer le Quotient socio-vital de la façon suivante:

$$\text{Quotient MSV} = \frac{\text{MSV}}{\text{RD}} \times 100 \quad (\text{Eq. 3})$$

MSV = Le revenu correspondant au minimum socio-vital calculé pour chaque type de ménage;

RD = Le revenu disponible du ménage.

(9) Le seuil MSV est dès lors défini comme suit:

- "sécure d'existence" (code 1) si le quotient MSV est supérieur ou égal à 100;
- "insécure d'existence" (code 2) si le quotient MSV est inférieur à 100.

2. Méthode applicable pour un échantillon de petite taille

- (1) MI sera calculé sans restriction, sur l'ensemble de l'échantillon (on supprimera la restriction posée à l'étape numéro 1 dans la première méthode).
- (2) Dans l'équation de régression numéro 1, qui permet d'estimer les coefficients de régression nous introduisons deux variables dichotomiques (dummy variable) supplémentaires:

SS2 = 1 si la réponse à la question qui correspond à la question "sécurité subjective d'existence" (SS) est "beaucoup de difficultés" et 0 pour toute autre réponse.

SS4 = 1 si la réponse à la question qui correspond à la question "sécurité subjective d'existence" (SS) est "pas trop de difficultés" et 0 pour toute autre réponse.

L'équation de régression devient dès lors:

$$MI = a + b_1 NACT + b_2 NELD + b_3 \ln(NCHI+1) + b_4 SS2 + b_5 SS4 + e$$

(Eq. 4)

- (3) On suit les étapes 4 à 8 de la méthode de calcul sur échantillons de grande taille.

Calcul de la ligne de pauvreté subjective

SPL - SUBJECTIVE POVERTY LINE
d'après KAPTEYN et al. (1987)

Université de Tilburg
(Pays-Bas)

Le seuil de pauvreté a été calculé selon les consignes proposées par Arieh KAPTEYN et al. (1987). Dans le calcul on n'a pas tenu compte de la décomposition de la fs (family size) en fonction de l'âge des membres de la famille,, étant entendu que les renseignements à notre disposition ne sont pas suffisants.

Du fait de la particularité des unités d'analyse du panel luxembourgeois (et lorrain), la variable "YMIN" a été calculé en additionnant les réponses des différents groupes de revenus sur la question "Minimum Income Question" (MIQ).

L'échantillon luxembourgeois est composé de 2013 ménages (enquête 1985). 1740 protocoles ont été utilisés pour calculer les équations de régression. Les données manquantes sont celles de la variable YMIN.

Une première équation a été calculée.

$$\ln YMIN = \alpha_0 \ln fs + \delta_1 \ln fs \ln y + \alpha_2 \ln y + u$$

(Eq. 1)

y = revenu total du ménage

fs = nombre de personnes dans le ménage.

Les estimations sont les suivantes (les erreurs de mesure sont entre parenthèses):

$$\alpha_0 = 8.516 (0.175)$$

$$\delta_1 = -2.077 (0.236)$$

$$\delta_2 = 0.221 (0.021)$$

$$\alpha_2 = 0.174 (0.017)$$

Tous les paramètres sont significatifs à p = 0.000

$$R^2 = 0.512$$

Connaissant α_2 , nous pouvons maintenant décomposer l'équation (1) de la quantité $1-\alpha_2$. Nous arrivons dès lors à l'équation (2).

$$\ln Y_{MIN} = \alpha_0 + \alpha_1(1-\alpha_2)\ln fs + \Omega(1-\alpha_2)\ln fs \ln y + \alpha_2 \ln y + u \quad (2)$$

Les estimations des paramètres de l'équation (2) sont les suivantes (les erreurs de mesure étant entre parenthèses)

$$\alpha_0 = 8.516 \quad (0.175)$$

$$\alpha_1 = -2.514 \quad (0.286)$$

$$\Omega = 0.267 \quad (0.025)$$

$$\alpha_2 = 0.174 \quad (0.017)$$

Les coefficients sont significatifs à $p = 0.000$ et le R^2 reste inchangé.

Nous avons dès lors tous les éléments pour calculer la ligne de pauvreté subjective (SPL: subjective poverty line). L'équation est la suivante:

$$SPL = \exp((\alpha_0 + \alpha_1 (1 - \alpha_2) \ln fs) / ((1 - \alpha_2) (1 - \Omega \ln fs))) \quad (\text{Eq. 3})$$

Substituant les estimations ceci donne:

$$SPL = \exp((8.516 - 2.077 \ln fs) / (0.826) (1 - 0.267 \ln fs))$$

Si nous appliquons cette formule à l'ensemble de l'échantillon (N = 2013) nous obtenons une valeur de 47534.17 frs luxembourgeois.

La ventilation en fonction de fs est la suivante:

- ménage à 1 personne :	32142.6 frs	(n = 348)
- ménage à 2 personnes:	39432.3 frs	(n = 520)
- ménage à 3 personnes:	46702.5 frs	(n = 431)
- ménage à 4 personnes:	54551.4 frs	(n = 409)
- ménage à 5 personnes:	63362.6 frs	(n = 174)
- ménage à 6 personnes:	73390.9 frs	(n = 85)
- ménage à 7 personnes:	85086.8 frs	(n = 30)
- ménage à 8 personnes:	98878.7 frs	(n = 12)
- ménage à 9 personnes:	115343.9 frs	(n = 4)
- ménage à 11 personnes:	159554.6 frs	(n = 1)

Seuil OECD

voir OECD (1976) et BECKERMAN et al. (1979)

- (1) Prendre un revenu de référence qui est le revenu national net au coût des facteurs.

Le Service de Statistique et d'Études Économiques (STATEC) a "estimé" ce revenu à 197.5 milliards pour 1985.

- (2) Le seuil de pauvreté selon la norme OCDE est égal à 66.6% du revenu national net par tête au coût des facteurs (et 100% pour un ménage de deux personnes) : pour une période de référence d'un mois.

Le revenu de base est égal à :

$$\frac{197.5 \text{ milliards/an}}{365000 \text{ habitants}} = \frac{541095.85}{12}$$

= 45091 frs par mois et par tête

- (3) Les seuils théoriques de pauvreté, selon la taille des ménages, se présentent donc comme suit:

1 personne	=	30031 frs	[66.6%]
2 personnes	=	45091 frs	[100.0%]
3 personnes	=	56364 frs	[125.0%]
4 personnes	=	65382 frs	[145.0%]
5 personnes	=	72146 frs	[160.0%]
6 personnes	=	76655 frs	[170.0%]

- (4) La fixation du seuil de pauvreté selon la norme OCDE est faite pour servir de base à une comparaison entre ce minimum et le revenu disponible du ménage.

La ligne nationale de pauvreté

d'après la loi du 26.7.1986 (Loi qui crée un droit à un revenu minimum garanti au Luxembourg)

Il s'agit de la définition officielle proposée par la loi du 26.7.1986. Du fait que cette loi est intervenue une année après la collecte des données auxquelles nous souhaitons l'appliquer, on a convenu de la procédure décrite ci-dessous. Un revenu minimum garanti "théorique" a été calculé pour chaque ménage, en tenant compte:

- (1) de la composition de celui-ci.
- (2) Et du barème fixé par la Loi ajusté sur l'indice courant de 1985.

Le tableau ci-dessous fournit les éléments de base que nous avons utilisés pour le calcul de revenu minimum garanti (en résumé: RMG) théorique de chaque ménage.

composition ménage	Index = 100	Index = 412,02 avril 1985
- 1 personne adulte	4900	20189
- 2e personne	1800	7416
- à partir de la		
- 3e personne	1500	6180
- pour tout enfant	750	3090
- supplément pour une personne impotente	1370	5649

Le droit ouvert aux ascendants ne s'applique que pour autant que le ménage se situe au-dessus de la ligne de pauvreté.

	Index = 100	Index = 412,02
- 1er ascendant	3000	12361
- 2e ascendant	1500	6180

Dans le tableau ci dessous, on trouvera le montant du RMG théorique calculé pour différents types de ménages.

type de ménage	montant RMG théorique
1. Ménage d'une personne	20189
2. Couple, sans enfant	27605
3. Couple, sans enfant + 1 ascendant	33785
4. Couple, sans enfant + 1 ascendant impotent	39434
5. Couple, avec un enfant	30695
6. Couple avec deux enfants	33785
7. Couple avec trois enfants	36875
8. Mère seule, avec un enfant	23279
9. Mère seule, avec 2 enfants	26369

(3) Conformément à la loi relative au RMG, on a ensuite calculé - pour chaque ménage - un revenu disponible immunisé d'un certain nombre d'articles (prestations familiales et aide sociale privée/publique).

(4) Enfin, le revenu disponible immunisé de chaque ménage a été coparé au RMG théorique de ce ménage. Le résultat de cette opération permet de classer les ménages:

- selon qu'ils se situent en dessous du seuil de pauvreté (solde négatif),
- selon qu'ils se situent au-dessus du seuil de pauvreté (solde positif).

Ligne de pauvreté C.F.

(utilisé lors du premier programme de lutte contre la pauvreté)

Lors du premier programme de lutte contre la pauvreté, les rapports nationaux des Etats membres avaient utilisé une méthode ne nécessitant sur le plan micro-économique, que les informations: nombre total de ménages dans l'échantillon et nombre total de personnes dans l'échantillon. L'échelle d'équivalence utilisée pour le calcul du revenu tient compte de deux types de facteurs de pondération:

- 1.0: pour le chef de ménage;
- 0.7: pour les autres membres du ménage.

La formule de base est la suivante:

$$I = \frac{\sum Y}{N + 0.7(M - N)}$$

Y = somme des revenus disponibles des ménages dans l'échantillon;
N = nombre de ménages dans la population couverte par l'échantillon;
M = nombre d'individus dans la population couverte par l'échantillon.

Plusieurs lignes de pauvreté sont habituellement utilisées: 40% de I; 50% de I; 60% de I.

Dans le cadre de ce rapport, nous avons adopté la seconde ligne de pauvreté (P2 = 50% de I)..

MATRICE DE DEFINITION élaborée par G. SCHABER (1)

Partie constante	Partie variable en fonction de la ...
1) Est pauvre	1. Spécification de l'unité d'analyse : 1.1. la personne, la famille, le ménage 1.2. le groupe 1.3. la région 1.4. le pays
2) Qui ne dispose pas de	2. Références implicite ou explicite à des explications causales : par exemple, 2.1. par insuffisance personnelle (a), accident personnel (b), accident frappant la société (c), structure de la société (d), voir EAMES et GOODE (2) 2.2. par manque de TITRES fondés sur l'échange, la production, le travail, l'héritage et le transfert privés, le transfert social, le droit social..., voir SEN (3) 2.3. par l'effet des systèmes et des forces régissant la répartition et la distribution des ressources, voir TOWNSEND (4) + (5)
3) Ressources	3. Spécification des types de ressources : par exemple, 3.1. revenu au sens étroit 3.2. revenus en espèces, biens ainsi que services disponibles dans les domaines public et privé selon la définition de la C.E., 22.7.75 (6) 3.3. revenus en argent du travail, des biens mobiliers et immobiliers, avantages liés à l'emploi, valeurs des services sociaux publics, revenus privés en nature, voir TOWNSEND (5) 3.4. ressources économiques (a), ressources dérivées de la position sociale (b), ressources dérivées de relations interpersonnelles (c), (a) pouvant être acquises à travers trois systèmes : de parenté, de l'économie, de l'état, voir RAINWATER et REIN (7) 3.5. ressources dérivées du statut, du prestige, du pouvoir (schéma mentionné par tout le monde et étudié par personne)
4) Suffisantes	4. Spécifications des procédés de mesure et des seuils: 4.1. les procédés de mesure et les seuils varient dans leur logique de construction en fonction des choix faits en 5) - mais non totalement ni exclusivement. 4.2. pratiquement tous les critères spécifiés sub 5) admettent des variantes minimalistes et des variantes maximalistes, avec des seuils qui varient en conséquence
5) Pour assurer	5. Spécification des objectifs/critères : par exemple, 5.1. la subsistance biologique, l'efficacité physique, voir ROHNTREE (4) + (5) 5.2. des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat Membre dans lequel ils vivent (C.E. déf. du 22.7.1975) - (6) 5.3. les types de nourriture, la participation aux activités, les conditions d'existence, les commodités, qui sont habituels ou au moins largement encouragés ou approuvés dans les sociétés auxquelles ils appartiennent, voir TOWNSEND (5) 5.4. des conditions telles que la relation entre le revenu et les problèmes sociaux et personnels y apparaît comme statistiquement aléatoire (GRISBY and BARATZ, with REIN, in Conceptualization and Measurement of Poverty, mimeo cited in the Concept of Poverty, op. cit., p. 48)

- (1) Matrice présentée in : Les désavantages de la pauvreté: définition, mesure et réalités en Europe par DICKES P., GAILLY B., HAUSMAN P., SCHABER G., dans la revue : Mondes en Développement, Tome 12 no 45 1994 (à paraître)
- (2) EAMES E. et GOODE J.G. - Urban poverty in a cross cultural context. New York : The Free Press, 1973.
- (3) SEN, Amartya K. - Poverty and famines. Oxford: Clarendon Press, 1981
- (4) TOWNSEND Peter - The Concept of Poverty, London: Heinemann, HEB paperback, 1971
- (5) TOWNSEND Peter - Poverty in the United-Kingdom. Harmondsworth: Penguin Books, 1979
- (6) Commission des Communautés Européennes, document COM (81) 769 final, Bruxelles, le 15 décembre 1981, Rapport final de la Commission au Conseil du premier programme de projets et études pilotes pour combattre la pauvreté. Rapport élaboré par un groupe d'experts indépendants: Brian Abel-Smith, Joan C. Brown Xavier Greffe, Richard Hauser, Gaston Schaber, Jan Vranken.
- (7) RAINWATER L., REIN H., - From Welfare state to welfare society : some unresolved issues in assessment. Massachusetts, USA : Joint Center for Urban Studies, September 1980 (non publié)